

Arbitraire européen

*Les Marocains vaccinés au Sinopharm et
à l'AstraZeneca indésirables sur le Vieux Continent*



Lindsay Hoyle, président de la
Chambre des communes britannique
*Le Maroc, un phare de
stabilité dans la région*



Habib El Malki appelle à la création
d'un Forum parlementaire chargé
d'accompagner le dialogue
stratégique entre les deux pays

La FIJ et le SNPM se réunissent
avec les parties concernées par
les affaires de Raïssouni et Radi



Abdel Kebir Khchichne
*Notre syndicat refuse toute forme de
politisation des affaires judiciaires*

Emmanuel Dupuy : Pedro Sanchez
avait tout intérêt à internationaliser
l'embrouille avec le Maroc pour
masquer ses propres erreurs



Entretien

Raja-WAC pour
un 130^{ème} derby
piquant à la harissa



Lindsay Hoyle, président de la Chambre des communes britannique

Le Maroc, un phare de stabilité dans la région

Actualité

“

Habib El Malki appelle à la création d'un Forum parlementaire chargé d'accompagner le dialogue stratégique entre les deux pays

“Le Maroc constitue un phare de stabilité dans la région, qui consacre la sécurité et la paix, et joue un rôle majeur dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme”, a affirmé, mercredi, le président de la Chambre des communes britannique, Lindsay Hoyle.

Lors de ses entretiens en visioconférence avec le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, il a mis en avant la coopération entre les deux pays dans la lutte contre le terrorisme et l'instauration de la sécurité et de la stabilité, notant que l'adhésion des jeunes et des femmes au processus démocratique constitue l'un des défis les plus importants auxquels sont confrontées les sociétés démocratiques.

Lindsay Hoyle a passé en revue les perspectives prometteuses de coopération entre les deux pays, mettant en lumière l'importance de renforcer les échanges dans le domaine agricole, où “le Maroc



peut répondre aux besoins britanniques”, ainsi que les possibilités offertes dans les domaines touristique et économique, entre autres.

“Nous avons beaucoup en commun, et le Maroc et la Grande-Bretagne se renforcent mutuellement et ont besoin l'un de l'autre”, a-t-il affirmé.

Pour sa part, Habib El Malki a souligné la volonté de la Chambre de renforcer la dimension parlementaire dans les relations entre les deux Royaumes sous la conduite de leurs Majestés le Roi Mohammed VI et la Reine Elizabeth II.

Il a également expliqué que les deux pays partagent les valeurs de liberté, de tolérance, de modération et de diversité et font face aux mêmes défis relatifs à la sécurité, à la migration, aux déséquilibres climatiques et à la santé...

La sortie de la Grande-Bretagne de l'Union européenne représentée, a-t-il poursuivi, une réelle opportunité pour développer les relations entre les deux pays,

appelant à exploiter les opportunités offertes et à encourager les investissements britanniques au Maroc, d'autant plus que les deux pays disposent de “deux économies complémentaires”.

A cette occasion, Habib El Malki a donné un aperçu sur le conflit artificiel autour du Sahara marocain et les efforts déployés par le Royaume pour clore ce dossier, qui relève de l'ère de la guerre froide”, rappelant le plan d'autonomie présenté par le Maroc, qui a été largement salué par la communauté internationale et les Nations unies.

Après avoir passé en revue le grand développement que connaissent les régions du Sud du Royaume, il a proposé la création d'un forum parlementaire entre la Chambre des représentants marocaine et la Chambre des communes britannique pour accompagner le partenariat et le dialogue stratégique entre les deux pays, invitant par la même occasion son homologue à effectuer une visite officielle au Maroc,

qui constituera une occasion de discuter des moyens de renforcer la coopération entre les deux institutions.

Les deux parties se sont ensuite félicitées de la voie ascendante de la coopération maroco-britannique, qui s'étend sur des siècles, et ont salué le partenariat stratégique distingué qui réunit les deux pays et les deux Parlements, exprimant leur ferme volonté de pousser leurs relations vers davantage de rapprochement et de complémentarité.

Au cours de cette rencontre, à laquelle a pris part le président de la Fondation Westminster pour la démocratie (WFD), Anthony Smith, les deux parties ont salué le bilan du programme de coopération unissant la Chambre des représentants marocaine et la Fondation Westminster pour la démocratie depuis dix ans, une coopération qui va connaître une nouvelle phase après la signature d'un mémorandum couvrant les cinq prochaines années, conclut le communiqué.

Des députés marocains à Bruxelles pour souligner l'importance du partenariat avec l'UE

Une forte délégation de la Commission mixte parlementaire Maroc-UE (CPM), composée de membres des deux Chambres du Parlement a eu, du lundi à jeudi, une série de rencontres à Bruxelles avec plusieurs eurodéputés.

Ces rencontres, tenues en marge des travaux des Commissions des affaires étrangères et des libertés au Parlement européen, ont permis à la délégation marocaine conduite par le président de la CPM Chaoui Belassal, de mettre en exergue l'importance du partenariat Maroc-UE et son particularisme dans la région, ainsi que la nécessité de veiller à la consolidation de la qualité et du dynamisme de ce partenariat privilégié.

Lors de ces rencontres, les dépu-

tés marocains ont notamment expliqué à leurs homologues européens la nécessité de gérer la crise entre le Maroc et l'Espagne dans un cadre bilatéral dissocié de la coopération maroco-européenne multidimensionnelle et ont insisté sur le besoin de valoriser ce partenariat dans le cadre du traitement de la problématique de la migration, comme ils ont souligné la volonté permanente et ancrée du Maroc de maintenir un partenariat continu qui préserve les intérêts mutuels des deux parties.

A cet égard, les parlementaires marocains ont sensibilisé leurs homologues européens pour qu'ils soient porteurs de ces aspirations et les faire partager au sein des Commissions des affaires étrangères et des libertés du Parlement européen dans le but d'as-

surer les conditions d'un dialogue équilibré.

Ces propositions ont trouvé un écho positif auprès des eurodéputés qui ont salué l'initiative de la CPM du côté marocain compte tenu de l'importance de la diplomatie parlementaire dans les échanges continus et permanents qui doivent éclairer de façon anticipée et proactive les enjeux et les points de vue marocains auprès de tous les eurodéputés.

Les parties marocaine et européenne qui partagent les mêmes diagnostics et points de vue quant aux multiples enjeux qui prévalent au niveau de la région méditerranéenne ont convenu de poursuivre leurs discussions lors des prochaines sessions des Commissions du Parlement européen.

Séance plénière des deux Chambres le 6 juillet



Les deux Chambres du Parlement tiendront mardi prochain une séance plénière au cours de laquelle le chef du gouvernement présentera le bilan d'étape de l'action gouvernementale.

Un communiqué conjoint des deux Chambres indique que cette session, qui se tient conformément aux dispositions de l'article 101 de la Constitution, est prévue à partir de 10H30.

La séance se tiendra dans le respect des mesures sanitaires préventives et de précaution en vigueur, selon la même source.

Arbitraire européen



Les Marocains vaccinés au Sinopharm et à l'AstraZeneca indésirables sur le Vieux Continent



Les conditions d'accès à l'Union européenne étaient drastiques avant la pandémie. Elles le sont encore plus pendant. Il n'y a pas que l'océan et les procédures du visa Schengen qui séparent les citoyennes et citoyens marocains du Vieux Continent. Même la vaccination n'arrange rien. Pourtant, elle aurait dû. Et pour cause, comme relayé par l'AFP, l'Union européenne, via son Agence européenne des médicaments (EMA) refuse d'autoriser l'accès sur son sol aux personnes vaccinées par la version indienne du vaccin contre la Covid-19 d'AstraZeneca (Covishield).

Selon le communiqué de l'EMA, des différences avec l'original auraient été constatées. «Même s'il utilise une technologie de production analogue à celle du Vaxzevria (le vaccin d'AstraZeneca), le Covishield en tant que tel n'est actuellement pas approuvé par l'UE», a déclaré l'EMA ce mercredi. L'explication est principalement à chercher du côté des conditions de fabrication du vaccin Covishield, antidote à moindre coût. «Le fait

est que les vaccins sont des produits biologiques. Des différences infimes dans les conditions de fabrication peuvent entraîner des différences dans le produit final. La législation européenne exige donc que les sites de fabrication et le processus de production soient évalués et approuvés dans le cadre du processus d'autorisation», a précisé l'Agence.

Après la non homologation de Sinopharm par l'AEM, cette décision sonne comme un second coup de grâce pour les Africains en général, et les Marocains en particulier. Eux qui se voyaient déjà cet été de l'autre côté de la Méditerranée. Une inextricable situation qui a passablement irrité l'Organisation mondiale de la santé (OMS). «C'est très dommage car AstraZeneca-Covishield est exactement le même vaccin qu'AstraZeneca-Vaxzevria», a regretté, mardi dernier, Richard Mihigo, du bureau régional de l'OMS pour l'Afrique. Et de préciser : «La seule différence est que Covishield est fabriqué et distribué dans d'autres parties du monde que l'Europe».

L'Organisation onusienne,

qui a approuvé Covishield, exhorte donc les pays de l'Union européenne à accepter l'utilisation du Covishield au risque de flirter avec la frontière de la discrimination envers les populations vaccinées en grande majorité par l'antidote fabriqué par le Serum Institute Of India. L'Union africaine et les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies ne disent pas autre chose : «Ces règles mettent en péril le traitement équitable des personnes vaccinées en Afrique».

Même son de cloche pour COVAX. L'initiative dont le but est d'assurer un accès équitable à la vaccination contre la Covid-19 dans 200 pays souligne que «toute mesure qui autorise seulement les gens protégés par une partie des vaccins homologués par l'OMS à profiter du retour des voyages créerait un système à deux vitesses, qui accroîtrait encore plus le fossé vaccinal et exacerberait les inégalités que nous avons déjà constatées dans la distribution des vaccins anti-Covid». L'égalité de traitement souhaitée s'apparente à un vœu pieux mais dont la réalisation paraît illu-

soire. Du moins à court terme.

Au moment où l'on écrit ces lignes, seuls quatre vaccins sont actuellement autorisés à l'intérieur des frontières de l'Union européenne. A savoir : Pfizer/BioNTech, Moderna, AstraZeneca (Vaxzevria) et Johnson & Johnson. Et quatre autres sont en cours d'évaluation : Spoutnik (Russie), Sinovac (Chine), CureVac (Allemagne) et Novavax (Etats-Unis). A l'évidence, le Covishield est sorti des radars de l'Agence européenne du

médicament. Mais il pourrait apparaître dans celui de chaque pays de l'UE, de manière isolée. En effet, outre les vaccins autorisés par l'EMA, la législation sur le Vieux Continent permet à chaque pays d'en accepter d'autres. Mais à ses risques et périls. Comme en témoigne l'Espagne qui autorise le vaccin Sinopharm, contrairement à la France, sauf motif impérieux. En somme, tout n'est pas perdu. Il y a encore de l'espoir.

Chady Chaabi

Un demi-million de doses attendues

Le stock des premières doses aurait été renfloué. Les autorités sanitaires marocaines prévoient de recevoir, dans la journée de vendredi, 500.000 doses en provenance du laboratoire CNBG Sinopharm. Mais ce n'est pas pour autant que l'administration des premières doses va reprendre pied au plancher. Bien au contraire. Certes, jeudi dernier, au total, 10.028.791 personnes ont reçu une dose et 9.140.785 les deux doses. Mais la pénurie de vaccin n'est pas de nature à rassurer. Elle devrait plutôt élever le seuil d'inquiétude de l'exécutif. Enfin on l'espère. Car le virus n'a pas chômé ces derniers jours. Et notamment sa version la plus problématique, le variant indien.

Plus contagieux de 60 à 70% que son cousin britannique, dont la contagiosité était il y a peu de temps considérée comme la plus élevée, le variant Delta (indien) continue de faire son chemin dans le pays. Plusieurs foyers ont été découverts, faisant craindre le pire. Difficile de ne pas être inquiet dans ces conditions. D'autant que la hausse des cas se poursuit et prend de plus en plus d'ampleur. Jeudi soir, sur les 18.121 nouveaux tests effectués, le taux de positivité était de 4,35% et le nombre de nouveaux cas a atteint 789 dont la moitié (356) réside dans la région de Casablanca-Settat.

La FIJ et le SNPM se réunissent avec les parties concernées par les affaires de Raissouni et Radi



Anthony Bellanger appelle à un procès juste et équitable, tant pour les journalistes que pour les plaignants



« Je ne suis pas au Maroc pour faire la promotion de la FIJ, je suis venu ici pour travailler avec le SNPM et les journalistes du terrain pour observer ces affaires (de Slimane Raissouni et Omar Radi) ». C'est ce qu'a tenu à préciser Anthony Bellanger, secrétaire général de la Fédération internationale des journalistes (FIJ), lors d'un point de presse organisé conjointement par le Syndicat national de la presse marocain (SNPM) jeudi après-midi à Casablanca, entre le SNPM et la FIJ, première organisation mondiale de la profession représentant 600.000 journalistes dans 150 pays.

Lors de son séjour au Maroc, le secrétaire général de la FIJ a tenu, en compagnie des membres du SNPM, des rencontres et des réunions avec toutes les parties concernées par ces deux affaires judiciaires.

« Notre approche au sein de la FIJ est que toutes nos décisions sont prises en concertation avec les syndicats nationaux affiliés à notre organisation et qui militent sur le terrain et après avoir entendu tout le monde. Je suis un journaliste et je ne peux pas descendre de l'avion et faire une déclaration, alors que je n'ai entendu personne. Notre démarche consiste donc à entendre toutes les parties concernées afin

d'appréhender une affaire », a souligné Anthony Bellanger lors de cette conférence de presse en présence d'Abdel Kebir Khchichne, président du Conseil national du SNPM et Hanane Rihab, vice-présidente du SNPM chargée des libertés.

« Tout le monde a compris la démarche qui est la nôtre », a-t-il mis en exergue, tout en se gardant de porter des jugements et de dire qui a tort et qui a raison, car « c'est à la justice de trancher » ce genre de litiges.

Il y a lieu de signaler que les représentants de la FIJ et du SNPM ont assisté aux audiences de la Cour d'appel de Casablanca où comparaissent les journalistes Souleymane Raissouni et Omar Radi, poursuivis pour tentative d'attentat à la pudeur avec violence et séquestration sur un activiste marocain de la communauté LGBT pour le premier et pour un viol d'une journaliste marocaine avec laquelle il travaillait, pour le second.

La FIJ et le SNPM ont également organisé un sit-in devant la Cour d'appel de Casablanca en charge des affaires criminelles, quelques minutes avant le début des audiences, mardi 29 juin.

En outre, les représentants des deux organisations ont rencontré à Casablanca l'ensemble des parties impliquées dans ces deux affaires, afin de bien en ap-

préhender les enjeux. Ainsi, ils ont rencontré les différents avocats de Souleymane Raissouni et Omar Radi ; l'épouse de Souleymane Raissouni, Khoulood Mokhtari ; le père d'Omar Radi, Driss Radi ; trois membres du comité « Free Omar Radi », les journalistes Salaheddine Lemaizi et Imed Stitou ainsi que Moha-

med Zoukari ; les deux plaignants, la journaliste Hafsa Boutahar, et l'activiste de la communauté LGBT « Mohamed Adam » ; les avocats respectifs des deux plaignants ; les responsables de l'Association marocaine des droits des victimes (AMDV), dont la présidente Aïcha Kelaâ et les membres de son bureau ; et Najiba Jalal, présidente de l'Association Bait Al Hikma (« La Maison de la sagesse »).

Et à l'issue de ces entretiens, qui ont duré à peu près 20 heures, Anthony Bellanger a affirmé dans la déclaration commune aux deux organisations que la FIJ défend le principe qu'un journaliste n'est donc ni juge, ni policier, et, à ce titre, je veux redire que la Fédération appelle, depuis le début de ces affaires, à un procès juste et équitable, tant pour les journalistes incarcérés que pour les plaignants dans ces deux affaires ». Et d'ajouter : « Nous nous inquiétons également de la durée excessive des instructions et de l'état de santé de Souleymane Raissouni en grève de la faim depuis des semaines. Ces durées excessives de la justice marocaine sont néfastes, pour ne pas dire intolérables, pour les deux parties, dans un état de droit ».

Pour sa part, Abdel Kebir Khchichne, le président du Conseil national du SNPM, a ré-

téré les positions de principe déjà soulignées par ledit syndicat depuis le déclenchement de ces deux affaires.

« Dès 2020, le SNPM a été en première ligne pour écouter nos adhérents et les autres journalistes impliqués, et nous avons refusé d'emblée de participer à une forme de politisation de ces affaires juridiques graves », a-t-il mis en avant.

Selon lui, « les règles de conduite de notre profession s'appliquent aussi lorsque des journalistes sont impliqués et c'est pour cette raison que nous sommes allés visiter nos deux confrères en prison le 28 mai 2021 et nous avons demandé à Souleymane Raissouni de mettre fin à sa grève de la faim. C'est pour cette raison également que nous avons longuement écouté notre consœur, Hafsa Boutahar, et notre confrère Omar Radi, avant son arrestation. Nous avons mis à sa disposition les locaux du syndicat à Rabat pour y tenir des conférences de presse ».

Dans cette déclaration commune, Abdel Kebir Khchichne a réitéré l'engagement du SNPM « à suivre attentivement ces deux affaires et s'assurera du bon déroulement des procédures judiciaires, qui doivent rester équitables pour toutes les parties ».

Mourad Tabet



Abdel Kebir Khchichne
Notre syndicat refuse toute forme de politisation des affaires judiciaires

La reconnaissance de la marocanité du Sahara par les États-Unis demeure inchangée

Les États-Unis ont réaffirmé, jeudi, qu'il n'y a "aucun changement" dans leur position reconnaissant la souveraineté du Maroc sur le Sahara. "Cela demeure la position de l'administration" du président Joe Biden, a indiqué le porte-parole du Département d'État, Ned Price, lors de son point de presse.

"Il n'y a pas de changement" sur cette question, a-t-il en outre affirmé, dans une claire continuité de la position des États-Unis au sujet de la souveraineté pleine et entière du Maroc sur son Sahara.

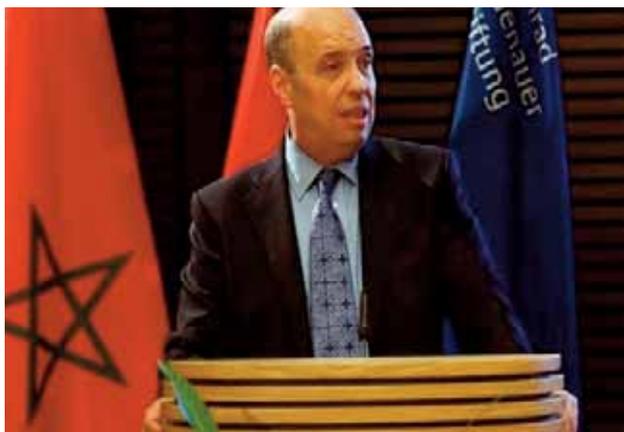
A travers une Proclamation présidentielle, signée le 10 décembre dernier, les

États-Unis ont acté la reconnaissance américaine formelle de la souveraineté pleine et entière du Royaume sur le Sahara.

Le texte de la Proclamation a été distribué ensuite aux 193 États membres des Nations Unies, en tant que document officiel du Conseil de sécurité. Et dans la lettre adressée à cette occasion au président du Conseil de sécurité, et dont copie a été adressée au Secrétaire général de l'ONU, les États-Unis rappellent que la proposition marocaine d'autonomie est "le seul fondement d'une solution juste et durable" au différend sur le Sahara.



L'ambassadeur du Maroc à Genève dénonce la duplicité, les manœuvres et l'obstination du régime algérien



L'ambassadeur représentant permanent du Maroc à Genève, Omar Zniber, a dénoncé, jeudi, la duplicité, les manœuvres, les affabulations et l'obstination maladroite du régime algérien au sujet de la question du Sahara marocain.

Lors de débats au Conseil des droits de l'Homme, il a fustigé les mensonges contenus dans la déclaration du représentant de l'Algérie qui «tente comme à son habitude une manœuvre de diversion qui ne trompe plus personne en s'en prenant à l'intégrité territoriale du Royaume, une manœuvre stérile et contreproductive visant à détourner l'attention des plaintes sérieuses et légitimes du Haut-commissariat et des milliers d'ONG à travers le monde, au sujet des violations massives des droits des Algériens à la liberté d'expression, de rassemblement, et de manifester pacifiquement».

Tout en dénonçant l'obstination du représentant de l'Algérie à évoquer à nouveau la question du Sahara marocain au sein du CDH, l'ambassadeur a tenu à rappeler «la réalité connue aujourd'hui de tout le monde, y compris les millions d'Algériens qui manifestent chaque jour dans les rues des villes de l'Algérie, pour réclamer l'arrêt de la dilapidation des ressources du pays pour entretenir, à coup de milliards de dollars, le séparatisme et l'hostilité à un pays voisin, et de faire l'apologie d'une doctrine stupide,

fondée sur un conflit chimérique, mensonger et artificiel avec le Maroc».

«Contrairement à l'obstination de la junte militaire à vouloir nier la réalité historique, politique, culturelle, religieuse et économique de la marocanité du Sahara, les slogans brandis par les manifestations populaires du Hirak en Algérie sont clairement révélateurs que la question dite du Sahara n'est pas la cause du peuple algérien mais, bel et bien, une affaire du régime militaire algérien», a-t-il fait observer.

Il a rappelé au représentant algérien que, contrairement à ses déclarations, plusieurs de ses présidents ont formellement reconnu la marocanité du Sahara, notamment le président Boumediène dans sa déclaration au Sommet Arabe de 1974, dans laquelle il disait explicitement soutenir la récupération des Provinces du Sahara par le Maroc.

De même, le président Boudiaf, ayant voulu mettre un terme à ce différend artificiel, a été lâchement assassiné, a rappelé l'ambassadeur.

Le président Bouteflika, quant à lui, n'a pas hésité à soumettre un document aux Nations Unies, demandant la division des populations et des provinces sahariennes, par un partage des provinces concernées. Il a ainsi illustré, de manière flagrante, les intentions inavouées du régime algérien derrière le soutien au séparatisme, sous couvert de

supposés principes exploités uniquement à l'avantage de visées hégémonistes, a-t-il relevé.

Le diplomate marocain s'est élevé par ailleurs contre la mise à l'écart et le harcèlement dont font objet des personnalités politiques de premier rang, pour le seul tort de se permettre d'affirmer publiquement leur soutien à la marocanité du Sahara, à l'instar de Amar Saâdani, ancien Président de l'Assemblée Nationale et Secrétaire général du FLN, contraint à l'exil.

Omar Zniber a fustigé en outre les sanctions allant jusqu'à la fermeture, à travers plusieurs stratagèmes, d'un nombre de supports journalistiques, pour les faire taire à jamais quand il s'agit d'informer le lecteur algérien sur les vrais tenants et aboutissants de ce conflit artificiel, qui constitue depuis 45 années la raison d'être de la diplomatie algérienne.

En effet, a-t-il poursuivi, «des gouvernants algériens ne s'intéressent pas au principe d'autodétermination ou au soutien à un supposé peuple sahraoui, qui n'a jamais existé, mais tout simplement pour parvenir à des fins géopolitiques hégémoniques», notant que le peuple marocain et sa composante sahraoui et dont le représentant algérien prétend être le frère, s'érige à jamais contre cette duplicité révélatrice des intentions réelles des gouvernants algériens.

S'agissant de l'évocation par le représentant de l'Algérie de la résolution du Parlement européen, Omar Zniber a rappelé que «ce parlement s'est dispersé sur la résolution portant sur les événements de Sebta, enclave occupée au nord du Maroc, résolution ayant d'ailleurs été sévèrement critiquée par de nombreuses instances internationales».

«Contrairement, les violations massives, les détentions arbitraires et la privation de la liberté et la démocratie en Algérie, ont fait l'objet d'une résolution adoptée à l'unanimité par le Parlement européen, plébiscitée par de nombreux ONG, a-t-il enchaîné.

Et de souligner : «Le Royaume du Maroc qui a revendiqué son droit à l'intégrité territoriale, principe irréfutable et fondateur des Nations Unies, est soutenu par la plus grande majorité des États dans le monde, n'en déplaise au régime algérien plus isolé que jamais dans ses mésaventures».

Lors de deux dialogues interactifs avec le Rapporteur spécial de l'ONU sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, et le rapporteur spécial sur les droits à la liberté de réunion pacifique et d'association, le diplomate marocain a attiré l'attention sur les exactions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, la répression et les multiples violations commises en Algérie et dans les camps de Tindouf, sous contrôle des milices séparatistes du Polisario.

Les rapports sur la répression et les exécutions arbitraires en Algérie sont fondés sur des faits réels et corroborés, par les mécanismes concernés du Haut commissariat des droits de l'homme, mais aussi par les médias, les ONG et les associations locales de défense des droits humains, a-t-il rappelé.

En dénonçant les exécutions exercées contre les opposants dans les camps de Tindouf, la délégation marocaine remplit un devoir à l'égard de l'ensemble des populations qui y sont retenues, a-t-il fait observer.

La délégation marocaine a attiré l'attention, à cet égard, sur le calvaire des Sahraouis marocains retenus contre leur gré, dans les camps de Tindouf, par les milices du Polisario avec le soutien du régime militaire algérien, notant avec grave préoccupation les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires commises par l'Algérie à leur encontre. En avril 2020, l'armée algérienne avait ouvert le feu sur un groupe de personnes dans les camps de Tindouf alors qu'elles tentaient de se déplacer entre deux camps. Trois personnes ont été blessées et six autres arrêtées.

«Il ne s'agit en aucun cas d'un acte isolé, l'utilisation d'armes à feu contre des civils dans les camps de Tindouf, a été signalée depuis 2014. Au moins huit autres assassinats ont été comptabilisés», a-t-il dit, ajoutant que les autorités algériennes ont contraint les proches des blessés à ne pas porter plainte auprès des mécanismes concernés du HCDH, subordonnant la libération des six détenus à leur silence.

Il a attiré également l'attention sur le décès de deux personnes survenu le 5 mai 2021 après que l'armée algérienne ait tiré à balles réelles sur un groupe d'orpaillers ayant quitté les camps pour s'enquérir de leurs cheptels en pâturant dans le désert.

Sylvia Ekra-Lopez, coordinatrice résidente des Nations unies dans le Royaume

Le Maroc au Top 15 des "pays champions" dans la mise en œuvre du Pacte mondial pour les migrations



Le Maroc fait partie des 15 "pays champions" dans la mise en œuvre du pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, a affirmé, jeudi à Tanger, la coordinatrice résidente des Nations unies au Maroc, Sylvia Ekra-Lopez.

Le Maroc "est aujourd'hui un des 15 Pays champions dans la

mise en œuvre du pacte mondial, en compagnie du Sénégal", a-t-elle dit en ouverture d'une série d'ateliers sur les politiques migratoires en Afrique, qu'organise, jeudi et vendredi, la commission économique des Nations unies pour l'Afrique.

Depuis 2013, sous l'impulsion de SM le Roi Mohammed VI, le Maroc a développé une vision de

la gouvernance des migrations structurée et avant-gardiste, a-t-elle souligné, rappelant que le Royaume a accueilli en décembre 2018 à Marrakech la conférence intergouvernementale pour l'adoption du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

La politique migratoire du Maroc repose sur deux stratégies,

en l'occurrence la stratégie nationale de l'immigration et de l'asile (SNIA) et la stratégie nationale pour les Marocains résidant à l'étranger, a-t-elle ajouté.

La responsable a appelé les autres pays participants à ces ateliers à rejoindre le réseau des pays champions. Car, selon elle, "non seulement, cette adhésion va leur permettre de recevoir un soutien

ciblé de la part des Nations unies pour élaborer d'ambitieux plans nationaux de mise en œuvre du pacte mondial, mais un réseau fort de pays champions en Afrique nous permettra, tous ensemble, d'unir nos voix pour promouvoir un discours sur la migration en Afrique positif et fondé sur des éléments factuels".

"La coopération entre les différents pays d'Afrique constitue à ce titre le terreau fertile de la prospérité de demain pour s'assurer que le riche capital humain dont dispose l'Afrique constitue la pierre angulaire d'un développement inclusif et durable", a-t-elle dit.

Pour la coordinatrice résidente des Nations Unies au Maroc, "le Royaume l'a bien compris et c'est la raison pour laquelle, dans un esprit de coopération multilatérale et de promotion de la coopération Sud-Sud en Afrique, le Maroc accueille depuis décembre dernier l'Observatoire africain des migrations de l'Union africaine et que SM le Roi Mohammed VI joue le rôle de leader de l'Union africaine en matière de migration".

Ces ateliers s'inscrivent dans le cadre du programme "Statistiques migratoires et reconnaissance des compétences en Afrique" que supervise la commission économique des Nations unies pour l'Afrique, en application des résolutions du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

Six pays africains y participent (Maroc, Sénégal, Mali, Côte d'Ivoire, Afrique du Sud et Zimbabwe), aux côtés de représentants d'agences et d'organisations onusiennes.

L'Assemblée de Sainte-Lucie loue la politique migratoire du Royaume

Le président de l'Assemblée de Sainte-Lucie (Chambre basse), Andy G. Daniel s'est félicité du caractère "humain et volontariste" de la politique menée par le Maroc depuis 2013 en matière de migration ainsi que des efforts louables déployés par le Royaume dans ce domaine à l'échelle internationale.

"L'Assemblée de Sainte-Lucie se félicite de la nouvelle politique migratoire élaborée en 2013, sous le leadership sage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui constitue un cadre global de développement pour résoudre les pro-

blèmes complexes et interdépendants des migrants irréguliers, des réfugiés et de la traite des êtres humains", a affirmé Andy G. Daniel dans une déclaration mercredi, ajoutant que cette politique est basée sur les valeurs de solidarité, d'accueil et de respect des droits des migrants.

Concrètement, cette politique a offert aux migrants une voie pour régulariser leur situation ainsi que l'accès aux services sociaux et de santé et au marché de l'emploi, a-t-il indiqué.

Cette politique appelle à promouvoir la gestion des flux migra-

toires en privilégiant la dimension humanitaire et à établir un dialogue politique permanent entre les différents acteurs et parties prenantes, a-t-il souligné.

Tous ces efforts dénotent de la crédibilité et la diligence avec lesquelles les autorités marocaines traitent cette question, a souligné Andy G. Daniel, notant que grâce à sa position géographique le Maroc sert de passerelle entre l'Afrique et l'Europe. "Les deux parties ont étroitement coopéré en vue d'assurer une migration sûre, ordonnée et régulière", a-t-il ajouté.

"En ma qualité de président de l'Assemblée de Sainte-Lucie, je soutiens activement ce dialogue et je souligne la diligence, le sérieux et la crédibilité des efforts déployés par le Maroc tout au long de ce processus, défini par la politique étrangère active menée par le Royaume sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et mise en œuvre avec succès par le ministre des Affaires étrangères" Nasser Bourita, a relevé le président de l'Assemblée de Sainte-Lucie.

Il a, dans ce cadre, rappelé les efforts déployés par le Royaume pour traiter la question migratoire,

citant la coprésidence par le Maroc et l'Allemagne du Forum mondial sur la migration et le développement ainsi que la tenue au Maroc de la 11ème session de ce forum en décembre 2018 à Marrakech.

"Le Maroc est un acteur majeur dans les discussions régionales sur la migration, grâce à son rôle central dans la mise en place du Dialogue euro-africain sur la migration et le développement (également connu sous le nom de Processus de Rabat) qui a été établi en 2006," a rappelé Andy G. Daniel.



Risque de nouvelle vague d'infection au Covid en Europe *L'Afrique et l'Asie en danger*



L'OMS a averti jeudi d'un risque de nouvelle vague de la pandémie portée par le variant Delta en Europe, au moment où celle-ci lance son pass sanitaire dans l'espoir de relancer le tourisme, tandis que le nombre de cas augmente à "un rythme alarmant" en Afrique.

L'Asie n'est pas épargnée: le Bangladesh est soumis depuis jeudi à un confinement et des restrictions sont annoncées pour samedi en Indonésie, face à une forte hausse des contaminations.

Alors que plusieurs pays d'Europe semblaient voir le bout du tunnel et levaient progressivement leurs mesures sanitaires, la branche européenne de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a fait savoir que le nombre des cas de Covid-19 s'était accru de 10% la semaine dernière dans cette région qui compte 53 territoires. Et ce "en raison de l'augmentation des brassages, des voyages, des rassemblements et de l'assouplissement des restrictions sociales".

Hans Kluge, le directeur de l'OMS Europe, a fait état d'"une si-

tuation qui évolue rapidement" face à "un nouveau variant préoccupant", le variant Delta initialement repéré en Inde, sur "un continent où, malgré les efforts considérables des Etats membres, des millions de personnes ne sont toujours pas vaccinées". "Il y aura une nouvelle vague dans la région européenne, sauf si nous restons disciplinés", a-t-il prévenu.

L'OMS Europe s'attend à ce que le variant Delta, particulièrement contagieux, y devienne "dominant" d'ici à août. L'Agence européenne des médicaments (EMA) a cependant apporté une note rassurante, annonçant que deux doses de vaccin semblaient protéger contre ce variant.

Le Portugal, confronté à une reprise de l'épidémie due à ce variant, a d'ores et déjà décidé de rétablir un couvre-feu nocturne à partir de vendredi dans 45 communes dont Lisbonne. En Russie, le gouvernement a déploré jeudi un nouveau pic de 672 morts dus au Covid-19 en 24 heures, à la veille du quart de finale de l'Euro de football Suisse-Espagne qui devait se jouer à Saint-Petersbourg

vendredi.

L'OMS a tiré le signal d'alarme jeudi, en exhortant les villes-hôtes des derniers matchs de l'Euro à assurer un meilleur suivi de la circulation des spectateurs, y compris avant leur arrivée et après leur départ du stade. Parallèlement, en France, la pression monte pour obliger tous les soignants à se faire vacciner contre le Covid-19.

Ces préoccupations pour l'Europe s'expriment dans le contexte de l'entrée en vigueur jeudi pour les voyageurs de l'UE d'un "pass sanitaire", désormais indispensable en vue de se rendre dans 33 pays du continent. Les Canadiens, même non vaccinés, pourront par ailleurs à nouveau, comme déjà les ressortissants de plusieurs autres Etats, entrer sur le territoire de l'Union européenne.

La situation est aussi très inquiétante en Afrique, où, a mis en garde l'OMS, "tous les records établis par les pics précédents" ont été battus. "La vitesse de contamination et l'ampleur de la troisième vague qui touche l'Afrique ne ressemblent en rien à ce que nous avons connu jusqu'à présent. La

propagation galopante de variants plus contagieux modifie considérablement la nature de la menace qui pèse sur l'Afrique", a déclaré le Dr Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique.

"Il faut donc que nous agissions, dès à présent, pour renforcer les mesures de prévention et éviter qu'une situation d'urgence ne se transforme en tragédie", a-t-elle ajouté. En Tunisie - où le nombre de nouveaux cas et de décès atteint un niveau record - la capitale Tunis et la ville balnéaire de Bizerte (nord) ont été placées en confinement partiel jeudi. Les rassemblements y sont interdits et les cafés et restaurants ne peuvent plus servir qu'en terrasse ou à emporter. L'Asie n'est pas en reste.

Le Bangladesh, où le gouvernement a enregistré une hausse "inquiétante et dangereuse", imputée au variant Delta, du nombre des cas, est entré jeudi dans un confinement strict d'une semaine. L'armée a été déployée pour le faire respecter, tandis que les hôpitaux sont débordés, notamment dans les régions frontalières de l'Inde.

En Indonésie, dont le système de santé est également proche de la rupture, le président Joko Widodo a annoncé jeudi que des "restrictions d'urgence" allaient être imposées. Celles-ci seront appliquées à partir de samedi et jusqu'au 20 juillet dans la capitale Jakarta, l'île de Java et celle de Bali, les plus touchées par l'épidémie. Au Pakistan, où le gouvernement a conseillé à tous les fonctionnaires de se faire vacciner contre le coronavirus, 70 membres des forces paramilitaires ont été suspendus sans solde pour avoir refusé d'obtempérer.

Et la vaccination est désormais obligatoire au Kazakhstan pour la plupart des employés qui ont des contacts avec d'autres personnes, après la découverte de cas du variant Delta. En Thaïlande, un pays qui tente de relancer son industrie du tourisme exsangue malgré une troisième vague épidémique, les premiers voyageurs internationaux sont arrivés jeudi sur l'île de Phuket. Le Covid-19 a fait près de quatre millions de morts dans le monde depuis fin décembre 2019, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles jeudi.

Les forces étrangères quittent la base aérienne de Bagram et bientôt l'Afghanistan

L'ensemble des troupes américaines et de l'Otan ont quitté la base aérienne de Bagram, la plus grande d'Afghanistan, a annoncé vendredi à l'AFP un responsable de la Défense américaine, ce qui témoigne de l'imminence du retrait total des forces étrangères du pays.

Les talibans "se réjouissent" du départ des forces étrangères de cette base, qui a été le pivot des opérations américaines tout au long de la guerre déclenchée en 2001, a réagi un porte-parole des insurgés.

C'est de là qu'étaient menées les frappes aériennes à l'encontre des talibans et de leurs alliés d'Al-Qaïda, et qu'était organisé le réapprovisionnement des troupes. "Toutes les forces de la coalition ont quitté Bagram", a déclaré sous couvert d'anonymat le responsable américain, qui n'a pas indiqué le moment précis du retrait de cette base, située à 50 kilomètres au nord de Kaboul.

Il n'a pas non plus indiqué la date à laquelle la base serait officiellement remise à l'armée afghane. Mais le porte-parole du ministère afghan de la Défense, Rohullah Ahmadzai, a assuré que les autorités locales étaient "pleinement préparées" pour cette restitution. "Nous nous réjouissons et soutenons ce départ", a déclaré à l'AFP le porte-parole des talibans, Zabihullah Mujahid. "Leur retrait complet (d'Afghanistan) permettra aux Afghans de décider eux-mêmes de leur avenir." L'armée américaine et l'Otan sont tout près de mettre fin à leur engagement en Afghanistan, en retirant leurs derniers soldats du pays d'ici le 11 septembre, date du 20^e anniversaire des attentats de 2001.

Les talibans ont multiplié les offensives dans tout l'Afghanistan depuis que ce retrait final a débuté en mai, prenant le contrôle de dizaines de districts ruraux, pendant que les forces de sécurité afghanes consoli-



daient leur présence dans les grandes villes.

La capacité de l'armée afghane à conserver le contrôle de l'aérodrome de Bagram pourrait être une des clés pour préserver la sécurité aux abords de la capitale Kaboul et pour maintenir la pression sur les talibans. Le départ des troupes étrangères de Bagram "symbolise le fait que l'Afghanistan est seul, abandonné, et contraint de se défendre seul contre l'assaut des talibans", estime l'expert Nishank Motwani, basé en Australie. "De retour chez eux, les Américains et les forces alliées verront de loin être réduit en cendres ce qu'ils se sont battus si durement pour construire, en sachant que les hommes et les femmes afghanes avec lesquels ils se sont battus risquent de tout perdre",

ajoute-il. Selon des informations de presse, le Pentagone devrait conserver près de 600 soldats en Afghanistan pour garder la vaste ambassade américaine à Kaboul. Les habitants de Bagram, eux, s'attendent à ce que la situation sécuritaire se dégrade après le départ des forces étrangères.

"La situation est chaotique (...) Il y a beaucoup d'insécurité et le gouvernement n'a pas (assez) d'armes et d'équipements", a déclaré à l'AFP Matiullah, qui tient un magasin de chaussures sur le marché de Bagram. "Depuis qu'ils ont commencé à se retirer, la situation a empiré. Il n'y a pas de travail (...), les affaires ne marchent pas", a constaté Fazal Karim, un mécanicien pour vélos.

Au fil des années, des centaines de milliers de militaires américains et de l'Otan, ainsi que des sous-trai-

tants, s'étaient établis dans la base de Bagram, qui ressemblait à une ville miniature. A un moment, elle comprenait des piscines, cinémas et spas, et même une promenade où figuraient des chaînes de restauration rapide comme Burger King et Pizza Hut.

La base abrite aussi une prison qui a accueilli des milliers de prisonniers talibans et jihadistes. Bagram avait été construite par les Etats-Unis pour son allié afghan pendant la Guerre froide dans les années 1950 pour le protéger de l'Union soviétique au nord. Ironiquement, elle a été utilisée par les Soviétiques lors de leur invasion en 1979, et l'Armée rouge l'a considérablement étendue pendant la décennie qu'a duré l'occupation du pays.

Quand les Soviétiques se sont

retraités en 1989, elle est devenue un enjeu majeur de la guerre civile qui a suivi. A un moment, il semble même que les talibans contrôlaient un bout de la piste longue de trois kilomètres et leurs ennemis de l'Alliance du Nord l'autre bout. Ces derniers mois, Bagram est devenue la cible de tirs de roquettes revendiqués par le groupe Etat islamique, laissant craindre qu'elle ne soit rapidement l'objet d'une attaque en règle.

En mai, il restait près de 9.500 soldats étrangers en Afghanistan, dont 2.500 Américains. Jusqu'à présent, ce retrait a été mené tambour battant, laissant penser qu'il pourrait être achevé très rapidement. Pour le moment, seules l'Allemagne et l'Italie ont confirmé avoir retiré leurs dernières troupes.

La Russie dit avoir déjoué une attaque de l'EI à Moscou



Les autorités russes ont annoncé jeudi avoir tué un membre présumé du groupe jihadiste Etat islamique (EI) et en avoir arrêté un autre, accusés de préparer des attaques à Moscou et dans le sud du pays. "Agissant sous les ordres des dirigeants du groupe terroriste, deux citoyens russes planifiaient des attaques simultanées à Moscou et dans la région d'Astrakhan, avec l'utilisation d'armes à feu et de couteaux dans des lieux particulièrement fréquentés", ont indiqué les services de sécurité

russes (FSB) dans un communiqué.

Selon les autorités, le jihadiste présumé à Astrakhan a "opposé une résistance armée" à son arrestation et a été éliminé, tandis que le deuxième a été arrêté à Moscou. Aucun membre des forces de sécurité n'a été blessé. Le FSB a indiqué avoir trouvé des "armes automatiques et des munitions, une grenade et de la littérature religieuse extrémiste" dans les domiciles des suspects.

Les autorités annoncent régulièrement avoir déjoué des

projets d'attentats de l'organisation Etat islamique, dont l'influence reste limitée en Russie même si des attaques se produisent périodiquement, en particulier dans les républiques du Caucase à majorité musulmane, de Tchétchénie, d'Ingouchie et du Daguestan.

En avril 2017, l'EI avait revendiqué une attaque dans laquelle deux policiers avaient été tués à Astrakhan, une ville située à quelques centaines de kilomètres des républiques du Caucase russe.

Près de trois ans de prison requis contre deux complices de Ghosn

Des procureurs japonais ont requis vendredi presque trois ans de prison ferme à l'encontre de deux Américains jugés à Tokyo pour avoir aidé Carlos Ghosn à quitter le Japon fin 2019, alors qu'il était en liberté sous caution.

Une peine de deux ans et dix mois de prison a été requise contre Michael Taylor, 60 ans, ancien membre des forces spéciales américaines reconverti dans la sécurité privée, et une peine de deux ans et demi pour son fils Peter, 28 ans. Il s'agit presque du maximum que le parquet pouvait requérir (3 ans).

La défense a plaidé pour des peines avec sursis, en arguant notamment que Carlos Ghosn était le principal instigateur de toute l'opération. Le verdict sera annoncé le 19 juillet. La fuite de M. Ghosn du Japon a "considérablement enfreint la justice pénale de notre pays", a souligné vendredi le procureur Ryozo Kitajima. "C'était un acte criminel très sophistiqué et effronté", a ajouté ce procureur, jugeant "extrêmement grave" la responsabilité de Michael Taylor qui a joué un "rôle central" dans l'opération.

Dès le début de leur procès le 14 juin, les Taylor n'avaient pas contesté les faits qui leur sont reprochés. Ils avaient été arrêtés en mai 2020 aux Etats-Unis puis extradés au Japon en mars de cette année. Ils ont ainsi déjà passé plus d'un an en détention provisoire. Cependant M. Kitajima s'est opposé vendredi à ce que leurs condamnations prennent en compte le temps passé en détention provisoire aux Etats-Unis.

Le père et le fils se sont de nouveau excusés vendredi, en s'inclinant devant les juges. S'il a aidé Carlos Ghosn, "ce n'était pas pour de l'argent", a assuré Michael Taylor d'une voix tremblante, vêtu d'un costume sombre et d'une chemise



blanche. "J'ai plein de remords, je suis désolé". "Je suis profondément désolé envers le système judiciaire japonais (...), je m'excuse envers le peuple japonais, et je regrette profondément mes actes", a déclaré son fils Peter. Selon les enquêteurs, les Taylor ont reçu du camp Ghosn 862.500 dollars pour préparer l'opération, puis l'équivalent de 500.000 dollars en bitcoins par la suite pour payer leurs frais d'avocats.

Michael Taylor, qui a des attaches familiales au Liban, avait été approché mi-2019 par l'entourage de M. Ghosn, qui l'avait persuadé que ce dernier était torturé au Japon, que les poursuites contre lui étaient injustes et qu'il craignait de mourir là-bas en prison. Michael Taylor s'était alors mis en tête de "sauver" M. Ghosn, mais sans exi-

ger quelque chose en retour, selon son avocat Keiji Isaji. La fuite de M. Ghosn avait eu un retentissement mondial et profondément humilié les autorités japonaises.

Un document des procureurs américains avait évoqué "une des fuites les plus effrontées et les mieux orchestrées de l'histoire récente". L'évasion s'était déroulée dans des circonstances rocambolesques: le magnat déchu de l'industrie automobile s'était notamment caché dans un gros caisson de matériel audio pour éviter les contrôles à l'aéroport d'Osaka (ouest du Japon), qui ne les pratiquait pas à l'époque sur les bagages de passagers d'un jet privé. M. Ghosn avait pu ainsi rejoindre Beyrouth via Istanbul à bord de jets privés loués pour l'occasion.

Depuis, le Franco-libano-brésilien vit au Liban, hors d'atteinte de la justice japonaise puisque le pays du Cèdre n'extrade pas ses ressortissants. Fin 2019, l'ancien grand patron de Renault et Nissan était en liberté sous caution à Tokyo avec l'interdiction de quitter le territoire japonais, en attendant l'ouverture de son procès pour malversations financières présumées chez Nissan, des accusations qu'il a toujours niées.

Sa fuite n'a pas empêché l'ouverture en septembre 2020 d'un procès pénal à Tokyo au sujet de rémunérations différées totalisant plusieurs dizaines de millions de dollars que le président de Nissan était censé toucher à sa retraite, mais sans que cela soit mentionné dans les rapports boursiers du

groupe.

Un ancien responsable juridique de Nissan, l'Américain Greg Kelly, qui avait été arrêté au Japon le même jour que M. Ghosn en novembre 2018, est toujours jugé actuellement dans cette affaire et encourt jusqu'à dix ans de prison.

En février, trois ressortissants turcs ont été condamnés à plus de quatre ans de prison chacun par un tribunal d'Istanbul dans l'affaire de la fuite de M. Ghosn: un responsable de la compagnie turque de location de jets privés MNG Jet et deux pilotes qui avaient assuré le vol Osaka-Istanbul. Un autre complice présumé, George-Antoine Zayek, un homme d'origine libanaise qui avait assisté les Taylor lors de l'exfiltration, reste quant à lui introuvable.

Appel au rapatriement des ressortissants européens détenus en Syrie



La commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe a appelé vendredi les pays membres de cette organisation à "ra-

patrier leurs ressortissants détenus" dans des camps du nord-est de la Syrie dans des conditions contraaires au droit humanitaire européen. Les

ressortissants des Etats signataires de la Convention européenne des droits de l'homme "détenus dans ces camps relèvent de la juridiction de ces Etats", affirme Dunja Mijatovic dans ses observations transmises à la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). Cette dernière doit examiner en septembre les cas de jeunes femmes parties rejoindre l'organisation jihadiste Etat islamique (EI), et désormais détenues avec leurs enfants en Syrie.

La décision sera rendue plusieurs mois plus tard. "La situation sanitaire et sécuritaire qui prévaut (dans ces camps) met en danger la vie et la santé physique et mentale de ceux qui y sont détenus, en particulier des enfants, et ne saurait être compa-

tible avec l'interdiction de la torture et des traitements inhumains ou dégradants énoncée à l'article 3 de la Convention", explique la commissaire.

Selon elle, "la seule manière, pour les Etats parties, de remplir leur obligation de prendre des mesures de nature à empêcher que des personnes placées sous leur juridiction ne soient soumises à des traitements" inhumains ou dégradants "consiste à rapatrier leurs ressortissants". "Le refus de certains Etats parties de le faire est de nature à entraver l'exercice effectif du droit au respect de la vie privée et familiale de ces personnes", poursuit Mme Mijatovic. "Le retrait de tous les enfants étrangers des camps est une priorité absolue et obligatoire", af-

firme-t-elle encore, insistant sur le fait que "leurs mères doivent être rapatriées avec eux".

Environ 200 enfants et 80 Françaises sont détenus depuis la chute en mars 2019 du "califat" du groupe Etat islamique en Syrie, dans des camps du nord-est du pays contrôlés par les Kurdes. Jusqu'à présent, Paris a maintenu une politique de retour au cas par cas pour ces enfants - 35, majoritairement des orphelins, ont été rapatriés jusqu'ici - et considère que les adultes devraient être jugés sur place.

Récemment, l'Allemagne, la Finlande et les Pays-Bas ont procédé à des rapatriements. Le Danemark et la Belgique ont de leur côté annoncé préparer le retour de leurs enfants.

Emmanuel Dupuy : *Pedro Sanchez avait tout intérêt à internationaliser l'embrouille avec le Maroc pour masquer ses propres erreurs*

Emmanuel Dupuy est président de l'IPSE (Institut prospective et sécurité en Europe). Spécialiste des questions de sécurité européenne et de relations internationales, il a notamment été conseiller politique auprès des forces françaises en Afghanistan. Dans cet entretien, il nous livre ses impressions sur la crise entre Rabat et Madrid et sur les relations entre l'Europe et l'Afrique.



La crise entre le Maroc et l'Espagne est-elle bénéfique pour les relations franco-marocaines ?

Je ne suis pas certain qu'elle soit aussi bénéfique que ça. La France et le Maroc sont des partenaires importants. La montée en puissance de la coopération bilatérale entre l'Espagne et le Maroc s'est faite évidemment aux dépens de la France.

Le partenariat entre le Maroc et l'Espagne c'est 12 milliards d'euros (132 milliards de dirhams), la France n'est que deuxième, avec 9,92 milliards d'euros en 2020 (107 milliards de dirhams). Je dirais donc qu'il y a pour ces trois partenaires une nécessité de s'entendre, évidemment de manière bilatérale mais aussi entre eux. En effet, les agendas qui sont les leurs, en matière de lutte contre le terrorisme, de coopération sur le plan migratoire, de coopération économique et d'agenda africain sont évidemment marqués par ces convergences.

Donc, évidemment la brouille entre l'Espagne et le Maroc n'arrange personne et encore moins la France, c'est peut-être pour ça qu'il faut percevoir la volonté de la part du président Macron par le biais de son ministre des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian de proposer une médiation entre Nasser Bourita et Gonzalez Laya pour qu'ils puissent se parler sans s'invectiver.

Je crains que ce soit un peu difficile dans le contexte actuel, mais en tout cas, c'est une réalité qui fait que la France est évidemment très embêtée... Elle est d'autant plus embêtée, que cette crise succède à d'autres crises, comme celle entre le Maroc et l'Allemagne.

Comment analysez-vous la position du Parlement européen qui a mis le nez dans une affaire bilatérale entre Rabat et Madrid ?

Ce n'est pas le Parlement européen dans son ensemble mais une partie des parlementaires européens qui ont voté une résolution portée par certains partis politiques européens et pas par tous. Il faut saluer ceux qui ont voté contre et ceux qui se sont offusqués de cet agenda qui, effectivement, prend un peu en otage la relation entre le Maroc et l'Espagne. Pedro Sanchez avait tout intérêt à internationaliser l'embrouille pour masquer ses propres erreurs ou essayer de maquiller ce qui apparaît comme une faute diplomatique, à savoir l'invitation le 17 avril dernier de Brahim Ghali en catimini ou en tout cas en dehors de tout protocole. Le Parlement européen s'est un peu

invité dans cet agenda mais après tout, ce n'est pas la première fois qu'il y a eu cette européanisation de l'agenda.

On a bien sûr en tête les critiques, comme cela avait été formulé par Elva Johansson, la Commissaire suédoise aux affaires intérieures, ou son collègue grec, Margaritis Scinas, vice-président chargé de la protection du mode de vie européen qui avaient critiqué la manière avec laquelle les autorités marocaines avaient géré la question migratoire. Entre-temps, quand on peut critiquer l'européanisation à des fins politiques, il faut aussi se réjouir quand l'Union européenne salue la position marocaine. J'ai à l'esprit la déclaration du Commissaire chargé du voisinage qui a salué la décision de S.M le Roi Mohammed VI consistant à réadmettre des mineurs non accompagnés en situation irrégulière. Cela a été unanimement salué par l'UE. Il faut s'offusquer quand il y a une européanisation à vocation politique pour essayer de noyer le poisson, mais il faut se féliciter quand l'UE reconnaît le rôle important joué par le Maroc dans la question migratoire. Avec là aussi une sorte de hiatus ou une sorte de différence d'appréciations : l'Union européenne ne contribue qu'à 20% du coût réel assumé par le Maroc dans la lutte contre l'immigration, 300 millions d'euros, alors qu'on sait que cette somme avoisine plutôt 1 milliard à 1,2 milliard d'euros.

Comment analysez-vous la situation relative à l'actualité au Mali ?

La situation au Sahel est simple. Premièrement, l'opération Barkhane n'est pas une opération qui va se terminer tout de suite, c'est une opération qui va évoluer. Ce n'est pas du jour au lendemain que les soldats français vont quitter le territoire malien, c'est une évolution qui est dans l'ordre des choses. Lors du sommet de Pot en janvier 2020, du sommet de Nouakchott en juillet 2020, puis celui de N'djamena en février 2021, les pays du G5 Sahel étaient persuadés et convaincus du fait qu'il faut évoluer vers une résolution de la question sécuritaire et vers une inter opérabilité entre eux. Le Maroc et l'Algérie évidemment en faisaient partie sans oublier le Sénégal.

Est-ce que l'Europe a mis en place des outils pour dynamiser la coopération économique entre l'Europe et l'Afrique ?

Elle a mis en place tous les éléments en faveur de cette opération, encore faudrait-il que l'on parle d'une Europe unitaire ou unifiée, en prenant en compte l'importance de

la relation trans-méditerranéenne entre le continent africain et le continent européen. Dit autrement, il y a sans doute des évolutions plus méridionales, méditerranéennes et africaines, depuis la présidence portugaise, qui a commencé en décembre dernier et qui se terminera en juillet avec une dimension méditerranéenne peut-être moins africaine mais néanmoins méditerranéenne. Cela réoriente l'Union européenne vers son sud au moment où la Slovaquie a pris la présidence le 1er juillet 2021. La perspective de la présidence française de l'Union européenne au premier semestre 2022 va correspondre à un alignement des planètes. Elles s'alignent d'une certaine manière avec la présidence de l'Union africaine assumée par Macky Sall en même temps que le président Macron sera président de l'Union européenne. Donc, on aura là une configuration favorable : la transversale Europe/ Afrique, l'importance de la Méditerranée, l'importance de l'Afrique et de l'Europe du Sud. S'ajoute à cela l'importance de la considération de l'Europe latine vis-à-vis de son sud donc du Nord et de l'ouest du continent africain qui trouvera un écho avec la présidence du président Macky Sall, avec là aussi une conjonction des astres et la mise en place effective de la zone de libre-échange continentale africaine. Cette mise en place est balbutiante mais elle commencera néanmoins par une monnaie commune sur l'ensemble des pays de l'ouest, des pays de la zone économique monétaire ouest-africaine, (CEDEAO). C'est un agenda très méridional, mais vous avez raison de rappeler qu'il y a encore un hiatus simple, 30% des exportations africaines vont vers l'Union européenne alors que seulement 3% descendent de l'Union européenne vers l'Union africaine. Ce sont ce hiatus et cette asymétrie qu'il faut impérativement essayer de corriger en les équilibrant avec la mise en place d'une logique qui devrait davantage considérer le fait que la Méditerranée est une passerelle, une opportunité; elle ne doit absolument pas être un mur infranchissable, pour les biens, les marchandises tout comme pour les hommes.

Ma dernière question portera sur la proximité dans les relations entre la France et le Maroc. Pourront-ils dynamiser cette coopération économique Europe / Afrique à votre avis ?

Oui, parce que la France a besoin d'avoir des états pivots, des états sur lesquels s'appuyer pour pouvoir justement s'ouvrir

sur les marchés africains. Alors, il y en a plusieurs, la Tunisie joue aussi ce rôle, l'Algérie après tout ambitionne de le jouer malgré une situation économique quand même un peu perturbée par la crise sanitaire bien sûr, la chute vertigineuse ou le « yoyo » des prix des carburants et puis bien évidemment par les carences démocratiques. On en a encore une confirmation avec le très faible taux de participation aux élections législatives anticipées. Oui, bien sûr, le Maroc a tout pour être un pivot, un hub, qui permettrait un point d'appui le long des 3.500 kilomètres de côtes de l'Europe vers l'Afrique, de l'ouest de la Méditerranée à l'Atlantique sud. Il faut tenir compte d'un axe vertueux qui permet aux entreprises, aux hommes, aux stratégies ou à la philosophie européenne de concevoir que c'est vraisemblablement en Afrique de l'ouest que ses partenaires les plus fidèles se trouvent. Il y a une convergence d'intérêts entre les pays africains de la CEDEAO et leur voisinage. La Mauritanie a vocation à revenir dans la CEDEAO, le Maroc a fort justement sollicité son adhésion à la CEDEAO, cela remonte à juin 2017 mais ça reste encore d'actualité. Et même un pays comme la Tunisie brigue le statut dont jouit actuellement le Maroc, celui de membre observateur de la CEDEAO. Oui bien sûr la France a tout intérêt à être beaucoup plus active, beaucoup plus résiliente, et beaucoup plus dynamique en s'appuyant sur le Maroc pour une raison évidente. La stabilité et la force des entreprises françaises au Maroc sont aussi une réalité qu'il faut avoir à l'esprit. Près de 950 entreprises françaises travaillent et sont localisées au Maroc, plus de 100.000 emplois directs sont issus donc de l'implantation française. C'est peu ou prou notre dispositif en Afrique. Je précise les choses : il y a 950 entreprises françaises au Maroc et 1100 entreprises françaises sur tout le continent. On voit bien que le Maroc offre un très bon tremplin grâce à la solidité de son secteur bancaire et de son secteur d'assurance. Les liens de stabilité et la garantie financière qu'offre la place financière de Casablanca visent à accélérer la transformation économique du Maroc, avec la mise en place logique en matière donc de capitalisation boursière. Le continent africain doit renforcer le marché des capitaux, de ce point de vue, la place financière de Casablanca est sans doute la plus sûre de l'ensemble du continent africain.

Propos recueillis par Youssef Lahlah

Spike Lee, un regard et une voix singuliers depuis plus de 30 ans

Portrait



Président du jury de Cannes, le réalisateur américain Spike Lee va apporter au Festival son regard qui détonne dans le cinéma américain depuis plus de 30 ans, tout à la fois exigeant et divertissant, et ayant ouvert la voie à de nombreux artistes afro-américains.

Cannes "aura toujours une place importante dans (le) coeur" du metteur en scène de 64 ans, disait-il encore en mars dernier, car le festival lui a, le premier, offert dès son premier long métrage la reconnaissance du milieu en sélectionnant "Nola Darling n'en fait qu'à sa tête" à la Quinzaine des réalisateurs, en 1986.

C'était un petit film, tourné en deux semaines dans la chaleur de l'été 1985 en noir et blanc avec, entre autres, les économies de sa grand-mère. Mais la déflagration qu'à engendrée "Nola" se ressent encore aujourd'hui.

Avec ce premier long métrage, primé à Cannes (Prix de la jeunesse), "il a brisé le plafond de verre" pour les Noirs dans le cinéma "et ouvert les portes pour tous ceux qui sont passés après lui", affirme Michael Genet, acteur et scénariste, auteur du script de "She Hate Me" (2004).

Le réalisateur noir "Ryan Coogler ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui avec +Black Panther+ si Spike Lee n'avait pas fait ce qu'il a fait", poursuit-il au sujet de celui qui a remporté, en 2019, l'Oscar de la

meilleure adaptation pour "BlackKkKlansman". Jusqu'ici, Spike Lee avait dû se contenter d'un Oscar d'honneur, hors compétition, en 2016.

Shelton Jackson Lee, de son nom de naissance, né en Géorgie en 1957, a grandi à Brooklyn, dans le quartier de Fort Greene, où se trouvent toujours les bureaux de sa société de production, 40 Acres and a Mule.

Petit homme au regard résolu derrière ses lunettes, il jouait le rôle du coursier gouailleux Mars Blackmon dans "Nola".

"Il était réservé, mais je l'appelais l'homme idée", raconte Herbert Ei-

chelberger, qui fut son professeur de cinéma à l'Université Clark à Atlanta et que Spike Lee présente comme son mentor.

"Dès le début, c'était un grand conteur", dit l'enseignant, qui le pensait prédestiné au documentaire. Mais Spike Lee n'y viendra qu'en 1997 avec "4 Little Girls", nommé aux Oscars et suivi par beaucoup d'autres.

Entre-temps, il aura affirmé son cinéma, souvent politique avec des films comme "Do the Right Thing", "Jungle Fever" ou "Malcolm X", produits à l'écart d'Hollywood pour rester maître de la distribution, largement ouverte aux acteurs noirs, et du montage.

"Un jour, je lui ai demandé pourquoi il s'ennuyait à écrire lui-même", se rappelle Michael Genet. "Et il m'a répondu: je suis d'abord un auteur."

Pour autant, même s'il n'a jamais réalisé de blockbuster, ce fan de l'équipe de basket des New York Knicks est, malgré tout, considéré aux Etats-Unis comme un réalisateur grand public. "Quand nous sommes rentrés de Cannes (en 1986), le film ("Nola Darling") était sorti à New York et je ne pouvais plus marcher dans la rue", se souvient l'acteur John Canada Terrell.

Il bénéficie d'un coup d'accélérateur quand, en 1987, Nike lui confie la réalisation d'une série de spots publicitaires pour les chaussures Air

Jordan. Ces petits films en noir et blanc, qui mettent en scène Michael Jordan et Spike Lee, de retour en Mars Blackmon, vont transformer à jamais le marketing sportif.

Boulimique de projets, il tournera des spots pour différentes marques, ainsi que des vidéos musicales. Et aussi des films plus classiques, comme "Inside Man" (2006), un thriller qui reste comme son plus grand succès au box-office.

Mais il demeure farouchement accroché à son indépendance et garde le cap, à 64 ans, avec la communauté noire américaine en toile de fond. "BlackKkKlansman", qui lui avait déjà valu le Grand Prix à Cannes avant un Oscar, évoque ainsi l'histoire vraie d'un Noir infiltré dans les rangs du Ku Klux Klan.

Avec "Da 5 Bloods", sorti sur Netflix en 2020, il évoque le rôle majeur des Afro-Américains dans tous les conflits engagés par les Etats-Unis, une contribution souvent passée sous silence ou minimisée, qui n'a jamais favorisé leur émancipation.

"Entre 1985 et aujourd'hui, c'est le jour et la nuit", disait-il de la présence des Noirs au cinéma en janvier 2018 dans l'émission de la chaîne Vicedland "Desus & Mero". "Mais nous ne pouvons pas être satisfaits. Il ne s'agit pas seulement de faire un film. Nous devons accéder à ces postes-clés pour avoir notre mot à dire sur ce qui se tourne."



Même s'il n'a jamais réalisé de blockbuster, Spike Lee est considéré aux Etats-Unis comme un réalisateur grand public

Mots flechés

Par Abou Salma

JeuX & Loisirs

BAHUT	COMME PAR HASARD	GRECQUE	FEMME D'ALLURE MASCULINE	CONIFÈRE ALCOOL DE RIZ	FOULE EN DÉSORDRE	CONNU	LOUPE
			LOUSTIC SIMPLE				
DÉCHIFFRER CUBE			LETTRES DE LYON	VOYELLES ET CETERA		COMPLIQUÉE	GAZ RARE
		APPÉTISANT					
THUNE ANNONCE UNE SUITE					DÉCHET AZOTÉ		
		EN SOMME LEVER EN MENAÇANT		DOGME			PRINCE ARABE
LETTRES DE NOBEL		LIE DÉBUT D'ATTAQUE		ARRÊTE À RABAT	OPPOSÉ À PÉRIGÉE	ARTICLE INDÉFINI COIFFEUR	
ÉTAT DES VOILES				FEMME EN ORBITE			PRISON
CORRIGE						TÊTE DE GIRAFE EN GROS	
PRÉPOSITION		AVOIR EN HORREUR					
SÉLECTIONNER	SYMBOLE DU RADIUM	DÉBUT D'EMPIRE	CHAMBRE FROIDE				FIN DE VERBE
				FOULIE À GORGE		ARTICLE	
RÉUNION DE CORPS					GÉHENNE		

Solution mots flechés d'hier

CHIFFRE	A	PROFANE	PERSONNE	DEUS	AVANTAGE	V	U	WAGON	CHANGEMENT	A	AVANTAGE
NEGATION	R	E	C	I	T	S	A	M	B	A	
ARMÉE	A	R	S	E	N	A	L	O	R	R	
REMOUE	E	P	L	E	I	P	Z	I	G		
PROFANE	T	E	M	P	O	I	A	O			
PROFANE	E	C	O	R	C	H	E	B	A	T	
PROFANE	E	B	H	O	B	I	S				
PROFANE	E	A	S	Y	E	M	I	E	T	T	E
PROFANE	N	D	A	E	R	G					
PROFANE	O	N	I	N	C	L	U	S	O	E	
PROFANE	E	C	L	I	R	E	I	R			
PROFANE	K	A	F	K	A	E	S	T	D	I	
PROFANE	L	U	E	S	A	S	H	U	E	E	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saïdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Myriem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouta
Mariama Farki
Elkandoussi Elmaridi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali Khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdellkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdad
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE 130/64

Site web:
www.libe.ma

E-mail:
liberation@libe.ma

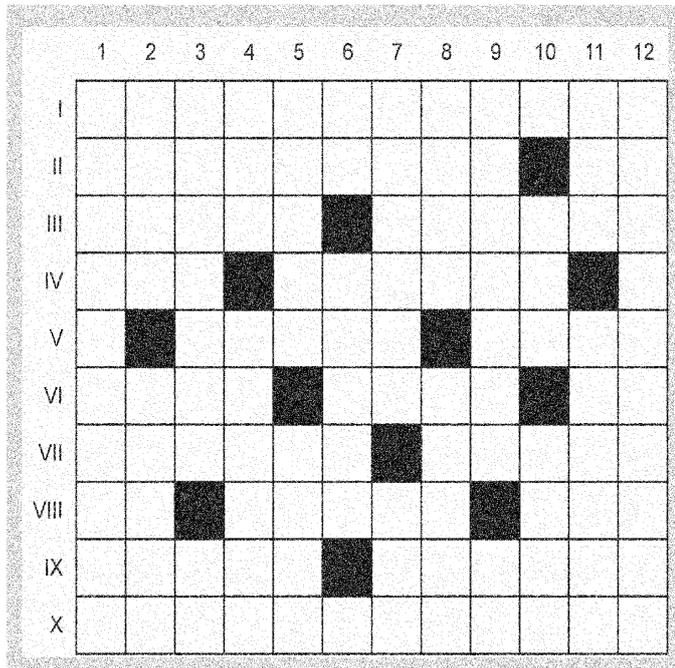
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc
المغرب OJD MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT.

- I. Ils sentaient bon le sable chaud.
- II. Faisant des volutes. - Papillon nuisible.
- III. Qui n'a pas la pêche. - Ses points font mal.
- IV. Machines à coudre. - Retrouve un peu de chaleur.
- V. Passe une écluse. - C'est moi, disait Louis XIV.
- VI. Source d'urine. - Fait une geste écologique. - Fin d'étape.
- VII. Il écrivait en tailleur. - Coquines.
- VIII. Est tombé (phonétiquement). - Colin de nos étals. - Non signalés.
- IX. Le bac lui est plus utile qu'à beaucoup d'autres. - Change de ton.
- X. Elles mettent la main à la pâte.

VERTICALEMENT.

- 1. Prise de contrôle.
- 2. Cherche l'amélioration en partant du bon pied. - Vu et revu.
- 3. Exagérer. - À bout d'habit.
- 4. Il est plus ou moins excité. - Donner vie.
- 5. Se traversent souvent à pieds secs. - Loué.
- 6. Elle fait nuit noire. - Demander réparation à la Justice.
- 7. Tomber troitement. - Qui en a ras-le-bol.
- 8. Agréable à lire. - Change de ton.
- 9. Hors jus. - Passé sous silence.
- 10. Il vous apporte cruci.com. - Pensez donc.
- 11. Rebrousse poil. - Donne la pétoche.
- 12. Résultent souvent d'un régime drastique.

Grilles de sudoku

Facile

2		4			7			
9			7	8				
7	5		9	2	6		8	
			8	1	5	9		
		2				3		
	1	9	2	5				
4		8	7	1		2		9
			6	4				3
	9			5				4

Moyen

	7	3				9	8	1
							5	6
9	3	8					2	
	1	7		2			3	
3								5
	6		9			7	4	
4				5	1		3	
7	2							
1	3	6		4			7	

Difficile

8		4	5					
3			5	9	4			
			2					
7				4				
8	4		1	9		2	6	
	6					1		
		3						
9	2	5				7		
	1		7			6		

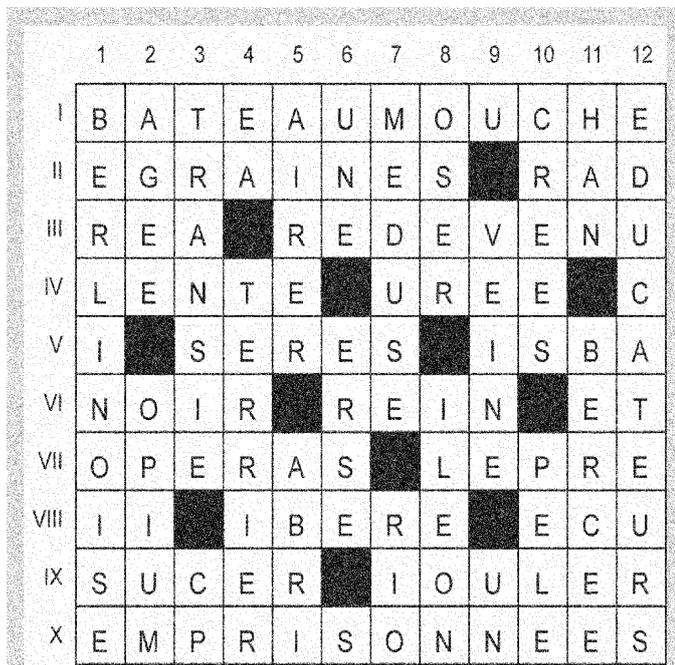
Expert

8	4	3						
	2		1		3			
	1		2		8			
				5			3	
6	5						9	4
1		9						
		8	5				4	
	2	3			7			
			1	9		6		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution mots croisés d'hier



Facile

8	1	7	5	4	3	6	2	9
5	4	2	6	8	9	1	3	7
9	3	6	2	7	1	5	8	4
4	2	5	9	1	8	3	7	6
1	7	9	3	6	5	2	4	8
3	6	8	4	2	7	9	5	1
7	5	4	1	3	6	8	9	2
2	9	1	8	5	4	7	6	3
6	8	3	7	9	2	4	1	5

Moyen

5	6	2	8	7	1	3	4	9
3	1	8	4	9	6	7	5	2
9	4	7	3	2	5	6	1	8
1	7	3	9	6	8	5	2	4
4	8	6	7	5	2	1	9	3
2	9	5	1	3	4	8	6	7
8	5	1	2	4	7	9	3	6
6	3	4	5	8	9	2	7	1
7	2	9	6	1	3	4	8	5

Difficile

1	2	6	8	7	3	5	4	9
9	3	4	2	6	5	8	1	7
7	8	5	1	9	4	3	2	6
3	5	1	6	8	2	7	9	4
6	7	2	3	4	9	1	8	5
8	4	9	7	5	1	6	3	2
4	1	3	5	2	7	9	6	8
2	6	7	9	1	8	4	5	3
5	9	8	4	3	6	2	7	1

Expert

5	4	7	3	8	2	9	6	1
6	3	9	1	4	7	2	5	8
1	2	8	6	9	5	4	7	3
8	1	4	7	3	6	5	2	9
3	7	5	4	2	9	1	8	6
9	6	2	5	1	8	3	4	7
7	5	3	2	6	1	8	9	4
4	8	6	9	5	3	7	1	2
2	9	1	8	7	4	6	3	5

Economie

La Banque mondiale table sur une reprise économique progressive à court terme

La reprise économique au Maroc pourrait être "progressive" et "irrégulière" à court terme, a estimé la Banque mondiale (BM) dans son dernier rapport de suivi de la situation économique du Maroc.

La BM prévoit ainsi que la croissance du PIB réel rebondira à 4,6% en 2021, soutenue par la bonne performance du secteur agricole et par une reprise partielle des secteurs secondaire et tertiaire, indique-t-on dans le rapport.

Dans ce scénario de base, la Banque estime que "la production agricole dépasse les tendances historiques, la campagne vaccinale progresse comme prévu, la politique monétaire reste accommodante et le processus d'assainissement budgétaire est progressif, avec une réduction modérée du déficit dès 2021", rapporte la MAP. Après deux années consécutives de sécheresse, les données préliminaires suggèrent que la saison agricole 2020/21 "sera forte", souligne la même source, notant que les précipitations abondantes de ces derniers mois ont conduit à une révision substantielle des prévisions de production des principales cultures du Maroc.

La reprise des secteurs de l'industrie manufacturière et des services devrait être progressive avec une croissance de la valeur ajoutée de 3,4% et 3,1% respectivement, initialement limitée par le ralentissement des partenariats commerciaux du Maroc en début d'année et par un retour prolongé du tourisme international.

Par ailleurs, la BM affirme que le Maroc se distingue comme étant un pays qui a su profiter de la crise de Covid-19 pour en faire une opportunité et lancer un ambitieux programme de réformes transformatrices.

Il s'agit de la création d'un Fonds d'investissement stratégique pour soutenir le secteur privé, la refonte du cadre de protection sociale pour dynamiser le capital humain et la restructuration du vaste réseau d'entreprises publiques marocaines, fait remarquer la BM, relevant qu'une mise en œuvre réussie de ces réformes pourrait déboucher sur "une trajectoire de croissance plus forte et plus équilibrée". Ces réformes pourraient augmenter le potentiel de croissance de l'économie marocaine, en augmentant la contestabilité du marché, en renforçant la concurrence et en rationalisant le rôle des entreprises publiques dans l'économie. Ainsi, un nombre croissant d'entreprises privées pourrait accéder aux marchés, croître et créer des emplois.

"Un secteur privé plus dynamique pourrait faire un meilleur usage du large stock de capital physique accumulé au cours des dernières décennies, augmentant ainsi les gains en termes de croissance des infrastructures existantes, dont la performance a été jusqu'à présent décevante", fait observer le rapport.

Et de poursuivre que l'accélération du rythme de formation du capital humain pourrait permettre à un plus grand nombre de citoyens marocains de réaliser leur potentiel de productivité, ce qui contribuerait à relever le niveau de vie et à accélérer la croissance économique.

Ce rapport présente les perspectives actuelles pour le Maroc compte tenu des récents développements de Covid-19.

L'IPPIEM hors raffinage boucle un sixième mois de hausse



Le mois de mai 2021 a été marqué par une nouvelle hausse de l'indice des prix à la production du secteur des «Industries manufacturières hors raffinage de pétrole», selon les

statistiques publiées par le Haut-commissariat au plan (HCP).

Selon l'institution publique, l'indice des prix à la production du secteur des «Industries manufacturières hors raffinage de pétrole» a enregistré une hausse de 0,4% au cours du mois de mai 2021 par rapport au mois d'avril 2021.

Il poursuit ainsi sa tendance haussière débutée à fin décembre 2020 (0,4%) et qui ne s'est plus arrêtée depuis lors, puisque l'indice a continué de progresser durant les mois de janvier (0,2%), février (0,3%), mars (0,7%) et avril (0,6%) derniers.

Soulignons que cette hausse est liée à l'augmentation des prix des «Industries alimentaires» (1,6%), de la «Métallurgie» (0,8%), de l'«Industrie chimique» et la «Fabrication d'équipements électriques» (0,3%) et dans le «Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège» (0,1%).

Dans sa note d'information relative à l'indice des prix à la production industrielle, énergétique et

minière (IPPIEM) du mois de mai 2021, le Haut-commissariat attribue également cette évolution à la baisse des prix de l'«Industrie d'habillement» (0,3%).

A titre de rappel, la hausse observée en avril dernier avait été attribuée à un accroissement au niveau des prix de l'«Industrie chimique» de 2,5%, dans les «Industries alimentaires», la «Fabrication de produits métalliques», à l'exclusion des machines et des équipements et dans la «Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques» (0,5%), dans la «Fabrication de textiles» (3,0%), dans l'«Industrie d'habillement» (0,7%) et dans la «Fabrication de meubles» (0,6%).

Cette évolution avait été aussi attribuée à la baisse des prix enregistrée dans la «Métallurgie» (1,3%), de la «Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques» (0,2%) et dans le «Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège» (0,8%).

Un mois plus tôt (mars), le

Haut-commissariat liait cette fois-ci la hausse de l'indice des prix à la production du secteur des «Industries manufacturières hors raffinage de pétrole» à celle des prix de la «Métallurgie» (3,4%), de l'«Industrie chimique» (2,5%), des «Industries alimentaires» et de la «Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique» (0,8%) et dans la «Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques» (0,1%).

Dans sa note d'information publiée à cette période, l'organisme chargé de la production, de l'analyse et de la publication des statistiques officielles au Maroc avait également attribué cette hausse à la baisse des prix enregistrée dans l'«Industrie d'habillement» (0,6%) et dans la «Fabrication d'équipements électroniques» (0,1%).

Il est important de rappeler ici que cette série de hausses est intervenue après une baisse de 0,1% de l'IPPIEM hors raffinage enregistrée au cours du mois de novembre 2020, suite au recul de 2,1% des prix de la «Métallurgie» et de 0,1% de la «Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques».

Selon les explications d'alors du Haut-commissariat, cette baisse était également liée à la hausse des prix au niveau des branches des «Industries alimentaires» et «Industrie chimique» (0,1%), dans la «Fabrication de textiles» (0,4%) et dans le «Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège» (0,7%).

Il est à noter que les données publiées récemment par le HCP montrent que les indices des prix à la production des secteurs des «Industries extractives», de la «Production et distribution d'électricité» et de la «Production et distribution d'eau» ont connu une stagnation au cours du mois de mai 2021. Comme lors des précédents mois.

Alain Bouithy

La TSAV a généré près de 3,47 MMDH de recettes en 2020

La Taxe spéciale annuelle sur les véhicules (TSAV) a généré une recette de l'ordre de 3,47 milliards de dirhams (MMDH) au titre de l'exercice écoulé, en accroissement de 2% par rapport à 2019, selon la Direction générale des impôts (DGI).

Cette recette a été réalisée à hauteur de 95% via le réseau des partenaires contre 93,4% en 2019, ramenant, ainsi, les réalisations au niveau des guichets de l'administration fiscale à 5% contre 6% en 2019, précise la DGI dans son rapport d'activités 2020.

Ledit rapport fait aussi savoir qu'une flexion a été engagée visant l'amélioration de

la gestion de la TSAV et la clarification de certains aspects relatifs au cadre juridique la régissant, rapporte la MAP.

A cet effet, des mesures ont été prises en vue de rationaliser, d'harmoniser et de maîtriser les risques liés à la gestion de l'exonération en matière de TSAV prévue par les articles 260 et 260 bis du Code Général des Impôts (CGI), indique la même source.

En vue d'interagir avec les doléances des redevables, la DGI a traité l'intégralité des demandes parvenues à la boîte de réclamations "TSAV", soit un total de 2.887 réclamations portant sur des questions d'ordre juridique ou

technique.

Lesdites réclamations, en fonction du canal d'acheminement, se répartissent sur les réclamations téléphoniques (671), les accueils physiques (851), les réclamations par voie postale (763) et les réclamations électroniques (602).

Par ailleurs, la DGI fait savoir que les recettes spontanées se sont établies à plus de 148,8 MMDH en 2020, soit 95% de la recette globale, notant que 93% de la recette brute globale recouvrée par la DGI a été télé-payée (environ 135 MMDH, soit 7.293.581 opérations).



La DGI dématérialise plus de 14 millions d'opérations

Près de 14,25 millions d'opérations ont été dématérialisées par la Direction générale des impôts (DGI) en 2020, soit plus de 5,3 fois le volume enregistré en 2016. "En 2020, la DGI a poursuivi le déploiement de sa stratégie de digitalisation en redoublant d'efforts pour renforcer le bouquet des services dématérialisés offerts aux usagers et aux partenaires de la DGI", souligne la Direction dans son rapport d'activité au titre de l'exercice écoulé.

Cette dématérialisation a, par ailleurs, permis d'assurer la continuité des services et des prestations offertes dans le contexte d'urgence sanitaire, ajoute la DGI.

Ce rapport fait aussi état d'une concentration, par les télépaiements et les télédéclarations, de près de 75% des opérations réalisées de manière dématérialisée en 2020, ainsi qu'une hausse

de 139% du nombre des services en ligne liés aux déclarations sur la période 2017-2020.

En outre, la DGI relève que le nombre de déclarations Impôt sur les sociétés (IS), Impôt sur le revenu (IR) et taxe sur la valeur ajoutée (TVA) déposées en ligne en 2020 s'est chiffré à 3,36 millions, en augmentation de 21% par rapport au volume enregistré en 2017. S'agissant du nombre d'opérations télé-payées en 2020, il s'est élevé à 7,29 millions contre 2,47 millions en 2016, soit une progression de 195%, fait savoir la même source, ajoutant que près de 1,93 millions d'attestations ont été délivrées en ligne contre 16.850 en 2016. Le volume a ainsi été multiplié par 114 sur la période considérée. Il est également en accroissement de 48% par rapport à 2019.

Le Conseil de surveillance d'Al Omrane satisfait des résultats obtenus

Le Conseil de Surveillance et l'Assemblée Générale Ordinaire du Groupe « Al Omrane » s'est tenu mardi 29 juin dernier, sous la Présidence de Monsieur le Chef du Gouvernement, et Président du Conseil de surveillance du Holding Al Omrane, Saad Dine El Othmani, pour l'examen et l'adoption des résultats du Groupe au titre de l'année 2020 et son bilan d'étape à fin mai 2021. Ont pris part à ce conseil, madame Nouzha Bouchareb, ministre de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville, vice-présidente du Conseil de surveillance, Aziz Rebbah, ministre de l'Energie, des Mines et de l'Environnement, Jamila El Mousali, ministre de la Solidarité, du Développement social, de l'Égalité

et de la Famille, Dounia Ben Abbas Taarji, présidente du directoire du Fonds Hassan II pour le développement économique et social, Abderrahmane Semmar, directeur des entreprises Publiques et de la Privatisation au ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration. Ont pris part également aux travaux du Conseil de surveillance, Khalid Safir, Wali directeur Général des Collectivités Territoriales au ministère de l'intérieur et d'autres membres et représentants des Départements ministériels et institutions publiques.

A cette occasion, le président du Conseil de surveillance a exprimé sa satisfaction quant aux résultats atteints par le Groupe au titre de l'année 2020, qu'il a jugés positifs, compte tenu de la situation exceptionnelle que traverse l'économie nationale. Rappelant la Haute sollicitude Royale qui entoure le secteur, le chef du gouvernement a exhorté à davantage de synergies et d'efforts concertés de toutes les parties pour surmonter les difficultés transverses qui peuvent entraver la mise en œuvre des programmes et projets du Groupe, vu le caractère stratégique des missions confiées par l'Etat au Groupe Al-Omrane et l'importance de son rôle en tant qu'outil public de mise en œuvre de la politique du gouvernement dans le secteur de l'habitat et du développement urbain.

Concernant les résultats du



groupe pour l'année 2020, M. Badr Kanouni, président du Directoire du Groupe Al-Omrane, a indiqué lors de sa présentation, qu'en dépit d'une conjoncture difficile exacerbée par les effets de la crise sanitaire en cours, le Groupe a pu mobiliser un investissement total de 4,36 milliards de dirhams, en augmentation de 15% par rapport aux prévisions, permettant le lancement de 17.576 unités et l'achèvement des travaux de construction de 15.165 nouvelles unités en propre et dans le cadre de partenariats. Le Groupe a pu achever par ailleurs, au titre de la restructuration et mise à niveau ur-

baine pour le compte de l', 96 446 unités et en lancer 85 875 unités. Sur le plan commercial, les réalisations du Groupe lui ont également permis de générer un chiffre d'affaires de 3,32 milliards de dirhams, en hausse de 8 % par rapport aux prévisions.

Monsieur Badre Kanouni, a par la suite présenté au Conseil les réalisations du Groupe, à fin mai 2021 qui affichent des niveaux d'avancement conformes aux prévisions.

A l'issue de ses travaux, le Conseil de Surveillance du Groupe Al Omrane, a validé le bilan d'activité et les comptes du

Groupe au titre de l'année 2020. Et en soutien aux efforts consentis par le Groupe en matière, de gouvernance, le Conseil a ratifié la création d'un comité de gouvernance, sous la présidence de Madame Dounia Ben Abbas Taarji, Présidente du Directoire du Fonds Hassan II pour le Développement Economique, comprenant des représentants du Chef du Gouvernement, du ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville et du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration.



En dépit d'une conjoncture difficile, les investissements du Groupe ont grimpé de 15% en 2020

La dette extérieure publique à 373,7 MMDH au premier trimestre



L'encours de la dette extérieure publique s'est établi à 373,7 milliards de dirhams (MMDH) au terme du 1er trimestre de l'année 2021, selon la Direction du trésor et des finances extérieures relevant du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration.

Cette dette est répartie sur le Trésor (200,9 MMDH) et les autres emprunteurs publics (172,8 MMDH), précise la DTFE dans son bulletin statistique de la dette extérieure publique à fin mars, publié sur le site du ministère.

Durant les trois premiers mois de l'année 2021, rapporte la MAP, les tirages sur emprunts extérieurs publics ont porté sur

un volume global de 8,6 MMDH, dont 6,4 MMDH mobilisés par le Trésor (4 MMDH pour les appuis aux réformes, 2 MMDH au titre des mesures d'atténuation des impacts de la pandémie du nouveau coronavirus et 0,4 MMDH pour les projets du budget) et 2,2 MMDH au profit des projets des établissements et entreprises publiques (EEP) et institutions d'utilité publique (IUP), fait savoir la même source. La DTFE indique aussi que le service de la dette extérieure publique s'est élevé à 5,3 MMDH (2,7 MMDH ont été réglés par le Trésor et 2,6 MMDH par les autres emprunteurs publics).

Par devise, la dette extérieure publique a été dominée par l'euro

(59,6%), alors que le dollar américain a représenté 30,9% et le yen japonais 2,8%, précise la DTFE, ajoutant que la part de la dette à taux d'intérêt fixe s'est élevée à 74,3% contre 25,7% à taux variable.

Le bulletin statistique de la dette extérieure publique est une publication trimestrielle visant à diffuser des statistiques de la dette extérieure publique, en vue de compléter les statistiques disséminées dans le cadre de la Norme spéciale de diffusion des données du FMI (NSDD) et de permettre aux utilisateurs internes et externes de disposer régulièrement d'une vue globale sur l'endettement extérieur public.

Les fresques murales du Moussem d'Assilah redonnent vie à la cité des arts



Après de longs et interminables mois de fermeture, consécutive à la pandémie de Covid19, les ruelles de la cité des arts semblent reprendre doucement goût à la vie.

Puisant dans l'âme de la ville et son inusable persévérance créative, la fondation du forum d'Assilah propose cette année un menu à la fois éclectique et accessible, brossant un paysage artistique rehaussé par de sublimes fresques murales. Ils sont dix artistes marocains et un plasticien bahreïni qui ont investi les murs blancs de l'ancienne médina. Ils y créent des fresques murales au fil desquelles, des couleurs, formes et symboles éclorent, redonnant à Assilah son charme et mettant en valeur son urbanisme et son essence artistique.

Au micro de la chaîne d'information M24 de la MAP, l'artiste plasticien Hakim Ghilan, indique que la 42^{ème} édition du Moussem d'Assilah a débuté par la peinture des fresques murales, qui connaît la participation de 11 artistes d'écoles et courants divers.

La fondation du forum d'Assilah, organisatrice de l'événement, a laissé

aux artistes le libre choix des thématiques, relève-t-il, notant que "les fresques murales reflètent cette inspiration créatrice que la ville d'Assilah exerce sur les plasticiens.

Une liberté qui traverse les couleurs, les formes et les symboles qui meublent les projets des fresques, qui ont le pouvoir d'aimer habitants et visiteurs estivaux de la ville. De Tanger, le plasticien prometteur Mohamed Dabdoubi participe pour la première fois au Moussem culturel d'Assilah. Il a à cœur de saisir l'occasion du retour à la vie après la triste période pandémique, pour apporter sa touche de gaieté aux ruelles de la cité.

L'artiste ne cache pas sa voie et forme le vœu de voir ces manifestations s'organiser dans différentes villes marocaines. Taoufiq Chichani, un artiste casablancais expérimenté, estime, lui, que peindre des fresques murales à Assilah a un goût particulier, car la population est habituée à l'art plastique, figuratif soit-il ou abstrait, grâce aux efforts de la fondation du Forum d'Assilah.

L'artiste, qui a à son actif des

fresques murales à Casablanca, Rabat, Agadir, khouribga et à l'étranger, travaille sur une fresque à arrière-plan sombre qu'il meuble de lignes, de signes et de chiffres de couleur blanche, reflétant des visages aux expressions différentes. Cette thématique du visage, on la retrouve également sur la fresque de la jeune artiste Jihane Lamas, qui a choisi de dessiner aux couleurs de la vie et de l'espoir, à différents degrés du vert.

Lamia Baloul, l'artiste plasticienne casablancaise, est aux anges, et elle le fait savoir. Elle participe pour la première fois à cette manifestation. "Les fresques ont ressuscité la joie de la rencontre entre artistes et redonné vie à la cité des arts, grâce à cette avalanche de couleurs et de formes".

Sa fresque, pour laquelle elle a fait appel à un essaim de volontaires, respire la vie. En dessinant une ville grouillant d'activités, elle semble lancer une invitation-vœu à se laisser embaumer par la douceur de l'art.

La plasticienne Saoussan Melehi travaille, elle, sur le recyclage du papier et

de la laine. Elle utilise la technique de l'assemblage pour créer deux fresques murales faisant la part belle au jaune au cramoisi.

Les fresques murales d'Assilah, c'est aussi une école artistique ouverte en plein air, à laquelle participent des enfants de la ville pour donner un coup de main aux artistes. Un moyen, selon la fondation du forum d'Assilah, de semer les germes de l'art dans l'esprit des jeunes et les mettre sur le chemin du goût raffiné et de la beauté. Le mur de l'école Sidi Mohamed Ali Marzouk leur a ainsi été consacré pour créer une série de fresques reflétant leur propre vision de la cité des arts.

A Assilah, l'art est partout. Outre les fresques murales, un vernissage de l'exposition "jeunes d'Assilah" des artistes plasticiens et photographes vient d'avoir lieu à la maison de la culture.

Par ailleurs, des ateliers en art plastique et sculpture, encadrés par des artistes marocains et bahreïnis, et un autre dédié aux enfants débiteront en fin de semaine.

Par Hicham Moussaoui

Le cinéma mondial va célébrer ses grandes retrouvailles à Cannes

Des retrouvailles, presque comme avant : de Catherine Deneuve à Spike Lee en passant par Sean Penn et Marion Cotillard, le cinéma mondial avait rendez-vous mardi dernier sur la Croisette pour le coup d'envoi du premier Festival de Cannes depuis le début de la pandémie de Covid-19.

Le plus important festival du monde, qui se tient d'habitude en mai mais a dû être décalé à cause de la crise sanitaire, doit décerner ses prix le 17 juillet, dont la prestigieuse Palme d'Or, remportée en 2019 par le Sud-Coréen Bong Joon-ho pour "Parasite".

Sur la croisette plus de couvre-feu, ni de jauges dans les salles, mais le masque reste de vigueur en intérieur : "L'épidémie n'est pas vaincue, la prudence doit être de mise. On a l'habitude de s'embrasser en haut des marches, on ne s'embrassera plus... Mais le cœur y sera tout autant", a déclaré le délégué général du festival Thierry Frémaux.

Au total, 24 films en compétition officielle seront projetés aux milliers de festivaliers et à un jury présidé par le cinéaste new-yorkais Spike Lee, déjà désigné en 2020 et qui a accepté de rempiler, après l'annulation de l'an dernier.

L'accompagneront cinq femmes et trois hommes, dont la star du cinéma coréen Song Kang-ho (qui jouait le père dans "Parasite") ou la chanteuse Mylène Farmer, figure de la pop culture française. Côté films, l'incassable Leos Carax ouvrira la compétition avec "Annette", une comédie musicale avec Adam Driver et Marion Cotillard, dont le scénario et la musique ont été écrits par les Sparks, groupe américain aussi discret qu'influent.

La compétition compte de prestigieux cinéastes, certains déjà couronnés à Cannes comme l'Italien Nanni Moretti ("Tre Piani"), Jacques Audiard pour "Les Olympiades" tourné dans le XIII^{ème} arrondissement de Paris, ou Apichatpong Weeras-

thakul pour son premier film en anglais hors de Thaïlande ("Memoria"), avec Tilda Swinton et Jeanne Balibar. Mais elle met aussi à l'honneur des artistes comme le Marocain Nabil Ayouch, l'auteur de "Much Loved", dont le film "Haut et Fort" prend le pouls de la jeunesse marocaine et de ses aspirations, ou le Russe Kirill Serebrennikov ("Petrov's Flu"), dont le fauteuil devrait rester vide car il est interdit de sortie du territoire russe.

Des questions identitaires aux mystères du couple, avec aussi une présence en force de la musique - du rap des Français de NTM au Velvet Underground - Cannes promet un vaste panorama de la création. Beaucoup de films sélectionnés "ont la fièvre, une force de combat et, additionnés les uns aux autres, vont nous permettre (...) peut-être encore plus cette année, de faire un beau voyage", selon M. Frémaux.

Au total, plus de 80 films (voire plus de 120 avec les sections paral-

lèles) seront projetés jusqu'à la soirée de clôture, qui devrait s'achever dans des rires avec la projection du nouvel opus de la comédie parodique d'espionnage "OSS 117 : Alerte rouge en Afrique noire".

Si le jury et le comité de sélection sont majoritairement féminins, seuls quatre réalisatrices, dont trois Françaises, sont en lice pour la Palme d'Or, remportée une seule fois par une femme, Jane Campion, en 1993 ("La Leçon de piano"). Mais elles sont beaucoup plus présentes en dehors de la Compétition officielle, comme dans la sélection "Un certain regard", consacrée aux nouveaux talents.

Le Festival, qui a annoncé une série d'engagements pour réduire son impact sur l'environnement, un sujet que la crise climatique rend incontournable aussi dans le milieu du cinéma, a programmé une sélection éphémère de films sur l'environnement, dont une "comédie climatique" signée Louis Garrel.

Après les confinements stricts, les fermetures de cinémas, les festivals comme Berlin ou Sundance qui se sont tenus en ligne - ce que Cannes a toujours refusé - puis une cérémonie des Oscars en demi-teinte, le Festival doit aussi être l'occasion de renouer avec le glamour et les stars.

Parmi les moments les plus attendus de cette édition, que Thierry Frémaux veut "collector", le grand retour de Catherine Deneuve sur la Croisette, 57 ans après la Palme d'Or reçue par "Les Parapluies de Cherbourg" ou la remise d'une Palme d'Or d'honneur à Jodie Foster, qui avait foulé le tapis rouge, enfant.

Sur le tapis rouge, le Festival aura ses incontournables, comme Léa Seydoux, Tilda Swinton ou la Luxembourgeoise Vicky Krieps... Pour tous, le pass sanitaire sera de vigueur et pour ceux qui ne sont pas vaccinés, des tests seront réalisés toutes les 48 heures gratuitement sur place.

Alain Delon se paie Jean Dujardin, Omar Sy et Brad Pitt

De retour sur le devant de la scène après son AVC, Alain Delon a accordé à Cyril Viguier de TV5 Monde sa première interview en deux ans. L'occasion pour lui de donner des nouvelles de sa santé, mais aussi de commenter le cinéma contemporain, et d'évoquer ceux que les médias considèrent comme ses successeurs.

Pour lui, aucun acteur actuel ne lui arrive à la cheville: "Vous me paralysez. Je ne vois pas du tout, non. Je n'en connais pas", répond-il lorsqu'on le questionne sur le sujet.

Interrogé sur Jean Dujardin, Delon répond: "Pff... Pardon?" Et sur Omar Sy, il évacue d'un: "... Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise?" "Il y en a [des héritiers de Delon], mais ce ne sont pas ces deux-là."

Alain Delon "aime bien" Vincent Cassel: "J'aimais bien son père", précise-t-il à propos de Jean-Pierre Cassel, acteur notamment de L'Armée des Ombres et du Charme discret de la bourgeoisie. Les acteurs américains, comme Brad Pitt et Matt Damon, ne l'inspirent pas

beaucoup plus: "Je ne sais pas, je les connais peu. Et je ne les vois pas comme moi. Je les vois comme ils sont eux: bien." Alain Delon reste en revanche encore sous le charme de Marlon Brando, et surtout de John Garfield, célèbre gueule du cinéma américain des années 1940, et star des films noirs Body and soul et Le Facteur sonne toujours deux fois: "C'est le premier et le seul qui m'ait fasciné comme ça. Il était extraordinaire, physiquement et dans sa façon de jouer. Aujourd'hui, les gens ne savent même plus qui c'est."



Bouillon de culture

Britney Spears



Un tribunal de Los Angeles a rejeté la demande de Britney Spears d'écarter son père de la tutelle judiciaire dont elle fait l'objet depuis 2008 à la suite de troubles psychologiques et qui donne à celui-ci le contrôle sur ses affaires, ont indiqué des médias américains jeudi.

La décision de la Cour supérieure de Los Angeles, rendue mercredi, fait suite à une demande déposée en septembre par l'avocat de Britney Spears, qui souhaitait que la société de gestion de patrimoine Bessemer Trust soit ajoutée à la tutelle et que le père de la chanteuse, Jamie Spears, en soit écarté, rapporte CNN.

La demande "de suspendre James P. Spears immédiatement après la nomination de Bessemer Trust Company of California en tant que seul tuteur des biens est rejetée", a déclaré la juge Brenda Penny, selon des documents du tribunal consultés par CNN.

Cette décision intervient une semaine après un plaidoyer de la chanteuse pour mettre fin à la tutelle dont elle fait l'objet et qu'elle juge "abusive", tutelle au cours de laquelle elle dit avoir dû prendre des médicaments pour contrôler son comportement, ne pas avoir été autorisée à prendre des décisions concernant ses amitiés ou ses finances, et ne pas avoir pu se faire retirer un implant contraceptif, alors qu'elle souhaitait avoir d'autres enfants.

Rajae Lahlou : L'oeuvre d'art est comme un miroir de l'âme

L'artiste peintre Rajae Lahlou expose, dans un entretien à la MAP, son expérience et présente ses dernières créations.

A quelle école s'identifie l'artiste peintre Rajae Lahlou ?

Influencée depuis mon plus jeune âge par l'environnement de la capitale culturelle et spirituelle du Maroc, j'ai toujours porté un grand intérêt à l'art dans ses diverses formes. Je suis passionnée de romans, de musique, de cinéma et de poésie, mais c'est dans la peinture que je trouve mon réconfort, une discipline qui me permet de m'exprimer librement sans se soucier des normes et diktats imposés par la société. En tant qu'artiste peintre, ma technique de prédilection est l'abstrait, ma créativité et liberté d'esprit sont exprimées à travers mes oeuvres abstraites n'ayant pas de formes prédéfinies, transcendant le monde réel, essayant de dépendre et de souligner ce qui va au-delà de la réalité observée, et réduisant l'univers qui nous entoure à des idées basiques et des sentiments primaires.

Que va offrir cette nouvelle exposi-

tion baptisée "Miroir de l'âme" ?

Les visiteurs vont découvrir une soixantaine de toiles, qui révèlent un univers pictural reflétant des éléments qui unissent chaque être humain.

L'oeuvre d'art est comme un miroir de l'âme. Elle constitue une infinité d'états d'âmes humains, exprimés par le talent de l'art. A travers cette exposition, le public va distinguer les différentes silhouettes qui abordent mes oeuvres. Elles constituent le reflet de la psyché de chacun, des représentations de l'homme, impuissant et insignifiant dans un monde toujours en mouvement.

Mon travail s'inscrit dans une quête acharnée et ininterrompue d'une beauté sensuelle et spirituelle. Je m'inspire et m'enrichis de tout ce qui m'entoure, de ce que je vois et vis et de ce que je ressens pour les exprimer et les refléter dans mes créations artistiques.

Que représente la période du confinement pour l'artiste ?

A l'image des autres artistes, j'ai profité de la période du confinement pour transformer cette marge de temps en une occasion de travail d'inspiration et de création.



Quel regard porte Rajae Lahlou sur l'art plastique ?

L'art plastique appartient à tous et ne se

limite pas à une élite. Il s'agit d'un espace qui accueille les différentes appartenances et tendances.



Ed Sheeran, ses rares confidences sur sa paternité

Depuis moins d'un an, Ed Sheeran est tout nouveau papa. Son épouse Cherry a donné naissance en août 2020 à une petite Lyra Antarctica, une fillette qui fait depuis le bonheur de ses parents. Dans une interview donnée au podcast «New Music Daily Radio» de Zane Lowe sur Apple Music 1, le chanteur anglais de 30 ans a fait de rares confidences sur sa paternité, évoquant son bébé aujourd'hui âgé de 10 mois.

«Tout le monde me disait que ça serait la meilleure chose qui m'arriverait. Il y a une certaine attente qui découle de cela. Et je pense que la chose la plus importante que j'en ai tirée est... En fait, il y a deux choses. La relation que j'avais avec mes parents a complètement changé, c'était merveilleux avant mais maintenant il y a cette reconnaissance éternelle et ce respect, je comprends mieux ce qu'ils ont vécu. Et aussi, l'autre chose, c'est que personne ne sait vraiment ce qu'il fait. Je vois des gars qui sont de merveilleux pères. Mais ils ont démarré un jour comme moi, sans

rien savoir. J'apprends les choses au fil des jours. Et c'est incroyable», a-t-il dit.

L'interprète du tube «Shape of You» a ensuite expliqué ce que l'arrivée de sa petite Lyra avait changé dans ses habitudes. «Mon mode de vie s'est complètement transformé. Au lieu de me coucher à 6 heures du matin, je me lève à 6 heures du matin, et même plus tôt que cela... Elle dort en décalage en ce moment à Los Angeles. J'ai commencé à faire du sport. J'avais l'habitude tout faire avec excès. Par exemple, lorsque j'allais au restaurant, je commandais tout. J'aimais beaucoup boire, de tout. Lorsque Cherry était enceinte de six mois, je me disais qu'elle pouvait commencer le travail à tout moment, qu'elle pouvait perdre ses eaux, donc j'ai arrêté les excès pour être prêt et être le mari que je devais être. À partir de là, j'ai commencé à mener une vie plus saine oui», a-t-il conclu.

Le 25 juin, Ed Sheeran a par ailleurs dévoilé son tout nouveau clip, «Bad Habits».



Kim Kardashian obtient une injonction d'éloignement contre un homme

Un juge a accordé à Kim Kardashian une injonction d'éloignement permanente contre un homme accusé d'avoir tenté de s'introduire dans sa maison, en Californie. La star avait initialement obtenu une protection temporaire contre Charles Peter Zelenoff en mai 2021, après avoir affirmé qu'il la harcelait depuis des mois, lui professant son amour.

Ses avocats avaient alors demandé à obtenir une injonction d'une durée de cinq ans, citant comme raison la peur pour sa sécurité et sa famille. Cependant le juge n'a finalement accepté qu'une durée de trois ans. Selon lui, il n'y avait pas suffisamment de preuves que Charles Peter Zelenoff la menaçait. Il a toutefois admis qu'il y avait des bases pour les accusations de harcèlement, selon TMZ.

Charles Peter Zelenoff n'a pas tenté de se défendre. Il doit maintenant rester à au moins 100m de la star en permanence pour les trois prochaines années.

Les Spice Girls reviennent avec un single inédit pour les 25 ans de Wannabe

Un rire contagieux, une mélodie purement pop, des voix reconnaissables entre mille, un clip 100% nineties... en 1996, les Spice Girls entrent dans la légende. Ce groupe de pop britannique a sculpté toute une génération grâce à ses cinq membres, choisies pour incarner différentes facettes de la féminité. 25 ans plus tard, leur premier titre Wannabe est toujours joué dans les boîtes de nuit ou à la radio. Pour l'anniversaire du single, les Spice Girls se sont de nouveau réunies et prévoient la réédition de leur titre phare sous forme de vinyle et d'une cassette audio à l'ancienne, pour faire un bond en arrière, direction les années 90. La set list de ces deux objets collectors est brève mais efficace : Wannabe est proposée en version originale remasterisée, puis en remix signé Junior Vasquez ainsi qu'en démo studio. Cerise sur le gâteau, les Spice Girls incluront aussi un titre inédit intitulé Feed your love. Disponible dès le 9 juillet sur les plateformes de streaming, cet EP en édition limitée sera distribué physiquement à partir du 23 juillet.

Le girlsband le plus populaire de l'histoire de la musique s'est formé comme on

l'imagine : un appel à auditionner paraît dans le journal en 1994 et les cinq filles sont choisies pour leur talent et leur motivation. Chaque membre obtient un rôle auquel elles doivent se tenir. Victoria est Posh Spice, la sophistiquée, Emma, Baby Spice, la mutine, Mel B, Scary Spice, la sauvage, Geri, Ginger Spice, la sexy girl et Mel C, Sporty Spice, la casse-cou un peu rebelle. Si le groupe est fabriqué de A à Z, la recette fonctionne et bientôt, les Spice Girls dépassent de loin les boysband de l'époque. Dès la sortie de Wannabe, la Spice Mania envahit le monde comme un raz de marée. Classé N°1 dans trente-sept pays, le single s'écoule à sept millions d'exemplaires. S'ensuivent plusieurs tournées mondiales, des centaines de produits dérivés, un jeu vidéo et même un film sorti au cinéma. Avec seulement deux albums à leur actif dans les nineties (Spice et Spiceworld), les Spice Girls dominent les charts dans le monde entier et bouleversent le monde de la pop avec leur girl power.

Des Pussycat Dolls à One Direction en passant par BTS, le modèle Spice Girls a encore un impact sur l'industrie musi-

cale, vingt-cinq ans après la formation du phénomène. Malgré leur séparation en 2001 suite au départ de Geri Halliwell, les Spice Girls demeurent un groupe soudé qui s'est plusieurs fois retrouvé ces deux dernières décennies.

Après avoir performé aux Jeux Olympiques de Londres en 2012, le girlsband se reforme - presque - au complet pour une tournée événement en 2019. Si elle ne participe plus aux lives, Victoria Beckham reste proche de ses partenaires de scène.

Cette année, pour le mois des Fiertés, la créatrice de mode a créé une série de t-shirts à l'effigie du groupe, avec la mention Proud and wannabe your lover, et dont les fonds seront reversés à l'association luttant en faveur de la communauté LGBTQIA+ Caritative Akt.

En attendant la sortie de la nouvelle édition limitée de Wannabe et de leur titre inédit, les Spice Girls invitent leurs fans à participer à un projet international en envoyant photos et vidéos par e-mail ou en utilisant le #IAmASpiceGirl sur Twitter et Instagram. Pas de rumeur de tournée pour l'instant, mais avec un documentaire en préparation, les paris restent ouverts...



Jennifer Aniston en dit plus sur sa relation avec Brad Pitt...

Brad Pitt et Jennifer Aniston seraient-ils à se remettre ensemble ? C'est ce qu'espèrent de nombreux fans, pourtant, aucun des deux acteurs n'avaient clairement répondu à la question avant ce mercredi 23 juin. Invitée dans l'émission *The Howard Stern Show*, l'interprète de Rachel Green dans la série *Friends* a levé le voile sur la relation qu'elle entretient avec son ex-époux. "Nous sommes potes et il n'y a rien de bizarre entre nous. Nous sommes amis. Nous nous parlons régulièrement", a-t-elle confié.

"Il n'y a aucune ambiguïté entre nous", a poursuivi l'actrice. Inutile donc d'espérer un come-back à l'instar de Jennifer Lopez et Ben Affleck. Mais Jennifer Aniston, divorcée de l'acteur Justin Theroux depuis 2017, espère toujours trouver l'homme de

sa vie, sans pour autant souhaiter se remarier un jour : "J'aimerais retrouver un bon partenaire et mener une vie paisible avec lui. Mais tu n'as pas besoin de sceller ton union dans des documents juridiques ou de marcher jusqu'à l'autel pour ça".

Dans sa vie, Jennifer Aniston s'est mariée et a divorcé deux fois, mais a toujours su garder de bons rapports avec ses anciens amants. Avec Justin Theroux, l'actrice est restée en bons termes. "La décision a été prise d'un commun accord. Nous sommes deux meilleurs amis qui avons décidé de se séparer en tant que couple, mais nous avons bien l'intention de chérir notre amitié", a expliqué l'ancien couple dans un communiqué diffusé en 2017. Comme quoi, séparation ne rime pas forcément avec destruction.



Rihanna et ASAP Rocky se font refuser l'entrée à une boîte de nuit

La soirée pour Rihanna et ASAP Rocky. Le jeudi 24 juin, une vidéo des deux artistes est devenue virale sur les réseaux sociaux. La veille, le couple se baladait dans New York et s'est rendu dans une boîte de nuit de la ville. Alors que les deux stars pensaient aisément pouvoir passer l'entrée et faire la fête parmi de nombreux autres invités, le videur a tout simplement refusé à Rihanna et ASAP Rocky de les laisser entrer. Il ne les a pas reconnus et, comme on le voit sur la vidéo, il se montre particulièrement intransigent avec les deux célébrités. "Tu ne sais pas qui est Rihanna ?", semble demander le rappeur au videur pendant leur discussion. Ce dernier aurait demandé sa carte d'identité à Rihanna mais elle ne l'avait pas en sa possession, ce qui n'a évidemment pas facilité les négociations.

Sur les réseaux sociaux, cette vidéo a suscité de nombreuses réactions, pour la plupart très amusées par la situation. Beaucoup de commentaires sont à destination du videur, avec des messages de soutien : "Il va pointer au chômage le pauvre..." ou "Le videur va se faire allumer, force à lui". Certains tweets, très drôles, ont aussi laissé entendre qu'une telle situation ne serait jamais arrivée si Rihanna avait sorti son nouvel album. Depuis près de cinq ans, ses fans attendent impatiemment de nouvelles chansons de la part de la chanteuse de 33 ans.

A plusieurs reprises, celle-ci a annoncé qu'un disque était bien en préparation mais il n'a jamais été publié. Il n'est pas impossible que Rihanna retourne rapidement en studio pour éviter qu'un tel incident se reproduise à l'avenir.

Britney Spears : Je veux juste reprendre ma vie

Déprimée et traumatisée. C'est avec ces mots que la star internationale Britney Spears a justifié sa demande de levée de tutelle lors d'une audition devant un tribunal de Los Angeles.

Une tutelle mise en place en 2008. À l'époque, la chanteuse pop souffre de problèmes psychologiques. Épiée par les paparazzis, ses faits et gestes sont médiatisés à travers le monde. Régulièrement sous l'emprise de la drogue, ses enfants lui sont retirés. Elle effectue plusieurs cures de désintoxication et est également hospitalisée dans un hôpital psychiatrique. On lui diagnostique des troubles bipolaires.

Son père, avec lequel elle entretient de mauvaises relations, réclame alors une mise sous tutelle temporaire, qui s'est finalement prolongée dans le temps. Et cela implique de nombreuses restrictions pour la star internationale. Concrètement, depuis 13 ans, Britney Spears n'est plus libre de ses choix. Chacune de ses décisions doit être validée par son tuteur. Impossible par exemple de disposer librement de son argent. Son père laisse à sa disposition 2000€ par semaine quand lui dispose d'un salaire fixe de plus de 100.000 euros par an et un pourcentage sur les re-

cettes générées par sa fille. Pire, lui est impossible de se marier ou encore d'avoir des enfants. La chanteuse explique avoir un stérilet qu'elle souhaite retirer, mais ses tuteurs refusent.

La star peut tout de même compter sur le soutien de ses fans qui se mobilisent depuis 2009 à travers un #FreeBritney, en Français "Libérez-Britney".

Aujourd'hui, Britney Spears demande le retrait total de son père dans cette tutelle. Un père qui lui fait peur, dit-elle.

C'est la première fois qu'elle s'exprime sur le sujet. "Je veux juste reprendre ma vie, ça fait treize ans et ça suffit", a lancé la pop star qui s'exprimait, à sa demande expresse, lors d'une audience menée via internet. "Je ne suis pas heureuse, je ne peux pas dormir. Je suis tellement en colère", a déclaré la chanteuse de 39 ans, affirmant que cette mesure judiciaire comparable à un régime de tutelle lui fait "plus de mal que de bien".

Dans une brève déclaration lue devant le tribunal, Jamie Spears a dit être "désolé de la voir dans une telle souffrance" et a affirmé qu'il aimait "beaucoup" sa fille!



ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFI
 PROVINCE DE YOUSOUFIA
 SECRETARIAT GENERAL
 DBM

-AVIS MODIFICATIF-

Le Directeur provincial du ministère de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de Sidi Ifni, porte à la connaissance du public et des concurrents intéressés par L'AOO N°22/2021/INV.IFNI publiés dans le journal «LIBERATION» sous le N° : 9334 du 04/06/2021, que LA DATE D'OUVERTURE DE L'AOO 22/2021/INV.IFNI est **REPORTÉE A LA DATE DU 13/07/2021**

N°6103/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFI
 PROVINCE DE YOUSOUFIA
 SECRETARIAT GENERAL
 DBM

AVIS MODIFICATIF CONCERNANT L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°07/2021

Le Gouverneur de la Province de Youssoufia informe tous les soumissionnaires intéressés par l'Appel d'Offres Ouvert N°07/2021 des modifications suivantes :

1- Date d'Ouverture des Plis :
 L'ouverture des Plis est reportée au Mardi 27 Juillet 2021 à 10 Heures .

2- Date de dépôt des échantillons, catalogues, prospectus et notices :
 Les échantillons, Prototypes prospectus, notices ou autre document technique seront déposés au plus tard le Lundi 26 Juillet 2021 à 9 Heures (Date limite).

3- Cahier des Prescriptions Spéciales : Des changements ont été apportés au Bordereau des Prix Détail Estimatif.

4- Règlement de la Consultation RC : Aucun Changement.

N°6104/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFI
 PROVINCE DE YOUSOUFIA
 SECRETARIAT GENERAL
 DBM

AVIS MODIFICATIF CONCERNANT L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°08/2021

Le Gouverneur de la Province de Youssoufia informe tous les soumissionnaires intéressés par l'Appel d'Offres Ouvert N°08/2021 des modifications suivantes :

1- Date d'Ouverture des Plis :
 L'ouverture des Plis est reportée au Mardi 27 Juillet 2021 à 11 Heures .

2- Date de dépôt des échantillons, catalogues, prospectus et notices :
 Les échantillons, Prototypes prospectus, notices ou autre document technique seront déposés au plus tard le Lundi 26 Juillet 2021 à 9 Heures (Date limite).

3- Cahier des Prescriptions Spéciales : Des changements ont été apportés au Bordereau des Prix Détail Estimatif.

4- Règlement de la Consultation RC : Aucun Changement.

N°6105/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFI
 PROVINCE DE YOUSOUFIA
 SECRETARIAT GENERAL
 DBM

AVIS MODIFICATIF CONCERNANT L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°09/2021

Le Gouverneur de la Province de Youssoufia informe tous les soumissionnaires intéressés par l'Appel d'Offres Ouvert N°09/2021 des modifications suivantes :

1- Date d'Ouverture des Plis :
 L'ouverture des Plis est reportée au Mardi 27 Juillet 2021 à 12 Heures .

2- Date de dépôt des échantillons, catalogues, prospectus et notices :
 Les échantillons, Prototypes prospectus, notices ou autre document technique seront déposés au plus tard le Lundi 26 Juillet 2021 à 9 Heures (Date limite).

3- Cahier des Prescriptions Spéciales : Des changements ont été apportés au Bordereau des Prix Détail Estimatif.

4- Règlement de la Consultation RC : Aucun Changement.

N°6106/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFI
 PROVINCE DE YOUSOUFIA
 SECRETARIAT GENERAL
 DBM

AVIS MODIFICATIF CONCERNANT L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°10/2021

Le Gouverneur de la Province de Youssoufia informe tous les soumissionnaires intéressés par l'Appel d'Offres Ouvert N°10/2021 des modifications suivantes :

1- Date d'Ouverture des Plis :
 L'ouverture des Plis est reportée au Mardi 27 Juillet 2021 à 13 Heures .

2- Date de dépôt des échantillons, catalogues, prospectus et notices :
 Les échantillons, Prototypes prospectus, notices ou autre document technique seront déposés au plus tard le Lundi 26 Juillet 2021 à 9 Heures (Date limite).

3- Cahier des Prescriptions Spéciales : Des changements ont été apportés au Bordereau des Prix Détail Estimatif.

4- Règlement de la Consultation RC : Aucun Changement.

N°6107/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFI
 PROVINCE DE YOUSOUFIA
 SECRETARIAT GENERAL
 DBM

AVIS MODIFICATIF CONCERNANT L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°11/2021

Le Gouverneur de la Province de Youssoufia informe tous les soumissionnaires intéressés par l'Appel d'Offres Ouvert N°11/2021 des modifications suivantes :

1- Date d'Ouverture des Plis :
 L'ouverture des Plis est reportée au Mardi 27 Juillet 2021 à 14 Heures .

2- Date de dépôt des échantillons, catalogues, prospectus et notices :
 Les échantillons, Prototypes prospectus, notices ou autre document technique seront déposés au plus tard le Lundi 26 Juillet 2021 à 9 Heures (Date limite).

3- Cahier des Prescriptions Spéciales : Des changements ont été apportés au Bordereau des Prix Détail Estimatif.

4- Règlement de la Consultation RC : Aucun Changement.

N°6108/PA

LE BARNUM SERVICE MAROC SARL AU

Cession des parts sociales I- Selon l'assemblée générale extraordinaire en date du 14/06/2021 De La Société « LE BARNUM SERVICE MAROC SARL AU », et selon les clauses mentionnées sur les statuts il a été Décidé :

- La Cession de trois cent (300) parts sociales de M. ABDELLAH JABIR, d'une valeur nominale de Cent dirhams chacune à Mr. JOURMARI HASSAN- C.I.N N°BJ168947.
- La Cession de trois cent (300) parts sociales de M. ABDELLAH JABIR d'une valeur nominale de Cent dirhams chacune à Mr. BOUHAFIA AYOUB- C.I.N N°BBS1570.
- La Cession de trois cent (300) parts sociales de Mr. JOURMARI HASSAN d'une valeur nominale de Cent dirhams chacune à M. HASSAN BAROUD- C.I.N N°B651532.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de première instance de Berrechid le 01/07/2021 sous le N° 839 III- Le déclaration de modification de la dite société a été effectuée au 01/07/2021, RC N°11215

N° 6110/PA

GENERALE MONTAGE CARROSSERIE INDUSTRIELLE SARL « GMCI »
RC N°23061

I-Selon l'assemblée générale extraordinaire de la société « GENERALE MONTAGE CARROSSERIE INDUSTRIELLE SARL « GMCI » » il a été Décidé en date du 11/01/2021 ce qui suit :

Le transfert du siège social du « DOUAR OULED SIDI ALI CHTAIBA CASCADES MOHAMMEDIA » Au « DOUAR OULED SIDI ABDENBI CHELLALATE MOHAMMEDIA » En conséquence le nouveau siège social de la société « GENERALE MONTAGE CARROSSERIE INDUSTRIELLE SARL « GMCI » » sera « DOUAR OULED SIDI ABDENBI CHELLALATE MOHAMMEDIA » La Cession de cent cinquante (150) parts sociales de Mr. FOUYSSI MUSTAPHA d'une valeur nominale de Cent dirhams chacune à M.OUARIDA EL MOSTAFA.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du Tribunal de Première Instance de Mohammedia le 24/06/2021 sous le N° 1488. III- Le déclaration de modification de la dite société a été effectuée au niveau du registre du commerce Tribunal de Première Instance de Mohammedia, le 24/06/2021 sous le numéro 23061 du registre chronologique.

N° 6111/PA

PLANET TECH SARL.A.U.

I. Aux termes d'une décision de l'Associé unique datée du 26/12/2017. de la société PLANET TECH SARL.A.U. au capital de 500.000,00 DHS dont le siège social est à HAY MANDARONA, RUE 1, N°168, AIN CHOCK, CASABLANCA, il a été décidé ce qui suit :

1°) la dissolution anticipée de la société,

2°) le siège de liquidation est fixée au rez de chaussée, Hay MANDARONA, RUE 1, N°168, CASABLANCA, 3°) la nomination de MR FAKHER EDDINE ALOUANI en tant que liquidateur de la société,

II. Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 22/01/2018 sous le N° 654870.

LE LIQUIDATEUR N° 6112/PA

“ASPECT BAT” SARL Aux termes d'un acte SSP à Casablanca en date du 21/06/2021 il a été constitué une sarl, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Objet : Entrepreneur de menuiserie aluminium, métallique ou en PVC.

Siège Social: 10 Rue Liberté Etg 3 N°5 Casablanca

Capital Social: 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts de 100 dirhams Chacune : Mr FOUAD KTATNI 500 parts RACHID KTATNI 500 parts.

Gérance : Mr FOUAD KTATNI & Mr RACHID KTATNI sont nommés cogérants de la société pour une durée illimitée.

Année Sociale : du 01/01 au 31/12.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 784959 en date du 30/06/2021 et immatriculé sous le numéro 509095.

POUR EXTRAIT ET MENTION N° 6113/PA

Fiduciaire ZAHIR “SARL AU” Au capital de 100 000,00 DHS

Siège social : Rue IBN AICHA Imm. Paris 3ème étage Bureau N° 11 Guéliz Marrakech.

Télé / Fax : 05 24 43 41 06

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P. enregistré à Marrakech le 27/05/2021, il a été constitué une société SARL AU ayant les caractéristiques suivantes :

1) Dénomination : QIBO ELEC

2) Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 100 000,00 dhs.

3) Siège social : DOUAR LAHKAKMA N° 3 SOUHLA MARRAKECH

4) Objet : Entrepreneur d'installation électrique employant moins de dix personnes / Entrepreneur de travaux divers ou construction

5) Gérance : M. QIBOUCH Abderrahim est désigné gérant unique de la dite société pour une durée illimitée.

6) Le dépôt légal a été effectué au centre Régional d'investissement de Marrakech

N° 6116/PA

le 29/06/2021 sous le N° M06_21_2313027, RC N° 116531.

N° 6114/PA

GROUPE 75S « SARL AU » AU CAPITAL DE 10.000,00 DHS.

SIÈGE SOCIAL: DERB LAMSSALA N° 61 RDC SYBA MARRAKECH

Modification statutaire : Suivant P.V. de l'assemblée générale extraordinaire en date du 25/05/2021, enregistré à Marrakech le 02/06/2021, l'associé unique décide que toutes les opérations bancaires et les dossiers de crédits avec la banque ou toutes sortes des organismes de crédit seront valables par la seule signature de M. FIKRI YOUSSEF (l'associé unique de la dite société)

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 01/07/2021 sous le N° 125634, registre de commerce N° 102653.

N° 6115/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR WILAYA REGION GUELMIM OUED NOUN PROVINCE D'ASSA-ZAG AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°:07/2021/BG

Le 3 Aout 2021 à 12h, il sera procédé, au siège du Secrétaire Général de la Province d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour les lots uniques ventilés comme suit:

Travaux de la mise en place d'un câblage informatique et électrique au niveau des Bureaux d'Etat Civil / Province d'Assa zag

Estimation du projet : 349 920,00 Dh TTC

La caution provisoire : 17 000,00 Dh (Dix-sept mille Dh)

Les dossiers d'offres peuvent être retirés à la Division des budgets et marchés de cette Province. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Secrétaire général de cette Province.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Gouverneur de la Province d'Assa-Zag.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit procéder à la Soumission électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.

N° 6116/PA

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين
جهة درعة تافيلالت
المديرية الإقليمية لميدلت



ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Education Nationale de la Formation Professionnelle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Académie Régionale de l'Education et de Formation
Région Drâa-Tafilalet
Direction Provinciale de Midelt

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS
Au rabais ou à majoration (Séance publique)

Le 26/07/2021, il sera procédé au bureau du chef de service des Affaires Administratives et Financières, Construction, Equipement Et Patrimoine au siège de la direction provinciale de l'AREF DT de Midelt, sise à Avenue El massira, Midelt, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts au rabais ou à majoration comme suit :

1. Appel d'offres n° 25/MID/INV/2021
Objet : « TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX NEUF (19) SALLES DE CLASSE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF DT DE MIDELE »

- Heure d'ouverture des plis : 10h00
- Cautionnement provisoire : Quarante Mille Dirhams (40 000,00 DH)

L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **3 231 204.00 dh (trois millions deux cent trente et un mille deux cent quatre Dhs 00 Centimes)**

2. Appel d'offres n° 26/MID/INV/2021
Objet : « TRAVAUX DE SUBSTITUTION DE VINGT NEUF (29) SALLES DE CLASSES DE PREFABRIQUES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF DT DE MIDELE »

- Heure d'ouverture des plis : 11h00
- Cautionnement provisoire : Soixante Mille Dirhams (60 000,00 DH)

L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **4 473 702.00DH (Quatre Million quatre Cent Soixante-trois Mille sept cent deux Dirhams.)**

3. Appel d'offres n° 27/MID/INV/2021
Objet : « TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL AU LYCEE COLLEGIAL TAGOUDITE A LA CT AGOUDIME, PROVINCE DE MIDELE »

- Heure d'ouverture des plis : 12h00
- Cautionnement provisoire : Six mille Dirhams (6 000,00 DH)

L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **442 105,68 DHS (quatre cent quarante-deux mille cent cinq DHS soixante-huit Centimes)**

4. Appel d'offres n° 28/MID/INV/2021
Objet : « TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE AL KARAM DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE A LA CT DE MIDELE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF DT DE MIDELE »

- Heure d'ouverture des plis : 13h00
- Cautionnement provisoire : Soixante-cinq Mille Dirhams (65 000,00 DH)

L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **5 356 962.00DH (Cinq Million trois cent cinquante-six Mille neuf cent soixante-deux Dirhams.)**

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au siège de la direction provinciale de l'AREF Drâa-Tafilalet de Midelt sise à Avenue Elmassira Midelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- soit envoyés plus, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
 - soit les déposer contre récépissé dans le bureau des marchés sis à l'adresse précitée.
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 07 du règlement de la consultation de chaque appel d'offres.

Pour le dossier technique les concurrents doivent produire : Une copie certifiée conforme à l'original du certificat de classification et de qualification.

APPEL D'OFFRES	Secteur (Nouveau système)	Qualification (Nouveau système)	Classe minimale (Nouveau système)
25	A	A. 2	4
26 et 28	A	A. 2	3

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL KELAA
DES SRAGHNA
CONSEIL PROVINCIAL
DGS/DDE/SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
AAO N° 23/2021/BP
Le29/07/2021 à 12 heures, il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial d'El Kelaâ des Sraghna. (Salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix :

- TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ALLES DOUAR OULED MSSABEL A LA CT OULED MSSABEL PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA
- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8 000.00 DHS (HuitMille Dhs).

- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 422 496.00dhs(Quatre cent vingt deux mille quatre cent quatre vingt seize dhs)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du service des marchés du conseil provincial d'El Kelaâ des Sraghna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- 1-soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du conseil provincial d'Elkelaâ des Sraghna
- 2-soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre du conseil provincial d'Elkelaâ des Sraghna.
- 3-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- 4-Soit les envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 6117/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EDUCATION
NATIONALE ET DE LA
FORMATION
PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ACADEMIE
REGIONALE
D'EDUCATION
ET DE FORMATION

REGION SOUSS MASSA
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°
40/2021/EXP
Le26/07/2021 à 10H00, il sera procédé, dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n°40/2021/EXP pour : Achat de fourniture de bureau et fournitures pour matériel informatique et reprographie destinées aux services de la direction provinciale et aux établissements scolaires (primaire, secondaire collégial, secondaire qualifiant) relavant de la direction provinciale de l'AREF SM à Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 15 000.00Dh (Quinzemille dirhams).

Le montant de l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est : 962 436.83 TTC (Neuf cent soixante-deux mille quatre cent trente-six dirhams et 83 cts TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières à la direction.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le service des affaires administratives et financières avant le 23/07/2021 à 16h30.

Le marché résultant du présent appel d'offres est réservés aux Petites et moyennes entreprises, Coopérative, Unions de coopératives, Auto-entrepreneur

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 6118/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EDUCATION
NATIONALE ET DE LA
FORMATION
PROFESSIONNELLE

DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ACADEMIE
REGIONALE
D'EDUCATION
ET DE FORMATION
REGION SOUSS MASSA
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°41/2021/EXP
Le26/07/2021 à 11H00, il sera procédé, dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n°41/2021/EXP pour Achat de matières et fournitures d'enseignement destinées aux établissements scolaires (primaire, secondaire collégial, secondaire qualifiant) relavant de la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 10 000.00 DH (Dixmille dirhams).

Le montant de l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est : 731 807.25TTC(sept centtrente et un mille huit cent sept-dirhams et 25cts TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières à la direction.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

Le marché résultant du présent appel d'offres est réservés aux Petites et moyennes entreprises, Coopérative, Unions de coopératives, Auto-entrepreneur.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 6119/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE

DE L'EDUCATION
NATIONALE ET DE LA
FORMATION PROFES-
SIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ACADEMIE
REGIONALE
D'EDUCATION ET DE
FORMATION
REGION SOUSS MASSA
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT
AVIS D'APPEL D'OF-
FRES OUVERT N°
42/2021/EXP
Le26/07/2021 à 15H00, il sera procédé, dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n°42/2021/EXP pour Achats de produits d'hygiène et de désinfection et fournitures d'hygiène et de santé destinées aux établissements scolaires(Précolaire, primaire, Secondaire collégial, Secondaire qualifiants) et produits d'hygiène et de désinfection destinées au siège la direction provinciale, et produits pour bain destinés aux élèves internes relevant de la direction provinciale de l'AREF SM à Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 15 000.00 DH (Quinzemille dirhams).

Le montant de l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est : 1 016 246.88 TTC (Un million seize mille deux cent quarante-six dirhams et 88cts TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières à la direction.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

Le marché résultant du présent appel d'offres est réservés aux Petites et moyennes entreprises, Coopérative, Unions de coopératives, Auto-entrepreneur.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 6120/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'EL JADIDA
SECRETARIAT
GENERAL
D.A.A
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°10/2021/INDH
Le Lundi 26 juillet 2021 à 10 :00 heures, Il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Gouverneur de la province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix suivant : TRAVAUX D'EQUIPEMENT DU PUITTS LAACHICHATE EN POMPE SOLAIRE A LA COMMUNE TERRITORIALE OULED GHANEM - PROVINCE D'EL JADIDA.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : dix mille dirhams (10.000,00 dirhams).

- L'estimation des coûts de prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme : 123 240,00 DH TTC (cent vingt trois mille deux cent quarante DIRHAMS TTC).

Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré à la Division des affaires administratives /service de comptabilité et marchés au Secrétariat Général de la Province d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.machéspublics.gov.ma.

Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré à la Division des affaires administratives /service du Budget et marchés au Secrétariat Général de la Province d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.machéspublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé dans le bureau d'ordre du Secrétariat Général de la Province d'El Jadida.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à

moyennes entreprises, Coopérative, Unions de coopératives, Auto-entrepreneur.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 6120/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'EL JADIDA
SECRETARIAT
GENERAL
D.A.A
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°10/2021/INDH
Le Lundi 26 juillet 2021 à 10 :00 heures, Il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Gouverneur de la province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix suivant : TRAVAUX D'EQUIPEMENT DU PUITTS LAACHICHATE EN POMPE SOLAIRE A LA COMMUNE TERRITORIALE OULED GHANEM - PROVINCE D'EL JADIDA.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : dix mille dirhams (10.000,00 dirhams).

- L'estimation des coûts de prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme : 123 240,00 DH TTC (cent vingt trois mille deux cent quarante DIRHAMS TTC).

Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré à la Division des affaires administratives /service de comptabilité et marchés au Secrétariat Général de la Province d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.machéspublics.gov.ma.

Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré à la Division des affaires administratives /service du Budget et marchés au Secrétariat Général de la Province d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.machéspublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé dans le bureau d'ordre du Secrétariat Général de la Province d'El Jadida.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation

N° 6121/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'EL JADIDA
SECRETARIAT
GENERAL
D.A.A
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°11/2021/INDH
Le mardi 27 juillet 2021 à 10 :00 heures, Il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Gouverneur de la province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix suivant : Travaux d'équipement du puits Ouled Aamer en pompe solaire au niveau du douar Ouled Aamer dans la commune Territoriale Ouled Aissa - Province d'El jadida

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : dix mille dirhams (10.000,00 dirhams).

- L'estimation des coûts de prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme : 150.570 ,00 DH TTC (CENT CINQUANTE MILLE CINQ CENT SOIXANTE DIX DIRHAMS TTC).

Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré à la Division des affaires administratives /service de comptabilité et marchés au Secrétariat Général de la Province d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.machéspublics.gov.ma.

Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré à la Division des affaires administratives /service du Budget et marchés au Secrétariat Général de la Province d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.machéspublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé dans le bureau d'ordre du Secrétariat Général de la Province d'El Jadida.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation

N° 6122/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
Conseil Provincial de Settat

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 10/BP/2021

Le 27/7/2021 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour Travaux d'aménagement de la pénétrente Est de la ville de Settat sur la RR 316 (Route de Ben Ahmed) 2ème tranche - Province de Settat.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés de la Division d'Équipement du Conseil Provincial sis à l'adresse sus-indiquée, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 200.000,00 dh (Deux Cent Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 12.999.434,40 (Douze Million Neuf Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Quatre Cent Trente Quatre Dirhams 40 cts TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Division d'Équipement du Conseil Provincial de Settat indiqué sus-dessus ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit déposer leurs plis par voie électronique : www.marchespublics.gov.ma.
- Les échantillons et la documentation technique exigés par le dossier d'appel d'offres) doivent être déposés au siège du Conseil Provincial de Settat au plus tard le 26/7/2021 à 15 heures.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc :

Une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification est exigée.

Les entreprises doivent appartenir aux qualifications et à l'une des classes suivantes :

Secteur	Qualification exigée	Classe
B	B1 ; B3 et B11	3
J	J4	2

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°6123/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'OUARZAZATE
SG/DBM/SM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°28/INDH/2021**

Le Mardi 27/07/2021 à partir 10h00, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province d'Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX SEPT (17) UNITES PRESCHOAIRES DANS LES COMMUNES TERRITORIALES, A LA PROVINCE D'OUARZAZATE.

LOT N°01 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) UNITES PRESCHOAIRES AU NIVEAU DES COMMUNES TERRITORIALES IMINOULAOUENE ET TOUNDOUTE.	10.000,00 Dix mille dirhams	921 900,00 dhs Neuf cent vingt et un mille neuf cent dix-neuf cent dix centimes.
LOT N°02 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) UNITES PRESCHOAIRES AU NIVEAU DE LA COMMUNE TERRITORIALE IMINOULAOUENE.	10.000,00 Dix mille dirhams	1 132 807,20 dhs Un Million Cent Trente-Deux Mille Huit Cent Sept Dirhams Et Vingt Centimes
LOT N°03 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) UNITES PRESCHOAIRES AU NIVEAU DE LA COMMUNE TERRITORIALE GHASSATE.	10.000,00 Dix mille dirhams	842 973,60 dhs Huit Cent Quarante-Deux Mille Neuf Cent Soixante-Trois Dirhams Et Soixante Centimes
LOT N°04 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) UNITES PRESCHOAIRES AU NIVEAU DE LA COMMUNE TERRITORIALE IDELSANE.	10.000,00 Dix mille dirhams	553 140,00 dhs Cinq Cent Cinquante Trois Mille Cent Quarante Dirhams Et Zéro Centime

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Les cautionnements provisoires et L'estimation des lots sont fixés comme suit :

Objet	Caution	Estimation
LOT N°01 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) UNITES PRESCHOAIRES AU NIVEAU DES COMMUNES TERRITORIALES IMINOULAOUENE ET TOUNDOUTE.	10.000,00 Dix mille dirhams	921 900,00 dhs Neuf cent vingt et un mille neuf cent dix-neuf cent dix centimes.
LOT N°02 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) UNITES PRESCHOAIRES AU NIVEAU DE LA COMMUNE TERRITORIALE IMINOULAOUENE.	10.000,00 Dix mille dirhams	1 132 807,20 dhs Un Million Cent Trente-Deux Mille Huit Cent Sept Dirhams Et Vingt Centimes
LOT N°03 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) UNITES PRESCHOAIRES AU NIVEAU DE LA COMMUNE TERRITORIALE GHASSATE.	10.000,00 Dix mille dirhams	842 973,60 dhs Huit Cent Quarante-Deux Mille Neuf Cent Soixante-Trois Dirhams Et Soixante Centimes
LOT N°04 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) UNITES PRESCHOAIRES AU NIVEAU DE LA COMMUNE TERRITORIALE IDELSANE.	10.000,00 Dix mille dirhams	553 140,00 dhs Cinq Cent Cinquante Trois Mille Cent Quarante Dirhams Et Zéro Centime

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis à avenue Mohamed VI Ouarzazate.
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité
 - Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis
 - Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.

N°6124/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'OUARZAZATE
SG/DBM/SM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°30/INDH/2021**

Le 29/07/2021 à partir de 11h00, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX UNITES PRESCHOAIRES DANS LES COMMUNES TERRITORIALES A LA PROVINCE D'OUARZAZATE.

- LOT N°1 : COMMUNES TERRITORIALES TIDLIL, IGHREM NOUGDAL ET TELOUATE;
- LOT N°2 : COMMUNES TERRITORIALES AMERZGANE, TARMIGTE ET SKOURA AHL EL OUAÏST;
- LOT N°3 : COMMUNES TERRITORIALES IZNAGEN ET SIROUA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire et l'estimation des lots sont fixés comme suit :

Objet	Cautionnement provisoire	Estimation
LOT1 : COMMUNES TERRITORIALES TIDLIL, IGHREM NOUGDAL ET TELOUATE;	10.000,00 dhs Dix Mille Dirhams	737 520,00 dhs Sept Cent Trente-Sept Mille Cinq Cent Vingt Dirhams Et Zéro Cts
LOT2 : COMMUNES TERRITORIALES AMERZGANE, TARMIGTE ET SKOURA AHL EL OUAÏST;	10.000,00 dhs Dix Mille Dirhams	737 520,00 dhs Sept Cent Trente-Sept Mille Cinq Cent Vingt Dirhams Et Zéro Cts
LOT3 : COMMUNES TERRITORIALES IZNAGEN ET SIROUA.	5.000,00dhs Cinq Mille Dirhams	368 760,00 dhs Trois Cent Soixante-Huit Mille Sept Cent Soixante Dirhams Et Zéro Cts

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis à avenue Mohamed VI Ouarzazate.
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité
 - Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis
 - Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.

N°6126/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'OUARZAZATE
SG/DBM/SM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°29/INDH/2021**

Le 29/07/2021 à partir 10h00, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province d'Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX SEPT (17) UNITES PRESCHOAIRES DANS LA COMMUNE TERRITORIALE SKOURA AHL EL OUST, A LA PROVINCE D'OUARZAZATE.

LOT N°01 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) UNITES PRESCHOAIRES AU CENTRE SKOURA, DOUARS LKHAMSA ET IMASSINE, COMMUNE TERRITORIALE SKOURA AHL EL OUST.	10.000,00 Dix mille dirhams	1 343 714,40 dhs Un Million trois cent quarante-trois mille sept cent quarante Dirhams Et Quarante Centimes
LOT N°02 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) UNITES PRESCHOAIRES AUX DOUARS SIDI FLAHI, BOUSKOUR, TAMOUNZERFTE ET AZAGHAR NOUGHIOUL, COMMUNE TERRITORIALE SKOURA AHL EL OUST.	10.000,00 Dix mille dirhams	842 973,60 dhs Huit Cent Quarante-Deux Mille Neuf Cent Soixante Treize Dirhams Et Soixante Centimes
LOT N°03 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) UNITES PRESCHOAIRES AUX DOUARS LAHSSOUNE, OULAD YAAGOUR, AMEZAOUROU OULAD HDDAD ET OULAD AMER, COMMUNE TERRITORIALE SKOURA AHL EL OUST.	10.000,00 Dix mille dirhams	737 520,00 dhs Sept Cent Trente-Sept Mille Cinq Cent Vingt Dirhams Et Zéro Centimes
LOT N°04 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) UNITES PRESCHOAIRES AUX DOUARS IMEDRI, ZOUIA, OULAD BRIK ET OULAD BRAHIM, COMMUNE TERRITORIALE SKOURA AHL EL OUST.	10.000,00 Dix mille dirhams	948 427,20 dhs Neuf Cent Quarante Huit Mille Quatre Cent Vingt Sept Dirhams Et Vingt Centimes

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Les cautionnements provisoires et L'estimation des lots sont fixés comme suit :

Objet	Caution	Estimation
LOT N°01 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) UNITES PRESCHOAIRES AU CENTRE SKOURA, DOUARS LKHAMSA ET IMASSINE, COMMUNE TERRITORIALE SKOURA AHL EL OUST.	10.000,00 Dix mille dirhams	1 343 714,40 dhs Un Million trois cent quarante-trois mille sept cent quarante Dirhams Et Quarante Centimes
LOT N°02 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) UNITES PRESCHOAIRES AUX DOUARS SIDI FLAHI, BOUSKOUR, TAMOUNZERFTE ET AZAGHAR NOUGHIOUL, COMMUNE TERRITORIALE SKOURA AHL EL OUST.	10.000,00 Dix mille dirhams	842 973,60 dhs Huit Cent Quarante-Deux Mille Neuf Cent Soixante Treize Dirhams Et Soixante Centimes
LOT N°03 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) UNITES PRESCHOAIRES AUX DOUARS LAHSSOUNE, OULAD YAAGOUR, AMEZAOUROU OULAD HDDAD ET OULAD AMER, COMMUNE TERRITORIALE SKOURA AHL EL OUST.	10.000,00 Dix mille dirhams	737 520,00 dhs Sept Cent Trente-Sept Mille Cinq Cent Vingt Dirhams Et Zéro Centimes
LOT N°04 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) UNITES PRESCHOAIRES AUX DOUARS IMEDRI, ZOUIA, OULAD BRIK ET OULAD BRAHIM, COMMUNE TERRITORIALE SKOURA AHL EL OUST.	10.000,00 Dix mille dirhams	948 427,20 dhs Neuf Cent Quarante Huit Mille Quatre Cent Vingt Sept Dirhams Et Vingt Centimes

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis à avenue Mohamed VI Ouarzazate.
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité
 - Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis
 - Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.

N°6125/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
COMMUNE DE TABIA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°
07/2021/C.TABIA**

Le mercredi 28 juillet 2021 à 11 heures il sera procédé, dans la salle de réunion de la commune de Tabia Provinciale d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : ACHÈVEMENT ADDUCTION DOUARS IGHANCHICHENE ET AIT DIHARE EN EAU POTABLE ET CONSTRUCTION D'UN RESERVOIR D'EAU AU DOUAR IOUAZALENE COMMUNE DE TABIA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service technique de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : dix mille dirhams, 00 Cts (10 000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : trois cent quatre mille six cent quatre vingt dirhams 00 centimes (304680,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service technique de la commune de Tabia ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 6129/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL
SECRETARIAT
GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET DES MARCHES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 04/2021/INDH
Le 28 JUILLET 2021 à 10H,il**

sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la préfecture Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet:FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN MARCHÉ D'UNE UNITE DE TRAITEMENTS DES EAUX AU CENTRE D'HEMODIALYSE A LA COMMUNE LQIAA, PREFECTURE INEZGANE AIT MELLOUL. Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane - Ait Melloulou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics: www.marchéspublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000,00Dhs (DixMille Dirhams).

- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à la somme de :1.440.000,00 TTC(Un million quatre cent quarante mille dirhams00 centimes toute taxe comprise.).

Le contenu, le dépôt ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles-27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-I

1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au

bureau précité.
-Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés publics
Les catalogues, prospectus ou autres documents techniques exigés par le dossier

d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la division du budget et des marchés avant le 27 JUILLET 2021 à 10H,(Heure limite pour le dépôt)
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

N° 6130/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TINGHIR
CERCLE D'ALNIF
CAIDAT DE H'SSYIA
COMMUNE DE H'SSYIA
N°114**

AVIS DES 'EXAMENS D'APTITUDE PROFESSIONNELLES

pour l'accès au grade d'adjoint Administratif 1^{er} grade échelle 08.

pour l'accès au grade d'adjoint technique 2^{ème} grade échelle 07.

pour l'accès au grade Rédacteur 2^{ème} grade échelle 10

Le Président de la Commune de H'SSYIA, Avise qu'il sera organisé des examens d'aptitude professionnelles pour l'accès au grade d'adjoint Administratif 1^{er} grade échelle 08. pour l'accès au grade d'adjoint technique 2^{ème} grade échelle 07.

Et pour l'accès au grade Rédacteur 2^{ème} grade échelle 10

Prévue le : **31 juillet 2021** à partir de 8 h au siège de la dite Commune. Les 'examens seront ouverts aux fonctionnaires de cette commune exerçant leurs fonctions en qualités d'adjoint Administratif 2^{ème} grade échelle 07. au grade d'adjoint technique 3^{ème} grade échelle 06 Et au grade Rédacteur 3^{ème} grade échelle 09. et justifiant au moins 6 ans d'ancienneté de service dans ces postes au commencement de la liere épreuve de l'examen (nombre de poste est fixé à un (01)) poste pour chaque grade.

- 1) - Le concours portera sur :
A) Examen Ecrit :

Matière	Durée	Coefficient
1- pour l'accès au grade d'adjoint Administratif 1 ^{er} grade échelle 08 et pour accès au grade d'adjoint technique 2 ^{ème} grade échelle 07 un Examen écrit relatif aux fonctions exercées par les fonctionnaires appartenant au grade de l'examen ou aux compétences de l'administration organisatrice de l'examen il peut être formulé sous la forme d'analyse du sujet pour répondre aux questions ou étudier un dossier ou de commenter sur un texte	3H	3
- pour l'accès au grade Rédacteur 2 ^{ème} grade échelle 10 un Examen écrit relatif aux fonctions exercées par les fonctionnaires appartenant au grade de l'examen ou aux compétences de l'administration organisatrice de l'examen il peut être formulé sous la forme d'analyse du sujet pour répondre aux questions ou étudier un dossier ou de commenter sur un texte	4H	4

- B) Examen Oral pour les candidats admis à l'écrit

Matière	Durée	Coefficient
pour l'accès au grade d'adjoint Administratif 1 ^{er} grade échelle 08. pour l'accès au grade d'adjoint technique 2 ^{ème} grade échelle 07 Entretien dans la spécialité du secteur concerné et les attributions du candidat et ses capacités d'exercer les fonctions afférentes au cadre dont -il est examiné.	15 au 30 min	3
pour l'accès au grade Rédacteur 2 ^{ème} grade échelle 10 Entretien dans la spécialité du secteur concerné et les attributions du candidat et ses capacités d'exercer les fonctions afférentes au cadre dont -il est examiné.	15 au 30 min	4

- 2) - Dépôt des dossiers :

- Les dossiers de candidatures doivent être déposés à cette commune directement au service des ressources humaines avant le : **30 JUILLET 2021** à 16 h 30 min. tous dossiers arrivé hors délai sera éliminé.
Le dossier de candidature comprend les pièces suivantes :
o Une demande manuscrite
o Copie de la CIN.
o Copie de dernier arrêté d'avancement.
o Copie de l'arrêté de nomination de changement de grade.

N°6128/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
DRAA-TAFILALTE
DIRECTION PROVINCIALE DE ZAGORA
SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES
DES CONSTRUCTIONS DES ÉQUIPEMENTS ET DE PATRIMOINE
BUREAU DES MARCHÉS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AU RABAIS OU A MAJORATION N° N° : AOO45 à53/ZAG/2021.

SEANCE PUBLIQUE

Le 26 et 27 juillet 2021, à partir de 10 h00 mn du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Zagoras au quartier administratif Zagora, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert au rabais ou majoration pour :

AGO N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS (MIS TTC)	MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISOIRE (DBS)	DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLS
45/ZAG/2021	Entretien et nettoyage des locaux des établissements primaires et collégiaux, des internats des lycées collégiens, relevant de la DP de L'AREF DT à Zagora.	4 606 848.00	75 000.00	26/07/2021 à 10H00
46/ZAG/2021	Entretien et nettoyage des locaux des établissements Qualifiants, des internats et des centres des lycées Qualifiants relevant de la DP de L'AREF DT à Zagora.	1 681 128.00	30 000.00	26/07/2021 à 11H00
47/ZAG/2021	Gardiennage et surveillance des locaux des établissements scolaires primaires et collégiens relevant de la DP de L'AREF DT à Zagora.	2 410 752.00	60 000.00	26/07/2021 à 12H00
48/ZAG/2021	Gardiennage et surveillance des locaux des établissements scolaires Qualifiants relevant de la DP de L'AREF DT à Zagora.	2 787 432.00	60 000.00	26/07/2021 à 13H00
49/ZAG/2021	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS SANITAIRES AUX ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES RÉPARTIS SUR 04 CT- PROVINCE DE ZAGORA.	489 240.00	8 000.00	27/07/2021 à 10H00 PME
50/ZAG/2021	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS SANITAIRES AUX ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES RÉPARTIS SUR 03 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	488 400.00	7 000.00	27/07/2021 à 11H00 PME
51/ZAG/2021	TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE 5 ECOLES PRIMAIRES DANS LES COMMUNES : TANSSET, MEZGUTA, TAMEZMOUTE, BOUZENDJALE, PROVINCE DE ZAGORA.	2 875 791.60	50 000.00	27/07/2021 à 12H00
52/ZAG/2021	TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE L'ECOLE SS RIBAT TINGOULINE A LA CT DE TINGOULINE, PROVINCE DE ZAGORA.	2 111 239.32	50 000.00	27/07/2021 à 13H00
53/ZAG/2021	TRAVAUX DE REHABILITATION DE LYCEE QUALIFIANT EL KHAWARIZMI A LA CT D'AGZOR, PROVINCE DE ZAGORA.	1 452 834.01	22 000.00	27/07/2021 à 14H00

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au Bureau des marchés à la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à ZAGORA. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 07 du règlement de la consultation

N.B : Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel prévu par le règlement de consultation.

N°6127/PA

ROYAUME DU MAROC
FONDATION DE LA
MOSQUEE
HASSAN II DE
CASABLANCA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
PUBLIC N°13/2021/DT
Le Mardi 27 Juillet 2021 à 10 heures, il sera procédé, au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca – Anfa, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert public sur offres de prix concernant la fourniture et la livraison d'habillement professionnel pour les agents de la Fondation Mosquée Hassan II de Casablanca.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse indiquée ci-dessus, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics et à partir de l'adresse électronique suivante : www.fmh2.ma.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle tel que disponible sur le site susmentionné.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq Mille (5.000,00 DH) Dirhams.

Le montant de l'estimation des prestations est Deux Cent Cinquante Deux Mille Cinq Cent Vingt Six

(252.526,80 DH) Dirhams Quatre Vingt Centimes. Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du règlement précité.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca – Anfa ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Une visite de reconnaissance des modèles est fixée pour le Mercredi 14 Juillet 2021 à 10 heures.

La date limite de dépôt des échantillons est fixée pour le Lundi 26 Juillet 2021 à 14 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 6133/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA

SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT 10/2021/BG
Le 28 Juillet 2021 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

Ameublement de la maison d'hôte annexe de la Résidence Officielle –Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Huit mille Dirham (8.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Trois cent dix neuf mille cinquante six dirhams TTC (319.056,00 Dhs TTC)

Le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au prési-

dent de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.

Les échantillons pour les articles 1, 5, 6, 10, 16, 18, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 35 et 36 et les prospectus, notices et catalogues pour les articles 20, 21, 23 et 24 du bordereau des prix sont exigés par le dossier d'appel d'offres et doivent être déposés au service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra avant le 27 Juillet 2021 à 10 heures

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 6134/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EDUCATION
NATIONALE ET DE LA
FORMATION
PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ACADEMIE
REGIONALE
D'EDUCATION
ET DE FORMATION
REGION RABAT SALE
KENITRA

DIRECTION
PROVINCIALE
DE KENITRA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° 41/DPK/2021
SEANCE PUBLIC

Le 26 Juillet 2021 à 10h00, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Kénitra sise à Rue Abdelaziz Boutaleb – Mimosa- Kénitra- à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 41/DPK/2021 pour Le nettoyage, la propreté et l'hygiène des locaux scolaires et administratifs relevant de la direction provinciale de Kénitra - en lot unique-.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés - service des affaires administratives et financières, Direction provinciale de Kénitra. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à 100 000.00 DHS (Cent Mille Dirhams). La prestation en question est estimée à 6 771 846,48 Dhs TTC (Six Millions Sept Cent Soixante Et Onze Mille Huit Cent Quarante-Six Dirhams Quarante-Huit Cts). Pour les sociétés non instal-

lées au Maroc, le dossier technique à fournir est celui prévu dans le règlement de consultation.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 mars 2013 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent soit :
- déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de Kénitra ;
- les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de consultation.

NB : Les cautionnements provisoires doivent être libellés au nom du directeur de M.E.N.F.P.E.S.R.S.C de Kenitra.

N° 6135/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CONSEIL PROVINCIAL D'AZILAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 21/2021/B.P.PAZ

Le 27 Juillet 2021 à 10 heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

*Travaux de Construction d'une Piscine Couverte à la ville d'Azilal, Province d'Azilal (3émetranche)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux Cent dix Mille Dirhams(210 000.00DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Huit Million quatre Cent quarante-trois Mille Six Cent cinquante-neuf Dirhams,60 cts (8443659,60 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ⇒ Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;
- ⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal ;
- ⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

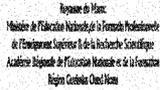
SECTEUR	QUALIFICATIONS EXIGÉES	CLASSE
A	A2	3

Pour les concurrents non installés au Maroc :

Pour les entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique prévu par l'article 4 du règlement de consultation.

N°6131/PA

N°6132/PA



الجمهورية المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني
والعلوم العالي والبحث العلمي
الأكاديمية المغربية للتربية والتكوين
جمعة تنظيم واداري

Direction Provinciale de Guelmim

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE

Il sera procédé au siège de la Direction Provinciale de Guelmim site à : Avenue hommane el fatouaki BP 123 - Guelmim ; à l'ouverture des plis de la consultation architecturale :

N° AOO	OBJET	BUDGET PREVISIONNEL BORS TAXES, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX A REALISER EN DHS	HEURES ET DATE D'OUVERTURE DES PLS
CA/02/2021 /BLDPMENG	ETUDES ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SALLE MULTIMEDIA AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM AUPRES DE L'AREF GUELMIM OUED NOUN .	1 980 000,00 Un million neuf cent quatre vingt mille dhs	26/07/2021 10h30
CA/03/2021 /BLDPMENG	ETUDES ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS SANITAIRES AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM AUPRES DE L'AREF GUELMIM OUED NOUN .	1 640 800.00 Un million six cent quarante mille huit cent dhs	26/07/2021 11h30

Les dossiers des consultations architecturales peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction Provinciale de Guelmim, ou téléchargé du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les dossiers des architectes sont soit :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction Provinciale de Guelmim ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation architecturale.

N°6131/PA

FIDUCIAIRE
FIDULATIMO
Tél.Fax : 05 22 72 43 43
"RACINE SPA" -
S.A.R.L.A.U
RC : Casablanca
N° 212547

Au terme d'un acte SSP en date du 16/06/2021 à Casablanca, Mme Amina MESRAR, l'associé et gérant unique de la société au Capital de 400.000 Dirhams et dont le siège social est 32, Rue Point du Jour Racine - Casablanca a décidé ce qui suit :

- La dissolution anticipée de la société,
- Nomination de liquidateur, Mme Amina MESRAR porteur de la CIN N° B592718,
- Siège de liquidation : 32, Rue Point du Jour Racine - Casablanca.
- Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 30/06/2021 sous le N°784936.

N° 6139/PA

MALYAS CAR
« SARL AU »
AU CAPITAL
DE 500 000,00 DHS
SIEGE SOCIAL:
LA PROPRIETE DIT
E « M2GH12 »
RESIDENCE AVENUE
TARGA HAY NAHDA 1
IMMEUBLE 12 MAGASIN
N° 2 (RDC N°6 ET SOUS
SOL N° 6A) RABAT
Transfert du siège social à Rabat :
1-Suit au PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 07/10/2020, enre-

gistré à Marrakech le 20/10/2020.
Et suivant le statut de mise à jour en date du 31/05/2021 enregistré à Rabat le 02/06/2021, l'associé unique décide de transférer le siège social de la société initialement établie à Marrakech MASSIRA 2 ANBAR 1 N° Z/119, au nouveau local situé à : La propriété dite « M2GH12 » résidence Avenue Targa hay NAHDA 1 Immeuble 12 magasin N° 2 (RDC N°6 et Sous sol N° 6A) Rabat
2-Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Rabat le 01/07/2021 sous le N° 6428, registre chronologique N° 115924 registre de commerce N° 153325 à Rabat.
N° 6140/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région
Casablanca-Settat
Province de Settat
Cercle de Settat Janoubia
Caïdat Ouled Bouziri
Commune Sidi
Mohammed Ben Rahal
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert N°: 04 /2021
- Affermage du Souk
Hebdomadaire -
Le Mardi 03/08/2021 à 11h00mn du Matin ,il sera procédé au bureau du Président de la commune de Sidi Mohammed ben Rahal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour l'affermage du Souk Hebdomadaire Khmiss Sidi Mohamed ben Rahal pour l'année 2021 à

compter de la date du début de l'exploitation jusqu'au 31/12/2021.
Le Cout estimatif est fixé à 137.433,00 Dhs par mois
Le Cautionnement Provisoire est Fixé à la Somme de : Deux Cent Mille Dhs (200.000,00)dhs.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de la régie de recette de la commune ,ou de l'adresse suivante: www.marchespubliques.gov.ma.,
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 349-12-02 du 08 Jourmada1- 1434 (20 Mars2013) .
Les concurrents peuvent:
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de la régie de recette de la commune.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de commune d'appel

d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Dossier administratif Composé par les Documents Prévués par l'Article 05 du Règlement de Consultation.
Dossier technique:
* Une note indiquant les moyens humaines et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé.
Offres financier comprenant :
Acte d'engagement portant l'offre proposé.
N.B: - Cet avis est considéré un bon de commande.
N° 6141/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région
Casablanca -Settat
Province de Settat
Cercle de Settat Janoubia-
Caïdat Ouled Bouziri
Commune Sidi
Mohammed Ben Rahal
AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT N° 05/2021-
affermage d'abattoir
année 2021
Le Mardi 29/06/2021 à13:00.h ,il Sera Procédé au Bureau du Président de la Commune Sidi Mohammed ben Rahal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur l'offre des prix pour l'affermage d'abattoir Khmiss Sidi Mohammed ben Rahal année 2021 à compter de la date du début de l'exploitation jusqu'au 31/12/2021.
Le Cout estimatif est fixé à 15.100,00 Dhs (Quinze Mille Cent Dhs) par Mois.
le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :Soixante Dix Mille dirhams (70.000 ,00 dhs)
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de la régie de recette de la commune ,ou de l'adresse suivante: www.marchespubliques.gov.ma.,ou envoyé aux concurrents qui le demandent conformément au condition prévues par les articles 27-29 et 31 du dé-

cret n°349-12.02 du08Joumada 1 - 1434(20 Mars2013).
Les concurrents peuvent:
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de la régie de recette de la commune.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont :
Dossier administratif Composé par les Documents Prévués par l'Article 05 du Règlement de Consultation.
Dossier technique:
* Une note indiquant les moyens humaines et techniques du concurrent.
Offres financier comprenant :
Acte d'engagement portant l'offre proposé.
N.B: Cet avis est considéré un bon de commande.
N° 6142/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION MARRKECH-SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE DES ABDA
CAIDAT DES AMEUR
COMMUNE CHAHDA/B R H

**EXAMEN
D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
AU TITRE DE L'ANNEE 2021**

Le Président de la commune Chahda porte à la connaissance des fonctionnaires remplissant les conditions réglementaires que l'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès aux grades qui seront organisés selon le tableau suivant :

Les Grades	Nombre de poste	Condition de participation	Date et lieu d'examen	Dernier délai de dépôt des dossiers de candidatures
Adjoint technique 2ème grade	01	Avoir six (6) ans d'ancienneté en ce grade jusqu'au Premier examen.	Le 07 Août 2021 au siège de la commune Chahda à 09H.	Le 28 Juillet 2021
Adjoint administratif 2ème grade	01			

•NB : les fonctionnaires concernés devront présenter leurs dossiers de candidature avant le délai sus-indiqué .

N°6136/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
RRGION BENI MELLAL - KHENIFRA
PROVINCE DE FKH BEN SALAH
CERCLE DE FKH BEN SALAH
CAIDAT BENI AMIR CHARQUIA
COMMUNE DE KHALFIA

AVIS DE DEPOT
Le président du conseil communal de khalfia informe au public que le dépôt du Projet du plan d'aménagement (plan + règlement) du centre ouledHassoune aura lieu le12 juillet 2021 .
Les observations des intéressés du public pendant un délai d'un mois à compter de la date précité et ce durant les heures de travail.
N° 5705/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE LA JUSTICE
SOUS-DIRECTION REGIONALE
ALHOCEIMA


Avis rectificatif
Appel d'offres N°03/sdralh/2021

En application des dispositions de l'article 19 du décret N°2-12-349 du 20 mars 2013, le sous-directeur régional auprès de la cour d'appel d'Al-Hoceima, informe le public qu'une rectification a été effectuée au niveau de l'appel d'offres n°03/sdralh/2021 relatif au :ACQUISITION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DES MATÉRIELS ET LOGICIELS INFORMATIQUES POUR LE COMPTE DE LA CIRCONSCRIPTION JUDICIAIRE D'AL-HOCEIMA, en lot unique
prévu le 07juillet 2021 à 10h, cette rectification a porté sur :

- La date d'appel d'offre ouvert n° 03/sdralh/2021 est 13/07/2021 au lieu de 07/07/2021.
N°6138/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION GUELMIM-OUED NOUN
PROVINCE DE GUELMIM
COMMUNE DE GUELMIM
DIVISION DU FINANCES ET BUDGET
BUREAU DES MARCHES

AVIS RECTIFICATIF

Le Président de la Commune de Guelmim informe le public que L' Avis d'appels d'offres ouverts suivant:

N° d'appel d'offre	Objet	Date d'ouverture des Plis
10/2021	vente des objets usés appartenant à la propriété de la commune de Guelmim	09/07/2021 à 10 h

Publié le : 16 JUIN 2021 au journal LIBERATION n°9344, est rectifié et modifié comme suit :

N° d'appel d'offre	Objet	Date d'ouverture des Plis
10/2021	vente des objets usés appartenant à la propriété de la commune de Guelmim	14/07/2021 à 10 h

N°6137/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Casablanca-Settat
Province de Settat
Cercle de Settat Janoubia
Caïdat Ouled Bouziri
Commune Sidi
Mohammed Ben Rahal
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert N°: 06./2021
Affermage du Parking
année 2021
Le mardi 03/08/2021 à
14h 30 mn ,il sera pro-

cedé au bureau du Prési-
dent de la commune Sidi
Mohammed ben Rahal à
l'ouverture des plis rela-
tifs à l'appel d'offres sur
offres des prix pour l'af-
fermage du Parking-
Auto au Centre Khmiss
Sidi Mohammed ben
Rahal.
Le Cout estimatif est fixé à
:750,00 Dhs par Mois.pour
l'année 2021 à compter de
la date du début de l'ex-

ploitation jusqu'au
31/12/2021.
Le Cautionnement Provi-
soire est Fixé à la Somme
de : Cinq Mille Dhs (5.000
,00)dhs.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
de la régie de recette de la
commune ,ou de l'adresse
suivante: www.marches-
publics.gov.ma.
Le contenu ainsi que la
présentation des dossiers

des concurrents doivent
être conformes aux dispo-
sitions des articles 27-29 et
31 du décret n° 349-12-02
du 08 Joumada 1- 1434 (20
Mars2013) .
Les concurrents peuvent:
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au bureau
de la régie de recette de la
commune.
- Soit les envoyer par
courrier recommandé avec
accusé de réception au bu-

reau précité.
- Soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
Dossier administratif:
Composé par les Docu-
ments Prévus par l'Arti-
cle 05 du Règlement de
Consultation .
Dossier technique:
* Une note indiquant les
moyens humaines et tech-

niques du concurrent, le
lieu la date ,la nature et
l'importance des presta-
tions qu'il a exécutées ou à
l'exécution desquelles il a
participé.
Offres financier compren-
ant :
Acte d'engagement por-
tant l'offre proposé.
N.B: - Cet avis est consi-
déré un bon de com-
mande.
N° 6143/PA


Ministère de l'Éducation Nationale
de la Formation Professionnelle et
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
**L'ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION
DE LA REGION MARRAKECH-SAFI**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 13/AREF/2021

Le 28/07/2021 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de l'Académie Régionale d'Education et de Formation de Marrakech Safi, Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour **L'acquisition et l'installation, selon les règles de l'art, de matériel et logiciels informatiques pour l'équipement des salles multimédia relevant des directions provinciales de Marrakech et El Haouz en lot unique.**

Caution provisoire	Cout estimatif du maître d'ouvrage TTC
35 000 ,00 dhs (Trente-cinq mille dirhams)	3 772 080,00DHS (Trois millions sept cent soixante-douze mille quatre-vingt Dirhams).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des achats et des marchés de l'académie sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2.12.349 du 8 Joumada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux du Service des marchés et des achats sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20 - 14 du 8 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation

➤ la documentation et les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de l'académie sise à : Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech le **27/07/2021 à 16 h (date et heure limites pour le dépôt).**

N°6144/PA


Ministère de l'Éducation Nationale
de la Formation Professionnelle et
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
**L'ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION
DE LA REGION MARRAKECH-SAFI**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 14/AREF/2021

Le 28/07/2021 à 11 Heures, il sera procédé dans les bureaux de l'Académie Régionale d'Education et de Formation de Marrakech Safi, Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour **L'acquisition et l'installation, selon les règles de l'art, de matériel et logiciels informatiques pour l'équipement des salles multimédia relevant des directions provinciales de Rhamma et El Kelaa des Sraghna en lot unique.**

Caution provisoire	Cout estimatif du maître d'ouvrage TTC
35 000 ,00 dhs (Trente-cinq mille dirhams)	2 920 320,00 DHS (Deux millions neuf cent vingt mille trois cent vingt Dirhams).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des achats et des marchés de l'académie sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2.12.349 du 8 Joumada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux du Service des marchés et des achats sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20 - 14 du 8 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation

➤ la documentation et les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de l'académie sise à : Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech le **27/07/2021 à 16 h (date et heure limites pour le dépôt).**

N°6145/PA


Ministère de l'Éducation Nationale
de la Formation Professionnelle et
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
**L'ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION
DE LA REGION MARRAKECH-SAFI**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 16/AREF/2021

Le 28/07/2021 à 13 Heures, il sera procédé dans les bureaux de l'Académie Régionale d'Education et de Formation de Marrakech Safi, Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour **L'acquisition et l'installation, selon les règles de l'art, de matériel et logiciels informatiques pour l'équipement des salles multimédia relevant des directions provinciales de Safi et El Youssoufia en lot unique.**

Caution provisoire	Cout estimatif du maître d'ouvrage TTC
33 000 ,00 dhs (Trente-trois mille dirhams)	2 798 640,00 DHS (Deux millions sept cent quatre-vingt-dix-huit mille six cent quarante Dirhams).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des achats et des marchés de l'académie sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2.12.349 du 8 Joumada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux du Service des marchés et des achats sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20 - 14 du 8 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation

➤ la documentation et les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de l'académie sise à : Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech le **27/07/2021 à 16 h (date et heure limites pour le dépôt).**

N°6147/PA


Ministère de l'Éducation Nationale
de la Formation Professionnelle et
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
**L'ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION
DE LA REGION MARRAKECH-SAFI**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 15/AREF/2021

Le 28/07/2021 à 12 Heures, il sera procédé dans les bureaux de l'Académie Régionale d'Education et de Formation de Marrakech Safi, Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour **L'acquisition et l'installation, selon les règles de l'art, de matériel et logiciels informatiques pour l'équipement des salles multimédia relevant des directions provinciales de Chichaoua et Essaouira en lot unique.**

Caution provisoire	Cout estimatif du maître d'ouvrage TTC
30 000 ,00 dhs (Trente mille dirhams)	2 433 600,00DHS (Deux millions quatre cent trente-trois mille six cent Dirhams).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des achats et des marchés de l'académie sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2.12.349 du 8 Joumada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux du Service des marchés et des achats sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20 - 14 du 8 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation

➤ la documentation et les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de l'académie sise à : Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech le **27/07/2021 à 16 h (date et heure limites pour le dépôt).**

N°6146/PA

TOTAL BUILDING SARL
Au capital social de 100 000.00 de Dirhams
Siège social : 11 angle Oumayma Sayeh et Abou yaala ifrani Casablanca
Immatriculée au Registre de Commerce sous le n°467591

1- Suite au procès-verbal du 3/6/2021 les associés de la société TOTAL BUILDING Sarl ont décidé ce qui suit :
- De mettre un enseigne commerciale à savoir « Café le Beaubourg »
- D'étendre l'article 3 du statut.

2- Le dépôt légal a été déposé au tribunal de commerce de Casablanca le 30/06/21 sous le numéro 784 845.

Pour extrait et mention
N° 6151/PA

MB PNEU
Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 15 Juin 2021 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques sont :
Dénomination: «MB PNEU»
Objet : PNEUMATIQUES Marchand en gros
Forme juridique : SARL AU Siège social : 96- BD Anfa Casablanca.

Capital social : est fixé à la somme de 100.000,00 Dhs, divisé en 1000 parts sociales Durée : 99 ans.

Gérance : est confiée pour une durée illimitée à Mr MAROUANE BELKAID.
Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Dépôt légal a été effectué au greffe du TC en date du 01/07/2021 sous le n°785091.

Pour extrait et mention
La gérance

N° 6152/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Wilaya Région casa blanca-

settat Province de Settata
Cercle d'el brouj
Kaidat beni meskine charkia
Commune Ouled Fares ELHalla
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° :02/2021

Le 28 juillet 2021 à 10 heures 30 minutes, il sera procédé dans le bureau de président de la commune d'Ouled Fares El Halla (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur :
ELECTRIFICATION 1ère CATEGORIE DE 09 FOYERS RELEVANT DE LA COMMUNE DE OULED FARES EL HALLA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Marchés de la commune d'Ouled Fares El Halla, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15 000,00(quinze milles dhs).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

438 713 dh 40 cts(Quatre cent trente huit mille sept cent treize dhs 40 cts.)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des marchés de la commune d'Ouled Fares El Halla.
- Soit déposer contre récé-

pisser leurs plis au Service des marchés de la commune ouled fares el halla,
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la Séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 et 10 du règlement de consultation.
Les Concurrents installés au Maroc doivent produire la copie légalisée du certificat d'agrément délivré par les services de l'ONEE et relatif aux travaux de la basse et moyenne tension MT – BT.
N° 6153/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTE
DELEGATION PROVINCIALE DE TETOUAN
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N°:03-DMST-2021

Le 29/07/2021 à 10 H, Il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de la délégation provinciale de la santé à Tétouan à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale ayant pour objet : Etudes architecturales et suivi des travaux de reconstruction de 04 logements de fonction au profit des cadres de la santé au CSR 2 de BEN KARRICH à la province de Tétouan.

Le dossier de consultation architecturale peut être retiré au service des Marchés de la Délégation du M.S. à la province de Tétouan, Hôpital civil Saniatrmal route de Martil, il Peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics de

l'Etat : www.marchespublics.gov.ma
Le budget prévisionnel maximum, HT, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 1 000 000.00dhs (UN million de dirhams).HT
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1

1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les architectes peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés de la Délégation du M.S à la province de Tétouan
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit les remettre au président du jury de la consulta-

tion architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis
- soit les transmettre par voie électronique à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation architecturale.

N° 6154/PA

-AVIS MODIFICATIF-

Le Directeur provincial du ministère de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de Sidi Infi, porte à la connaissance du public et des concurrents intéressés par **L'AOON°23/2021/INV.IFNI** publiés dans le journal « LIBERATION » sous le N° : 9334 du 04/06/2021, que LA DATE D'OUVERTURE DE L'AOO 23/2021/INV.IFNI est **REPORTÉE A LA DATE DU 13/07/2021**

N°6148/PA

ROYAUME DU MAROC


Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts
et à la Lutte Contre la Désertification du Sud Ouest
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification de Taroudant

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN SEANCE PUBLIQUE N° 19/2021 DPEFLCD-SO/DPEFLCD.37

Le vingt-huit (28) de juillet 2021 à dix heures (10h), il sera procédé dans le bureau de Mr. le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'Offre sur offre de prix pour l'exécution des travaux d'ouverture de pistes dans la Province de Taroudant, répartis en deux lots :

Lot 1 : l'exécution des travaux d'ouverture de la piste forestière TASSIET sur une longueur de 7 km, Commune territoriale ASSAKI, Province de Taroudant.

Lot 2 : l'exécution des travaux d'ouverture de la piste forestière TIDNAS ANEZOU, sur une longueur de 5,1 km, Commune territoriale ASSAKI, Province de Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de la comptabilité de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudant, il peut être, également, téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma;

Le cautionnement provisoire et l'estimation est fixé pour chaque lot comme suit :

Lot N°	Cautionnement provisoire (dh)	L'estimation Financière (dh)
1	Cent cinquante mille dirhams (150.000,00 dh)	(2 092 372,80 dh) deux millions quatre-vingt-douze mille trois cent soixante-douze dirhams quatre-vingts centimes
2	Cent mille dirhams (100.000,00 dh)	(1 572 544,37 dh) un million cinq cent soixante-douze mille cinq cent quarante-quatre dirhams trente-sept centimes

Appel d'offres réservé uniquement à la petite et moyenne entreprise nationale, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de la comptabilité de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudant ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n°20-14 du 8 décembre 1435 (4 septembre 2014), les concurrents peuvent, soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage, soit les déposer sur support papier dans les conditions prévues par l'article 31 du décret n°2-12-349 susvisé.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

Dans le dossier technique, seul est exigée la présentation d'une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises intervenant dans le secteur forestier délivrée par le Département des Eaux et Forêts.

Lot	Secteur demandé	Qualification demandée	Catégorie demandée
1	3.	3.1	1 à 2
2	3.	3.1	1 à 3

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°6149/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION CASABLANCA- SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
CERCLE DE SETTAT ACHAMALIA
COMMUNE TERRITORIALE D'OUHAD SAID

AVIS D'ORGANISATION D'UN EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNEL

La Commune Territoriale d'Oulad Saïd organisera le 28/08/2021 à compter du 9 h du matin au siège de la Commune un examen d'aptitude professionnel pour l'accès au grade de Rédacteur 2^{ème} grade et Adjoint Administratif 1^{ère} grade et Adjoint Technique 2^{ème} grade au titre de l'année 2021 .

L'examen sera ouvert aux fonctionnaires de la Commune ayant 6 ans de service dans le grade de Rédacteur 3^{ème} grade et Adjoint Administratif 2^{ème} grade et Adjoint Technique 3^{ème} grade Le quota est fixé à 13% .

Les fonctionnaires qui seront réussis aux épreuves écrites seront convoqués pour la passation des épreuves orales et ils peuvent déposer leurs demandes de Candidatures au service du personnel au siège de la Commune et se renseigner du programme des épreuves jusqu'au 16/08/2021 dernier délai.

N°6150/PA

**FACONNAGE 2M
MODIFICATIONS
STATUTAIRES
RC : 360769**

Aux termes de la décision collective en date du 15-06-2021 l'associé unique de la Société « FACONNAGE 2M » SARL AU au capital de 100.000,00 DHS sis à Casablanca, 58 Rue Ibn Batouta Bureau 38 B4 4ème étage a pris les décisions suivantes :

Elements modificatifs :
- Cession de 1000 parts sociales appartenant à Mr JOO HOON EOM au profit de Mr. MOHAMED AMINE TARIK. Mr. MOHAMED AMINE TARIK : 1000 Parts
Démission de la Gérance : l'associé unique, accepte la démission de Mr. JOO HOON EOM et lui donne quittus entier et sans réserve pour sa gestion de la société « FACONNAGE 2M » SARL AU depuis sa création à ce jour.

Nomination de la gérance : Nomination du gérant Mr. MOHAMED AMINE TARIK de la société « FACONNAGE 2M » SARL AU pour une durée illimitée.

La société est engagée vis à vis des tiers (y compris la banque) par la signature du nouveau gérant Mr. MOHAMED AMINE TARIK.
Le dépôt légal a été déposé au tribunal de commerce de Casablanca sous n°783532 en date du 21/06/2021.

N° 6237/PA

**K2M NEGOCE
MODIFICATIONS STATU-
TAIRES
RC : 360711**

Aux termes de la décision collective en date du 15-06-2021 l'associé unique de la Société « K2M NEGOCE » SARL AU au capital de 100.000,00 DHS sis à Casablanca, 58 Rue Ibn Batouta Bureau 38 B5 4ème étage a pris les décisions suivantes :

Elements modificatifs :
- Cession de 1000 parts sociales appartenant à Mr JOO HOON EOM au profit de Mr. MOHAMED AMINE TARIK. Mr. MOHAMED AMINE TARIK : 1000 Parts
- Démission de la Gérance : l'associé unique, accepte la démission de Mr. JOO HOON EOM et lui donne quittus entier et sans réserve pour sa gestion de la société « K2M NEGOCE » SARL AU depuis sa création à ce jour.

- Nomination de la gérance : Nomination du gérant Mr. MOHAMED AMINE TARIK de la société « K2M NEGOCE » SARL AU pour une durée illimitée.

La société est engagée vis-à-vis des tiers (y compris la banque) par la signature du nouveau gérant Mr. MOHAMED AMINE TARIK.
Le dépôt légal a été déposé au tribunal de commerce de Casablanca sous n°783533 en date du 21/06/2021.

N° 6238/PA

**CABINET AL ISTICHARYA
CONSULTING-SARL-
BOUZNKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14/06/2021, il a été établi les Statuts d'une société SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Denomination : " BOURJOIS DELICE " S.A.R.L.A.U
Siège Social : AVENUE HASAN II RES FAL AZUR IMMEUBLE N°06 MAGASIN N°01 BOUZNKA.
Associés unique : - Mr. DRIS BENSALAH , apporteur en

numéraire 1 000 000,00 DHS soit 1000 Parts sociales.
Objet: CAFE ET RESTAURANT.

Durée : 99 ans.
Capital social: 1 000 000,00 DHS.
Gérance : la société est gérée par : Mr. DRIS BENSALAH.
Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal du Première Instance de Benslimane sous le N°370 RC N°6979.

N° 6155/PA

**ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Équipement
du Transport, de la Logistique
et de l'Eau
Direction Provinciale de
l'Équipement
du Transport, de la Logistique
et de l'Eau
de Khémisset**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°: 27/2021/KH
Le 27/07/2021 à 10h00, il sera
procédé dans les bureaux de
Mr le Directeur Provincial de
l'Équipement du Transport et
de la Logistique et de l'Eau
de Khémisset à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert sur offres de prix
pour : Travaux de rectification
du tracé de la RR 401 du PK
65+000 au PK 65+700 dans la
Province de Khémisset.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du Bureau des Marchés de la DPETLE de Khémisset, Rue Kadi Ayad, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40.000,00 DHS (Quarante mille Dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 2.518.694,04 DHS (Deux millions cinq cent dix huit mille six cent quatre vingt quatorze Dirhams zéro quatre Centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Khémisset, Rue Kadi Ayad ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer, par voie électronique, dans le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 6156/PA

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime,
du Développement Rural et
des Eaux et Forêts**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRE DES
PRIX EN SEANCE
PUBLIQUE N°
18/DRAO/2021
Le 29/07/2021 à 10h...heures,
il sera procédé au siège de la
Direction Régionale de l'Agricul-
ture de l'Oriental à Oujda à
l'ouverture des plis relative
à l'appel d'offres sur offres de
prix relatif à l'Assistance techn-
ique des agriculteurs pour la
certification Indication Géog-**

graphique Protégée (IGP) Dattes Aziza Bouzid (Pr. Figui) et la certification Label Agricole (LA) Huile d'Olive Al Alfiya (Pr. Taourirt) pour le compte de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental, Oujda, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service de la logistique de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail du marché de l'état www.marchespublics.gov.ma - le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3 000,00 dirhams (trois mille dirhams) TTC.

- l'estimation des coûts des prestations est de : cent vingt-six mille soixante dirhams (126060,00Dhs),

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 - Oujda ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda.

- Soit les transmettre par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du Ministre de l'Economie et Finances 14.20 du 4 septembre 2014.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11 du règlement de consultation.

Le dossier technique comprend :
Pour les concurrents installés au Maroc :
Copie ou l'original de certificat/agrément dans le domaine d'activité : D13 , délivrées conformément au décret n°2-98-984 du 22 Mars 1999.
Pour les concurrents non installés au Maroc :
Ils sont tenus de produire le dossier technique prévu à l'article 11 du règlement de consultation du présent appel d'offres.

N° 6157/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH
SAFI
PROVINCE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL
DBM**

**AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 12/2021/INDH
Le 26/07/2021 à 10 h 00, il
sera procédé, dans la salle des
réunions au Secrétariat Gé-
néral de la Province YOUSOU-
FIA à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offres sur
offres de prix concernant
l'ACHAT DE MANUELS ET
FOURNITURES SCOLAIRES
AU PROFIT DES ETABLIS-
SEMENTS SCOLAIRES
D'ENSEIGNEMENT PRI-
MAIRE, RELEVANT DE LA
PROVINCE YOUSOUFIA
DANS LE CADRE DE MISE
EN ŒUVRE DE L'INITIA-
TIVE ROYALE « UN MIL-**

**LION DE CARTABLES » AU
TITRE DE L'ANNEE SCO-
LAIRE 2021/2022 : cercle
AHMER.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la Province YOUSOUFIA. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat:www.marchespublics.gov.ma . Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :40.000,00 DHS (quarante mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme TTC de:1 336 611,03DHS (un million trois cent trente-six mille six cent onze dirhams et trois centimes).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 11434 (20 mars 2013) précité.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des Marchés au niveau du Secrétariat Général de la Province YOUSOUFIA.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit la transmettre par voie électronique sur www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
Les échantillons seront déposés au niveau du Service des Marchés relevant du nouveau siège de la Province de Youssoufia, contre décharge au plus tard le 23/07/2021 à 12:00 minutes (date limite).

N° 6158/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH
SAFI
PROVINCE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL
DBM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT
N° 13/2021/INDH
Le 26/07/2021 à 10h30, il sera
procédé, dans la salle de réu-
nions au Secrétariat Gé-
néral de la Province YOUSOU-
FIA à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offres sur
offres de prix concernant l'ACHAT DE
MANUELS ET FOURNI-
TURES SCOLAIRES AU
PROFIT DES ETABLISSE-
MENTS SCOLAIRES D'EN-
S E I G N E M E N T
COLLEGIAL DANS LE
CADRE DE MISE EN
ŒUVRE DE L'INITIATIVE
ROYALE «UN MILLION DE
CARTABLES » AU TITRE DE
L'ANNEE SCOLAIRE
2021/2022**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la Province YOUSOUFIA. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat:www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 35.000,00 DHS (trente cinq mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme TTC de:1 92 458,06 DHS (un million cent quatre-vingt deux mille quatre cent cinquante-huit dirhams et six centimes).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 11434 (20 mars 2013) précité.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des Budgets et Marchés au niveau du Secrétariat Général de la Province YOUSOUFIA.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée - Soit les remettre au président de la commission d'ap-

peut être retiré au service des marchés au niveau du Secrétariat Général de la Province YOUSOUFIA.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 11434 (20 mars 2013) précité.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des Budgets et Marchés au niveau du Secrétariat Général de la Province YOUSOUFIA.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit la transmettre par voie électronique sur www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
Les échantillons seront déposés au niveau du Service des Marchés relevant du nouveau siège de la Province de Youssoufia, contre décharge au plus tard le 23/07/2021 à 12:00 minutes (date limite).

N° 6159/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH
SAFI
PROVINCE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL
DBM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 14/2021/INDH
Le 26/07/2021 à 11h, il sera
procédé, dans la salle de réu-
nions au Secrétariat Gé-
néral de la Province
YOUSOUFIA à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel d'of-
fres sur offres de prix concer-
nant l'ACHAT DE
MANUELS ET FOURNI-
TURES SCOLAIRES AU
PROFIT DES ETABLISSE-
MENTS SCOLAIRES D'EN-
SEIGNEMENT PRIMAIRE,
RELEVANT DE LA PRO-
VINCE YOUSOUFIA,
DANS LE CADRE DE MISE
EN ŒUVRE DE L'INITIA-
TIVE ROYALE « UN MIL-
LION DE CARTABLES » AU
TITRE DE L'ANNEE SCO-
LAIRE 2021/2022, YOUS-
SOUFIA CHEMAIA.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la Province YOUSOUFIA. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat:www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 18.000,00 DHS (dix-huit mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme TTC de:631 968,49DHS (SIX CENT TRENTÉ UN MILLE NEUF CENT SOIXANTE HUIT DIRHAMS ET QUARANTE NEUF CENTIMES).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 11434 (20 mars 2013) précité.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des Budgets et Marchés au niveau du Secrétariat Général de la Province YOUSOUFIA.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit la transmettre par voie électronique sur www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
Les échantillons seront déposés au niveau du Service des Marchés relevant du nouveau siège de la Province de Youssoufia, contre décharge au plus tard le 23/07/2021 à 12:00 minutes (date limite).

N° 6161/PA

pel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit la transmettre par voie électronique sur www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Les échantillons seront déposés au niveau du Service des Marchés relevant du nouveau siège de la Province de Youssoufia, contre décharge au plus tard le 23/07/2021 à 12h00 minutes (date limite).

N° 6160/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH
SAFI
PROVINCE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL
DBM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 15/2021/INDH
Le 26/07/2021 à 11H30, il sera
procédé, dans la salle des réu-
nions au Secrétariat Gé-
néral de la Province
YOUSOUFIA à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel d'of-
fres sur offres de prix concer-
nant l'ACHAT DE
MANUELS ET FOURNI-
TURES SCOLAIRES AU
PROFIT DES ETABLISSE-
MENTS SCOLAIRES D'EN-
SEIGNEMENT PRIMAIRE,
RELEVANT DE LA PRO-
VINCE YOUSOUFIA,
DANS LE CADRE DE MISE
EN ŒUVRE DE L'INITIA-
TIVE ROYALE « UN MIL-
LION DE CARTABLES » AU
TITRE DE L'ANNEE SCO-
LAIRE 2021/2022, YOUS-
SOUFIA CHEMAIA.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la Province YOUSOUFIA. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat:www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :18.000,00 DHS (dix-huit mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme TTC de:631 968,49DHS (SIX CENT TRENTÉ UN MILLE NEUF CENT SOIXANTE HUIT DIRHAMS ET QUARANTE NEUF CENTIMES).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 11434 (20 mars 2013) précité.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des Budgets et Marchés au niveau du Secrétariat Général de la Province YOUSOUFIA.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit la transmettre par voie électronique sur www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
Les échantillons seront déposés au niveau du Service des Marchés relevant du nouveau siège de la Province de Youssoufia, contre décharge au plus tard le 23/07/2021 à 12:00 minutes (date limite).

Sport



Au Danemark, l'euphorie en rouge et blanc avant les quarts



Après les affres de la tragédie et le miracle de la résurrection, le Danemark tout entier baigne dans l'euphorie pour soutenir ses "gars" avant le quart de finale de l'Euro samedi contre les Tchèques.

La qualification pour les demi-finales? Une formalité, si l'on en croit les supporters danois dans les rues de Copenhague. "On est sur une vague qui ne peut pas être arrêtée maintenant", garantit Ricky Thomsen, 34 ans.

Le petit pays nordique a cru perdre en direct son meilleur joueur Christian Eriksen, sauvé de justesse d'un arrêt cardiaque, puis il a décroché une qualification inédite après deux défaites lors des deux premiers matches.

Après la démonstration contre le pays de Galles (4-0) en huitième, le Danemark jubile et se sent porté d'une nouvelle force.

"Le soutien actuel est irrésistible, les encouragements sont partout, c'est fantastique", souligne Christian Kokholm Rothmann, président de l'association des supporters danois.

"La manière dont l'équipe et particulièrement (le capitaine) Simon Kjaer, ont réagi a permis à beaucoup de Danois de réaliser à quel point les joueurs prennent soin les uns des autres, à quel point ils sont humains", dit-il.

A Copenhague, le rouge et le blanc dominant: la ville paivoise, des drapeaux aux fenêtres aux devantures des magasins et les heureux détenteurs de maillots - il est en rupture de stock - n'hésitent pas à les porter fièrement, jour de match ou pas.

De toutes ces expériences, la bande à Schmeichel fils est sortie grandie et la ferveur populaire a été décuplée, permettant à la devise de la fédération

de football "une part de quelque chose de grand" de prendre tout son sens.

"Le pays entier baigne dans la joie et la félicité en ce moment", résume le journaliste Poul Ferdinand, qui suit l'équipe nationale pour le quotidien populaire Ekstra Bladet.

"Les performances lors des deux dernières rencontres ont vraiment été excellentes", note-t-il.

Le rêve de rééditer la victoire miracle danoise de 1992 n'est jamais loin.

Pour David Andersen, un supporter de 33 ans, aucun doute, "c'est la meilleure équipe que je n'ai jamais connue. Il y a de bonnes chances que l'on fasse quelque chose d'histoire".

Propriétaire d'un café dans le centre de Copenhague, il a mis au point avec son torréfacteur un café pour l'équipe nationale baptisé "Damsinho", surnom aux accents brésiliens de Mikkel Damsgaard, l'étoile montante du 11 danois.

D'après l'étiquette, les graines sont récoltées au "septième ciel" - autrement dit l'état actuel des supporters.

Pas besoin de lire dans le marc de café: David se voit déjà en demi.

"C'est sûr qu'on a une chance et j'ai hâte d'en être au match à Wembley. Je prévois un match très serré contre l'Angleterre", dit-il.

Avant de jouer à Londres, et redevenir éventuellement champion d'Europe, il faudra d'abord vaincre la République tchèque à Bakou, où peu de supporters feront le voyage, notamment à cause des règles de quarantaine qui ne permettent pas de se rendre ensuite à Londres, à moins d'être pleinement vaccinés.

Dans la capitale anglaise, les supporters danois, connus sous

le surnom local de "roligans" - des hooligans calmes -, préviennent déjà qu'ils feront beaucoup de bruit.

"J'ai entendu dire que les supporters danois étaient calmes mais c'est une rumeur bizarre (...). Certains supporters sont très très bruyants",

s'amuse Christian.

La Première ministre, Mette Frederiksen, grande "addict" aux réseaux sociaux, a elle annoncé jeudi qu'elle ferait une exception à sa pause de publications pour cause de congés.

Avant même le huitième contre le pays de Galles, elle

avait remercié l'équipe d'avoir rendu le pays "fier" et de l'avoir "rassemblé".

Programme Quarts de finale Samedi

17h00 : Tchéquie-Danemark
20h00 : Ukraine-Angleterre

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
AGENCE URBAINE DE CASABLANCA

AVIS DE VENTE SUR OFFRE DE PRIX

L'Agence Urbaine de Casablanca met en vente, sur offre de prix, les locaux commerciaux issus du centre commercial Nouaceur, situé en plein cœur du Pôle Urbain de Nouaceur, dans une zone engagée en habitat type villa, habitat collectif (R+5) et logements économiques et desservie en équipements sociaux et éducatifs.

• BOUTIQUES
• GALERIE COMMERCIALE
• SERVICES

Galerie à l'étage	<input type="checkbox"/> Grands magasins et plateaux de surfaces variables de 74 à 360 m ² accueillant des activités non salissantes. <input type="checkbox"/> Locaux commerciaux de surfaces variables de 23 à 44 m ² pouvant accueillir des activités non salissantes.
Galerie au RDC	<input type="checkbox"/> Boutiques de surfaces variables de 14 à 87 m ² et pouvant accueillir des activités non salissantes.
Galerie commerciale	<input type="checkbox"/> Grande surface de 2203 m ² .

Retrait des dossiers de candidature
Au service commercial de l'Agence Urbaine de Casablanca, sis au 10 Immeuble LINAT Bd. Rachidi Casablanca ou sur site web www.auc.ma

Dernier délai de dépôt des plis
Les plis doivent être déposés contre récépissé à l'Agence Urbaine de Casablanca au plus tard le Mercredi 7/07/2021, à 12 h 00.

Pour plus d'information, contacter le Service commercial de l'Agence Urbaine de Casablanca 18, Bd. Rachidi - Casablanca Tél 05-22-29-57-03/04 / 06-06-69-91-98 Fax: 05-22-22-33-32



Younes Belhanda rejoint Adana Demirspor

Libre de tout contrat, l'international marocain Younes Belhanda a signé jeudi un contrat de trois ans avec le club turc d'Adana Demirspor, promu cette année en première division.

"Notre club et Younes Belhanda ont signé un contrat de trois ans", a confirmé l'Adana Demirspor sur Twitter.

Le joueur de 31 ans touchera un salaire annuel de près

d'un million et demi d'euros, selon les médias turcs.

L'Adana Demirspor n'a plus joué en championnat turc d'élite depuis 1995.

Belhanda a déjà porté les couleurs de Montpellier, son club formateur, de l'OGC Nice et du Dynamo Kiev, avant de rejoindre en 2017 Galatasaray avec qui il a été sacré deux fois champion de Turquie.

Raja-WAC pour un 130^{ème} derby piquant à la "harissa"

Le derby Raja-WAC, prévu ce samedi soir à partir de 21h30, est la principale attraction de la 25^{ème} journée de la Botola Pro 1 «Inwi» de football. Une opposition à grand enjeu du fait qu'elle constituera un tournant dans la course au titre entre un Wydad, leader, qui aspire à conforter son avance actuelle de six points, et un Raja, dauphin, pas du tout prêt à lâcher du lest.

Un beau plateau à la sauce tunisienne : Fouzi Benzarti, le coach du Wydad, qui en est à son sixième derby, aura donc affaire à son compatriote Lassad Chabbi, qui pour sa première, serait ravi de pouvoir s'en tirer à bon compte.

Faute de public, c'est aux seuls réels protagonistes d'assurer le show et de sortir un match plein digne du standing des deux équipes. Pourvu que l'importance de l'enjeu n'affecte pas la qualité du jeu et que l'on ait droit à une opposition où l'on verra du bon football produit par une armada de joueurs

pratiquement tous internationaux.

À ce propos, les deux adversaires devraient aligner leurs formations types. Le WAC récupérerait Mouataad Ellafi qui a subi une intervention chirurgicale au niveau de la cloison nasale, tandis que le Raja a pu récupérer Abdelilah Hafidi qui revient d'une blessure. Seul le jeune Zakaria El Habti ne sera pas de la partie, non encore remis, au moment où Mohcine Moutawalli reste incertain.

Une confrontation à placer sous le signe de l'équilibre parfait, qui pourrait balancer d'un côté comme de l'autre, sans omettre l'option du score de parité. Les Verts sont conscients que seule la victoire arrangera leurs affaires en vue de recoller de nouveau aux Rouges qui joueront à fond leurs chances pour pouvoir s'imposer et creuser l'écart. Même un match nul serait le bienvenu pour le Wydad puisqu'il débouchera sur le statu quo : un matelas de 6 points d'avance à gérer en attendant la suite du championnat.

Bien avant ce derby, le bal de cette



journée sera ouvert, également samedi, par des rencontres qui verront les mal barrés jouer leur avenir dans la cour des grands. Le MAS, bien loin d'être tiré d'affaire, se rendra à Rabat pour défier le FUS, un abonné du ventre mou du classement; le RCOZ, avant-dernier, jouera le Hassania qui peine à trouver la bonne cadence; et le CAYB, tombeur du Raja mais toujours dans de beaux draps, sera attendu de pied ferme par un MCO peinarde dans son quatrième poste.

Pour ce qui est des rencontres dominicales, le sommet du bas du tableau sera le match SCCM-DHJ, deux clubs qui partagent avec le CAYB la 12^{ème} place avec 26 points. Autrement dit, le vainqueur aura tout à gagner, en soignant son classement et en se rapprochant de la barre des 30 unités.

La RCAZ, lanterne rouge, n'aura pas droit à l'erreur en recevant le MAT et au vu des copies rendues récemment par les partenaires du vétéran Abdessamad Mbarki, d'aucuns seraient tentés de

dire que la Renaissance de Zemmamra a le droit de croire jusqu'au bout en ses chances de maintien.

Enfin, l'ASFAR, pratiquement assurée de la troisième place qualificative à la Coupe de la Confédération, aura à

cœur de conserver son élan victorieux en se mesurant à l'IRT, alors que la RSB, pour qui rien ne va plus, est sommée de secouer le cocotier face à un OCS qui alterne le bon et le moins bon.

Mohamed Bouarab

Programme avec arbitres

Samedi

17h00 : FUS-MAS au stade Moulay El Hassan de Rabat (Hicham Temsamani)

19h15 : RCOZ-HUSA au Complexe OCP de Khouribga (Noureddine Jaafar)

19h15 : MCO-CAYB au stade d'honneur d'Oujda (Amine Laarissi)

21h30 : RCA-WAC au Complexe Mohammed V de Casablanca (Redouane Jiyed)

Dimanche

17h00 : RCAZ-MAT au stade Larbi Zaouli de Casablanca (Mohamed Bellote)

17h00 : ASFAR-IRT au stade municipal de Kénitra (Hamza El Fariq)

19h15 : SCCM-DHJ au stade Bachir de Mohammedia (Abderrahim El Yaagoubi)

21h30 : RSB-OCS au stade municipal de Berkane (Samir Guezzaz)

L'ASFAR conforte sa place au podium

Bouffée d'oxygène pour le SCCM

L'ASFAR a dominé la RSB par 3 buts à 1, jeudi au stade municipal de Kénitra, en match comptant pour la 24^{ème} journée de la Botola Pro D1 "Inwi" de football.

Mohamed El Khaloui a inscrit un double pour les Militaires à la 14^{ème} et à la 22^{ème} minutes avant que Mohamed Bentercha ne réduise l'écart pour les Berkanis à la 23^{ème} minute. Jalal Daoudi a triplé la mise pour l'ASFAR à quatre minutes de la fin du temps réglementaire de la rencontre. Suite à ce succès, l'ASFAR consolide sa position à la 3^{ème} place (41 pts), tandis que la RSB rate l'occasion de se rapprocher du podium et reste provisoirement 7^{ème} (30 pts) ex aequo avec le Hassania d'Agadir, le FUS de Rabat et l'Olympic de Safi (OCS).

Dans l'autre match de la soirée, la RCAZ a arraché le nul (2-2) contre l'OCS. Les deux

buts des Safiots ont été l'œuvre de Claudio Santos (22^{ème}) et Salaheddine Benyachou (40^{ème}) et Mohamed Douik a marqué un doublé pour les visiteurs (13^{ème}, 47^{ème}).

Suite à ce résultat, l'OCS occupe désormais la 6^{ème} position (31 pts) ex aequo avec le Moghreb de Tétouan, tandis que la RCAZ reste lanterne rouge avec 21 unités.

Avant cette rencontre, le SCCM a décroché une précieuse victoire sur la pelouse de l'IRT (1-0). La seule réalisation de la rencontre, qui s'est disputée au Grand stade de Tanger, a été signée Oussama Lamlioui à la 73^{ème} minute.

Cette victoire permet au SCCM de quitter la zone des relégables et de se hisser à la 12^{ème} position (26 pts) ex aequo avec l'El Jadida et le Youssoufia de Berrechid. De son côté, l'IRT partage toujours la 4^{ème} place avec le Mouloudia d'Oujda avec 32 unités.

Le CNOM fixe le montant des primes de participation et de performance aux JO

Le Comité national olympique marocain (CNOM) et le ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports (MCJS) ont fixé le montant des primes de participation et de performance au profit des sportifs marocains qui prendront part aux Jeux olympiques de Tokyo (23 juillet-8 août).

Ces primes viennent encourager les sportifs marocains et leur encadrement technique en prévision du rendez-vous olympique, indique le CNOM dans un communiqué, relevant que l'athlète qui décrochera une médaille d'or lors de ces jeux empochera 2 millions DH, celui qui gagnera la médaille d'argent obtiendra 1 million 250 mille DH, alors que le médaillé de bronze recevra une prime de 750.000 DH.

En ce qui concerne la prime de performance, elle est attribuée à tous les sportifs marocains classés entre la 4^{ème} et la 32^{ème} place de la compétition olympique, à condition de remporter au moins un combat ou de passer un tour, à l'exception des disciplines sportives qui

n'ont pas de phases éliminatoires, indique le communiqué, soulignant que les sportifs qui réalisent des records du monde ou des records olympiques bénéficient également de primes substantielles.

"Convaincu de l'importance de l'encadrement technique dans la performance sportive, le CNOM et le MCJS ont décidé également d'apporter une nouveauté inédite durant cette édition, en récompensant le staff technique responsable de la préparation des sportifs qualifiés, et dont les noms figurent sur les conventions signées entre le CNOM et les fédérations sportives nationales dans le cadre de ces Jeux Olympiques. Ces primes seront calculées en fonction des montants attribués aux sportifs de chaque sport", poursuit le communiqué.

L'ensemble des primes seront attribuées aux personnes concernées après la fin des Jeux Olympiques de Tokyo à condition de respecter le Code Mondial Antidopage et la charte de bonne conduite signée par tous les participants.

Le livre

- Un tour en vélo dans la forêt ?

- Oh ! que oui. Je me suis habillée chaudement. Allons-y. Comme la fois passée donc sauf que Roya manque d'entrain. Nous ne faisons pas la course et le froid ne permet pas de nous arrêter. Nous pédalons entre les troncs gris de hêtres nus, sur un tapis de feuilles roussies. A 30 mètres derrière nous la voiture du flic.

- Ouf, dit Roya au retour, je me sens revivre.

- Tu vois comme c'est simple. Une escapade de deux heures en forêt, un fauteuil, un thé bien chaud. Pourquoi ne viens-tu pas plus souvent ? Tu sais que je suis toujours heureux d'être avec toi.

- Pour deux raisons. D'abord la sécurité. Pour sortir, il faut que je prévienne l'inspecteur, lui communique mon itinéraire. Ensuite parce que ton ami me donne des complexes.

- Allons donc ! Toi Roya des complexes ?

- Ecoute-moi, Olivier. A 7 heures du matin, Pétrus est déjà au travail. Il s'est mis en tête de traduire toutes les inscriptions des sceaux en stéatite dont il a les reproductions. Et il y en a des centaines. Il veut vérifier que son déchiffrement de la stèle est bien pertinent. Il s'interrompt une heure pour le repas de midi et reprend jusqu'au soir. Vers 8 ou 9

heures, il se rappelle soudain qu'il a une femme, une fille, des amis, il redevient un être humain normal.

- Mais pourquoi ferais-tu des complexes ?

- C'est que moi aussi j'ai mon travail. Je termine ma thèse sur le culte des déesses-mères en Inde du Sud. Mais à côté de lui, j'ai l'impression de traîner, d'être une feignante. Même si je prends des notes et rédige 10 heures par jour. - C'est vrai. J'ai ressenti ça moi aussi quand nous étions ensemble à l'école ou à l'université. Nous sommes des touristes, des amateurs à côté de lui.

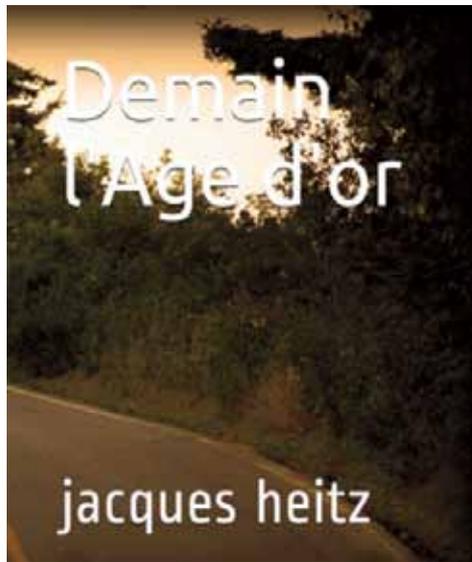
Pétrus est un être à part, on ne doit pas se comparer à l'incomparable. Est-ce qu'il parle toujours une langue inconnue quand il dort ?

- Plus que jamais. Et presque toutes les nuits. Il me dit aussi qu'il fait des rêves magnifiques beaucoup plus vrais que ce que nous croyons être la réalité.

- Et certains sont prémonitoires ?

- Oui. Et rassurants. Il voit ses travaux diffusés, reconnus et Shanti très épanouie. Il a souvent eu des visions du futur qui se sont révélées justes. Et j'ai très envie de le croire.

- Qu'auriez-vous fait à Londres, à part embrasser Shanti et tes sœurs ?



- Essayer de voir la stèle avant qu'elle ne reparte au Pakistan. Jusqu'à quel point elle s'est effritée. Quels passages ont été effacés. Parler avec Brian qui a sûrement des tas de choses à nous raconter sur Lodger. Et avec Reto Müller, le président des «Enfants de l'Indus». Il a prévenu Pétrus qu'il serait à Londres et essayerait de relancer l'activité de

l'association s'il obtenait des garanties de responsables pakistanais de passage dans la capitale.

- Ma chère Roya, une idée me vient. Vous ne pouvez pas aller en Angleterre pour l'instant mais moi, rien ne m'empêche de m'y rendre. Je pourrais même rencontrer Lodger, solliciter une entrevue. Je suis un journaliste des pages culturelles du «Soir», je

demande un ordre de mission, j'ai une carte de presse.

- Très généreux de ta part, Olivier Mais Pétrus ne voudra sûrement pas te mêler à nos histoires, tu pourrais courir de vrais dangers.

- Pourquoi ? Je n'ai reçu aucune lettre de menaces, moi, je ne suis pas archéologue, je n'ai pas une fille à protéger. Personne ne me connaît dans votre milieu.

- Olivier, mon ami, tu es un petit enfant à côté de Lodger. Il n'est pas du tout gâteux malgré ses 90 ans. Il se méfie de tout le monde, il s'est livré à tant de trafics. Un type qui a su se procurer la stèle, tu imagines bien qu'il a des réseaux partout. Et il s'apercevra vite que tu n'as pas les connaissances d'un archéologue.

- Et alors ? Je lui pose des questions innocentes. Je ne l'interroge pas sur sa mise en examen, ni sur la mystérieuse provenance de la stèle. Mais va-t-il essayer de la traduire ou de la faire traduire ? Parlez-nous donc, Archibald de cette incroyable civilisation. Les lecteurs du «Soir» se doutent-ils qu'il y a 4500 ans, un peuple évolué disposait de systèmes d'égouts, de chauffage central, de salles de bains privées, de w.c. à syphon ? Tout ce qu'on chercherait en vain dans la plupart des villes actuelles le long de l'Indus.

(A suivre)

Recettes

Poivron farci au taboulé

INGRÉDIENTS : 4 PERS.

150 g de semoule
4 poivrons rouges
2 tomates
1/2 concombre
1 oignon
Huile d'olive
Jus de citron
1/2 botte de persil
1/2 botte de menthe

Sel, poivre

PRÉPARATION :

1. Nettoyez et coupez finement le concombre.
2. Nettoyez et coupez les tomates en petits dés.

3. Epluchez et émincez l'oignon.
4. Mettez la semoule dans un saladier.
5. Ajoutez le concombre, les tomates et l'oignon puis versez 3 c. à soupe d'huile d'olive et le jus de citron. Réservez.
6. Nettoyez et ciselez le persil et la menthe.
7. Ajoutez-les au taboulé, salez et poivrez.
8. Réservez au frais jusqu'au service.
9. Taillez les poivrons en deux et videz-les.
10. Remplissez chaque moitié avec le taboulé.
11. Décorez de persil.
12. Dégustez bien frais.



Des toiles d'araignées recouvrent une région australienne



Une invasion d'araignées a laissé des pans entiers de la région du Gippsland, dans le sud-est de l'Australie, couverts de toiles, ces animaux cherchant à s'installer en hauteur pour échapper aux inondations.

Une mer de soie a envahi ce secteur de l'Etat de Victoria, frappé par des inondations plus tôt en juin, en raison de toiles tissées par des araignées qui vivent normalement sur le sol et cherchaient un abri, selon l'universitaire Dieter Hochuli.

«Lorsque nous avons ce genre de très fortes pluies et d'inondations, ces animaux, qui passent leur vie de façon énigmatique sur le sol, ne peuvent plus y vivre et font exactement ce que nous essayons de faire: ils se déplacent vers les hauteurs», a déclaré M. Hochuli, qui dirige le groupe d'écologie intégrative à l'université de Sydney, à la chaîne de télévision locale Channel 7.

Les araignées sont connues pour libérer

leurs toiles afin de créer des parachutes de fortune et profiter du vent pour changer d'emplacement.

Au moins deux personnes sont mortes en raison des tempêtes qui ont frappé l'Etat de Victoria plus tôt en juin. Les autorités ont retrouvé les deux corps dans des véhicules partiellement submergés.

Des milliers de personnes dans les zones les plus durement touchées ont également été privées d'électricité pendant des semaines, celle-ci n'ayant toujours pas été rétablie pour certains foyers.

Les Australiens qui vivent dans des zones rurales ont été touchés par une série de catastrophes ces dernières années. Une sécheresse prolongée a été suivie par des mois de feux de forêts dévastateurs fin 2019 et début 2020, avant que des pluies n'entraînent des inondations qui ont causé des dégâts dans plusieurs régions.